

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION 2000

MIGRATION ET INTÉGRATION

Populations étrangères en Suisse

PHILIPPE WANNER

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel

IMPRESSUM

Editeur:	Office fédéral de la statistique (OFS) Werner Haug, direction du programme d'analyses Marie-Cécile Monin, coordination du programme d'analyses
Auteur:	Philippe Wanner, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel
Renseignements:	Centrale d'information du recensement de la population tél. +41 (0)32 713 61 11 fax +41 (0)32 713 67 52 e-mail: info.census@bfs.admin.ch http://www.recensement.ch
Conception graphique et mise en page:	Rouge de Mars, Neuchâtel
Diffusion:	Office fédéral de la statistique CH- 2010 Neuchâtel Tel. +41 (0)32 713 60 60
N° de commande:	001-0028
Prix:	Fr. 30.–
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	1 Population
Texte original:	Français
Copyright:	OFS, Neuchâtel, juin 2004 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
ISBN:	3-303-01181-8

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Introduction	7
1 Evolution de la migration en Suisse	9
1.1 Croissance et diversité de la population étrangère	9
1.2 Les étrangers nés en Suisse, une population socialement mobile	14
1.3 Vers une nouvelle migration: les immigrés récents	15
2 Structure démographique de la population étrangère	17
2.1 Encore plus d'hommes que de femmes	17
2.2 Une population jeune	19
2.3 Le statut de séjour: variété et précarité des situations	25
3 Intégration socio-professionnelle et structurelle des populations étrangères	27
3.1 Un niveau de formation à caractère bimodal	27
3.1.1 Enfants en cours de scolarisation	28
3.1.2 Niveau de formation achevé	30
3.2 Des spécificités socio-professionnelles bien marquées	31
3.2.1 Diversités concernant le statut professionnel	31
3.2.2 Position dans la profession	32
3.3 L'impact économique de la population étrangère	34
3.3.1 Secteurs d'activité	34
3.3.2 Des professions spécifiquement étrangères	36
4 Familles et ménages étrangers: structure et répartition des rôles et conditions de logement	39
4.1 Une typologie des ménages étrangers	39
4.2 Des ménages encore très traditionnels	41
4.2.1 Les ménages individuels	43
4.2.2 Les ménages avec enfant(s)	44
4.2.3 Les ménages monoparentaux	47
4.3 Une répartition moins traditionnelle des rôles au sein du couple	48
4.4 Les logements des ménages étrangers: location fréquente et niveau d'équipement modeste	50

5	Aspects de l'intégration culturelle: la langue et la religion	53
5.1	La langue parlée: une affaire de générations	53
5.2	Faible mobilité religieuse entre générations	57
6	La localisation géographique des étrangers	59
6.1	Localisation des étrangers sur le territoire suisse	59
6.2	Une très faible ségrégation spatiale	61
	Conclusions et pistes de recherche	65
	Références	67
	Index des figures	69
	Annexes	71

AVANT-PROPOS

A l'occasion du recensement fédéral de la population de 2000, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a mis sur pied un programme d'analyses scientifiques. Ce programme se décline en deux séries de publications: les analyses générales et les analyses d'approfondissement. Pour les premières, couvrant les grands domaines du recensement, dix publications verront le jour dans le courant de cette année. Inaugurant cette série, «La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000»¹, diffusée en 2002, se réfère aux résultats provisoires du recensement. Les autres analyses générales auront pour sujets: «migration et intégration», «âges et générations», «familles et ménages», «formation et travail», «paysage linguistique», «paysage religieux», «pendularité et modes de déplacement», «logement et conditions d'habitation», «villes et agglomérations», «(in)égalités hommes – femmes». Les analyses d'approfondissement viendront compléter cette série et répondront à des questions plus spécifiques sur des thématiques d'actualité.

Afin de traiter de ces sujets variés, reflétant l'éventail des problématiques touchées par le recensement, l'OFS a fait appel à des chercheurs reconnus pour leurs compétences dans une spécialité donnée. Le présent ouvrage traite de la question de la migration et de l'intégration des populations étrangères ou d'origine étrangère en Suisse. C'est Philippe Wanner, du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de Neuchâtel, qui a reçu le mandat de mener à bien ce projet. Docteur en démographie, Philippe Wanner est l'auteur de nombreuses publications portant notamment sur les migrations et les phénomènes démographiques en Suisse. Il poursuit actuellement des recherches dans ces domaines.

L'analyse met en lumière les nombreux et rapides changements observés pour les différentes populations coexistantes (Suisse, Suisses de naissance, étrangers, deuxième génération d'immigrés) en Suisse. Abordée sous l'angle de l'intégration, au travers des différents indicateurs fournis par les données du recensement, l'étude confirme certaines hypothèses relatives à la problématique des migrations, et répond à ces principales questions: qui sont les étrangers aujourd'hui en Suisse, comment vivent-ils, dans quel cadre familial, quelles sont leurs caractéristiques en termes de formation et d'emploi, où se sont-ils établis, comment ont-ils évolué dans la société? La dimension historique met en évidence les changements intervenus dans la structure de la population et dans les mouvements migratoires. L'analyse géographique, couvrant à la fois la totalité du territoire suisse, les cantons, et jusqu'aux quartiers des villes, montre toute la diversité et la complexité de ce phénomène que sont les migrations.

Faisant le point de la situation migratoire, dans ses différentes composantes, en Suisse aujourd'hui, la présente publication offre également autant de pistes de recherche qu'il s'agira d'explorer. Pour son travail complet et riche en résultats, je tiens ici à en remercier son auteur. Ma reconnaissance va également à Marie-Cécile Monin, chargée par l'OFS de la coordination du programme d'analyses et du suivi des travaux.

Werner Haug, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel

¹⁾ Haug W., Schuler M., Wanner P. (2002), La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

INTRODUCTION

A l'exception de quelques périodes de crise économique de courte durée (crise pétrolière dans les années 1970 et crise conjoncturelle en 1983), la population de nationalité étrangère n'a cessé de croître en Suisse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle atteint au recensement fédéral de la population (RFP) du 5 décembre 2000 l'effectif de 1 495 549 personnes (20,5% de l'ensemble de la population), contre 1 245 432 (18,1%) dix ans plus tôt, et seulement 223 554 personnes (5,2%) en 1941. Cette situation place la Suisse, derrière l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, au quatrième rang européen des pays classés selon la taille de la population étrangère. En termes relatifs, seuls le Luxembourg, Andorre et le Liechtenstein comptent une proportion plus élevée d'étrangers dans leur population.

Malgré des flux migratoires continus qui ont progressivement fait d'elle une terre d'immigration, la Suisse a observé de profondes évolutions dans les caractéristiques de sa population étrangère ou migrante. Ces évolutions sont à causes multiples et trouvent leur source principalement dans les changements politiques à l'extérieur de la Suisse, dans les mutations économiques internes et dans la formulation des politiques migratoires successives en Suisse.

La population étrangère présente ainsi des caractéristiques socio-économiques se modifiant rapidement. La gestion politique et sociale des flux migratoires nécessite pour cette raison une mise à jour continue des connaissances relatives à la population immigrée. Chaque recensement constitue dans ce contexte une occasion de dresser le profil des populations étrangères ou issues de l'immigration en Suisse. Les résultats du récent recensement permettent en particulier de décrire les caractéristiques socio-démographiques des communautés migrantes définies selon la nationalité, le statut migratoire ou le statut de naturalisation.

Cette étude a pour but, dans ce cadre, de décrire les principales caractéristiques de la population étrangère en lien avec les questions d'intégration. Elle s'articule autour de six parties: dans un premier chapitre, les grandes lignes de l'évolution de la population étrangère sont rappelées, tandis que les différentes populations étudiées sont définies. Le profil démographique, socio-professionnel, familial et culturel des populations étrangères est décrit ensuite. Il s'agira dans ces chapitres non seulement de présenter les spécificités des étrangers classés selon la nationalité par rapport aux Suisses, mais aussi de préciser comment les différents groupes nationaux adaptent progressivement leur comportement, dans un processus d'intégration qui généralement s'étend sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs générations. Un dernier chapitre discute la localisation géographique des étrangers et d'éventuels phénomènes de ségrégation.

La question de l'intégration constituera le fil rouge de cette étude, et il sera pour cette raison fait référence à la situation dans le cycle migratoire (primo-migrant récent, migrant installé en Suisse depuis plus de cinq ans, seconde génération) pour mettre en évidence des évolutions dans le mode de vie et dans les niveaux d'intégration structurelle en fonction de la durée d'établissement depuis la migration.

Encadré 1: Indicateurs de l'intégration des étrangers: les réponses du recensement

Élément conducteur de la présente étude, l'intégration qualifie les processus individuels et collectifs qui font suite à la migration (Vermeulen et Penninx, 2000). Selon la théorie classique, deux aspects de l'intégration peuvent être distingués: l'insertion ou la dispersion à travers la structure de classe de la société d'accueil (en termes de types d'occupations professionnelles et de formation par exemple) est le premier aspect, généralement désigné par le terme d'«intégration structurelle». Les transformations culturelles (modes de vie quotidienne, systèmes de valeurs, langue parlée, religion, etc.) sont désignées comme des processus «d'intégration culturelle» ou «d'adaptation culturelle», (cf. Alba et Nee, 1997; Hoffmann-Nowotny, 1973). Elles représentent le deuxième aspect de l'intégration. À ces deux dimensions, certains auteurs ajoutent parfois l'intégration «juridique» ou «potentielle», qui regroupe l'ensemble des conditions-cadre fixant le séjour de la personne étrangère dans le pays d'accueil. La mesure du niveau d'intégration, à l'aide d'indicateurs des conditions de vie des étrangers, est particulièrement difficile compte tenu de la nature du phénomène (cf. Heiniger, 2002). Elle est cependant nécessaire dans le but d'adapter les politiques aux flux migratoires, et d'éviter des situations de marginalisation des populations étrangères.

Dans ce contexte assez large, l'intégration sera saisie au moyen des indicateurs à disposition dans le recensement de la population. Elle reposera donc essentiellement sur des comparaisons entre les différents groupes définis selon le statut migratoire (Suisse, Suisses de naissance et naturalisés, étrangers, primo-migrants ou de deuxième génération, étrangers à la naissance ou immigrés récents), selon différentes caractéristiques qui sont principalement les niveaux de formation, la situation professionnelle, le type de ménage, la répartition des rôles à l'intérieur du ménage, les conditions de logement, la langue principale et la ou les langue(s) parlée(s).

1 ÉVOLUTION DE LA MIGRATION EN SUISSE

Des structures très différentes de celles observées dans le passé caractérisent désormais la population d'origine étrangère en Suisse. Cette population est hétérogène, que ce soit en termes d'origine, d'âge, de caractéristiques familiales ou de position socio-professionnelle. Elle est représentée dans l'ensemble des groupes de populations définis selon la catégorie sociale, la profession exercée ou la localisation spatiale. Elle présente des statuts de séjour très variables, allant d'une précarité extrême à une autorisation d'établissement. Elle montre aussi des motivations d'immigration multiples. En d'autres termes, la population d'origine étrangère prend désormais la forme d'une mosaïque aux contours divers, pouvant difficilement être décrite avec précision. Il y a trente ans pourtant, le terme d'«homogénéité» était particulièrement bien adapté pour définir la population étrangère, dont les membres étaient le plus souvent concentrés dans la catégorie des «travailleurs migrants», originaires pour la plupart du Sud de l'Europe. Le présent chapitre décrit dans ce contexte l'évolution de cette population en mettant en évidence la transformation continue des flux migratoires en direction de la Suisse.

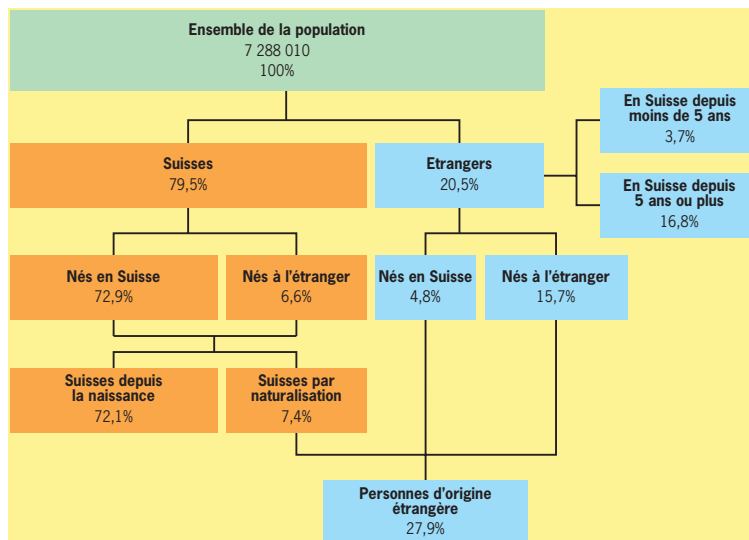
1.1 CROISSANCE ET DIVERSITÉ DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

Représentant aujourd'hui un cinquième de la population totale, la population étrangère a été multipliée par sept depuis 1941, passant de 223 500 à 1 495 500 (Graphique 1). Au cours des dix dernières années, cette population a augmenté de 250 000 unités, alors que dans le même temps, la taille de la population suisse ne s'est accrue que de 164 000 personnes. L'accroissement de la population de la Suisse entre 1990 et 2000 (taux de croissance global de 6%) a donc été principalement provoqué par l'augmentation du nombre des étrangers, qui a progressé de 20%, tandis que les Suisses ont observé un taux de croissance de moins de 3%².

Encadré 2: Définitions utilisées

Dans la littérature, la nationalité (suisse, étrangère) ou plus rarement le lieu de naissance sont généralement utilisés comme indicateurs du statut migratoire. Les recensements permettent cependant de préciser ce statut, en considérant plusieurs variables. Dans cette étude, la nationalité a été pourtant utilisée comme variable de référence, ceci afin de garantir des comparaisons avec des données plus anciennes ou des études reposant sur d'autres données. Suivant la nécessité, nous avons toutefois fait la distinction entre différents groupes de personnes d'origine étrangère, à partir des trois autres informations disponibles dans le recensement: le lieu de naissance, le statut de naturalisation, et le lieu de domicile cinq ans auparavant. Les principaux groupes utilisés peuvent être schématisés de la manière suivante:

² Cette croissance s'explique surtout par les acquisitions de la nationalité suisse survenues entre 1991 et 2000, au nombre de 172 000; le solde migratoire des Suisses a été négatif durant cette même période (-56 000), alors que l'excédent des naissances sur les décès a été légèrement positif pour l'ensemble de la décennie, quoique en forte baisse (+29 000). La population suisse née en Suisse a pour sa part diminué de 51 000 unités entre 1990 et 2000.



A ces catégories, on peut encore ajouter celle des enfants issus de la migration (terme large de la deuxième génération), représentant environ 7% de la population totale, et regroupant les personnes d'origine étrangère nées en Suisse, qu'elles soient toujours de nationalité étrangère (4,8%) ou naturalisées au cours de leur vie (environ 30% des personnes naturalisées sont nées en Suisse).

A l'échelle des nationalités, alors que les populations italienne, autrichienne et espagnole ont vu leurs effectifs diminuer entre 1990 et 2000, poursuivant pour les deux premières les tendances à la baisse amorcées entre 1980 et 1990, les autres grandes collectivités étrangères ont enregistré une croissance de leur population: c'est le cas en particulier des communautés de l'ancienne Yougoslavie, dont l'augmentation de l'effectif (+190 000 entre 1990 et 2000) est responsable des trois quarts de l'accroissement total de la population étrangère. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des collectivités originaires d'Afrique dont l'effectif a doublé au cours de la dernière période intercensitaire. Une des grandes évolutions des dernières décennies a d'ailleurs été la diversification de la provenance des étrangers (Graphique 1): alors qu'en 1970, 75% de ceux-ci étaient originaires d'un pays limitrophe, cette proportion a diminué aujourd'hui à 35%, au profit des ressortissants des Balkans, du Portugal, d'Espagne et de Turquie.

Encadré 3: Nationalités incluses dans l'analyse

Dans l'impossibilité de prendre en compte l'ensemble des 188 nationalités représentées en Suisse au moment du recensement, la présente étude a porté sur les principaux groupes d'étrangers ou de personnes d'origine étrangère, qui sont:

- les Italiens (322 203 personnes sont titulaires de la seule nationalité italienne; en plus de ce chiffre représentant la population «de nationalité italienne», 140 809 individus se sont déclarés double nationaux Suisses – Italiens; ils apparaissent dans l'effectif des «Suisses»);
- les Yougoslaves (213 524 personnes, plus 10 146 double nationaux);
- les Portugais (142 415 personnes, plus 7429 double nationaux);
- les Allemands (112 348 personnes, plus 43 570 double nationaux);
- les Espagnols (84 559 personnes, plus 16 028 double nationaux);
- les Turcs (83 312 personnes, plus 10 998 double nationaux);
- les Français (62 727 personnes, plus 86 932 double nationaux).

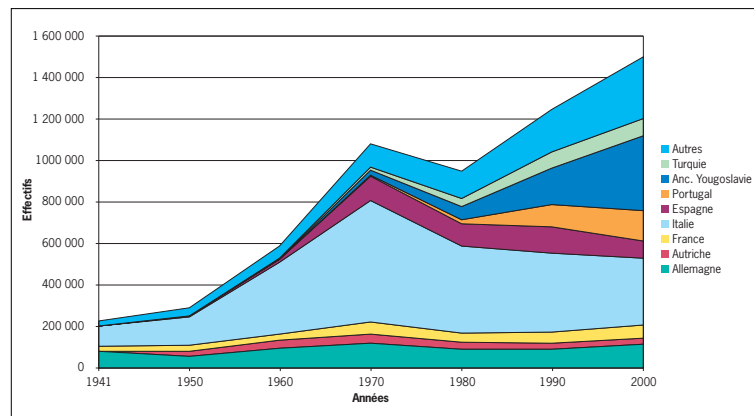
Les ressortissants yougoslaves (il s'agit des personnes originaires de la République Yougoslave, devenue dès février 2003 la Serbie-et-Monténégro) peuvent difficilement être considérés comme un groupe homogène en termes socio-économiques, et appartiennent le plus souvent à l'un des deux groupes suivants: les Albanais du Kosovo (à ne pas confondre avec les Albanais d'Albanie, qui sont recensés sous la nationalité albanaise) et les Serbes ou Croates. Seule l'information sur la langue parlée permet de distinguer ces deux groupes: les Yougoslaves de langue albanaise sont 69 297 en Suisse en 2000, contre 45 334 Serbo-Croates. Les autres Yougoslaves déclarent en majorité une langue locale, le plus souvent l'allemand, ce qui n'autorise pas leur classement dans l'un des deux groupes.

Depuis 1990, différents changements politiques ont été enregistrés dans le monde, le plus marquant dans la problématique des étrangers en Suisse a été la division de la Yougoslavie en cinq pays (la République Yougoslave³⁾, la Macédoine – 55 714 ressortissants –, la Bosnie-Herzégovine – 47 286 ressortissants –, la Croatie – 43 084 ressortissants – et la Slovénie – 2795 ressortissants). Dans les graphiques et tableaux comparant le recensement 2000 aux recensements précédents, ces nationalités ont dû être regroupées, faute de pouvoir distinguer la composition du groupe des Yougoslaves selon l'ancienne délimitation territoriale.

Les étrangers représentent désormais 20,5% de la population de la Suisse, contre 17,2% en 1970, soit une progression plutôt modeste en termes relatifs (+3,3 points). Ce faible accroissement dans une période marquée par des flux migratoires plutôt élevés s'explique d'une part par le retour au pays d'origine d'un nombre important d'étrangers une fois leur activité professionnelle achevée (selon les statistiques de la migration plus de deux millions d'étrangers ont quitté la Suisse entre 1970 et 2000), d'autre part par le phénomène de la naturalisation, qui a concerné durant la même période près de 400 000 personnes. Ainsi, figurent dans la population suisse recensée en 2000 quelque 526 000 personnes d'origine étrangère ayant été naturalisées au cours de leur vie.

³⁾ Nous avons considéré dans ce document la dénomination des territoires en vigueur à la date du recensement.

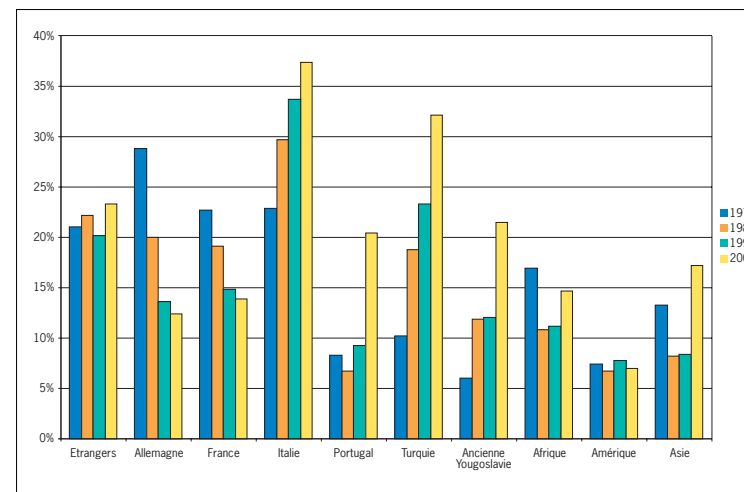
Graphique 1: Evolution de la population étrangère, selon la nationalité, de 1941 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
 Dans ce graphique, l'ancienne Yougoslavie regroupe cinq nationalités (République Yougoslave, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Macédoine).

L'augmentation modérée de la proportion d'étrangers cache des changements importants dans la structure de cette population. Entre 1990 et 2000, on a assisté à un très fort accroissement du nombre d'étrangers dits de deuxième génération (étrangers nés en Suisse, taux de croissance de 35% entre 1990 et 2000); durant la même période, la population primo-migrante (étrangers nés hors de Suisse) n'a augmenté que de 16%, soit moins que ce qui était observé entre 1980 et 1990 (+34%). C'est donc la natalité des immigrés qui constitue, contrairement à ce qui était le cas dans le passé, le principal facteur de croissance de la population étrangère. La deuxième génération représente désormais plus de 23% de la population de nationalité étrangère (et même 27,4% de la population d'origine étrangère). Les représentants de cette deuxième génération sont évidemment liés à l'ancienneté de la migration en Suisse: ainsi, ils constituent plus du tiers des communautés italienne ou turque, mais moins de 7% des collectivités du continent américain (Graphique 2). L'importance, en termes numériques, de la deuxième génération est également liée à d'autres facteurs: si elle a augmenté parmi les Italiens, les Portugais, le groupe des ex-Yougoslaves et les Turcs, la part d'étrangers de la deuxième génération a rapidement perdu de l'importance parmi les Allemands (diminution de moitié) et les Français (diminution d'un tiers) entre 1970 et 2000, en raison d'une part des différentiels très importants dans les taux de naturalisation de la première et de la deuxième génération, au profit de la deuxième (Wanner et Piguet, 2002), et d'autre part d'une reprise des flux migratoires pour ces collectivités.

Graphique 2: Proportion des étrangers nés en Suisse, selon la nationalité, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
 Dans ce graphique, l'ancienne Yougoslavie regroupe cinq nationalités (République Yougoslave, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Macédoine).
 Ce graphique exclut les personnes n'ayant pas déclaré de lieu de naissance au recensement.

Encadré 4: Suisses d'origine étrangère

Bien que la naturalisation en Suisse ait donné lieu à de nombreuses études au cours des années 1990, peu d'informations quantitatives sont disponibles concernant les caractéristiques de vie et le niveau d'intégration de cette population. A ce propos, en interrogeant la population suisse sur la date d'acquisition de la nationalité, le recensement a permis d'identifier les 526 674 personnes ayant acquis la nationalité suisse au cours de leur vie. Cette population est assez hétérogène, puisqu'elle comprend: (1) des personnes ayant obtenu la naturalisation suisse suite à une demande; (2) des personnes s'étant vu automatiquement attribuer le passeport suisse à la suite d'une adoption, ou d'un mariage avec un Suisse (survenu avant le 1er janvier 1992); (3) des Suissesses de naissance ayant perdu au cours de leur vie leur nationalité d'origine au moment du mariage avec un étranger, et l'ayant récupérée dans les années 1950; (4) des enfants d'un couple composé d'un homme de nationalité étrangère et d'une femme de nationalité suisse, ayant eu accès dans les années 1980 à la reconnaissance de citoyenneté. Il n'est pas possible d'identifier strictement les effectifs de naturalisés appartenant à chacun de ces groupes.

Quelque 64% des «naturalisés» sont des femmes et 69% sont nés à l'étranger. L'analyse de ces personnes montre par ailleurs qu'environ 48% d'entre elles ont une deuxième nationalité: 69 900 la nationalité italienne, 30 500 la nationalité française, 23 300 la nationalité allemande et 9000 la nationalité turque.

1.2 LES ÉTRANGERS NÉS EN SUISSE, UNE POPULATION SOCIALEMENT MOBILE

Génération charnière dans le processus d'intégration, la deuxième génération d'étrangers est un groupe qui a donné lieu à de nombreuses études (cf. Bolzman et al., 2003). C'est au sein de cette génération, présentant en de nombreux égards des caractéristiques à mi-chemin entre celles de leurs parents (les primo-migrants) et celles de leurs pairs originaires de Suisse (la population d'accueil), que se focalisent différentes questions, liées à l'intégration culturelle ou professionnelle. Avec l'accroissement numérique de cette population, la question a gagné de l'intérêt récemment, ainsi que le prouve par exemple le débat sur les «Secondos» et leur intégration.

Les chiffres disponibles dans le recensement permettent dans ce contexte de mettre en évidence le fait que les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse se distinguent des primo-migrants en de nombreux points de vue. Leur répartition selon le sexe est plus équilibrée, à l'exception de la deuxième génération d'Italiens, qui suite à une naturalisation plus fréquente chez les Italiennes nées en Suisse, est à forte majorité masculine. La deuxième génération est bien plus jeune que les primo-migrants, en particulier parmi les Portugais et les Yougoslaves, pour qui 70% des «Secondos» sont âgés de moins de 10 ans. Cette population présente par ailleurs un statut de séjour beaucoup moins précaire, avec une proportion élevée de permis d'établissement (permis C), aisément explicable par la transmission à la naissance du statut de séjour des parents.

Quelques traits caractéristiques de la deuxième génération, qui seront développés plus en détail dans les chapitres suivants, peuvent déjà être signalés. Parmi les Français et Allemands nés en Suisse, ayant achevé leur formation et professionnellement actifs, on observe une proportion faible, comparée aux primo-migrants, de personnes ayant un statut de dirigeant, une profession libérale, ou une position de cadre supérieur dans l'entreprise (cf. chapitre 3): les Allemands par exemple dénombrent 31% de cadres supérieurs parmi les primo-migrants actifs, contre 13% pour la deuxième génération; les chiffres correspondants pour les Français sont de 22%, respectivement 10% (les actifs suisses en comptent 11%). Dans ces collectivités, la deuxième génération se caractérise par une position professionnelle moyenne proche de celle des Suisses et inférieure à celle des primo-migrants. Il en va différemment pour les ressortissants italiens: alors que la première génération était caractérisée par une forte participation à des activités ouvrières, la plupart du temps en tant qu'ouvriers non spécialisés, la seconde génération a accédé en majorité à un statut de col blanc. On relèvera néanmoins pour celle-ci une position moyenne dans l'entreprise inférieure à celle des Suisses: la mobilité sociale observée entre parents et enfants n'a pas permis de combler entièrement le déficit avec la population d'accueil. Quant aux Portugais, Turcs et Yougoslaves, ils montrent d'une génération à l'autre une faible mobilité sociale, les enfants de migrants se retrouvant pour cette raison fortement employés en tant qu'ouvriers qualifiés, comme leurs parents (voir tableaux en annexe).

Encadré 5: La troisième génération d'étrangers

Dans le cadre de la révision de la loi sur la nationalité, la troisième génération d'étrangers pourrait bénéficier d'une naturalisation à la naissance. A ce jour, la taille de ce groupe, défini comme les enfants de parents étrangers nés ou scolarisés en Suisse, est mal connue. Selon le recensement, quelque 32 500 enfants étrangers âgés de moins de 15 ans vivent dans une famille où l'un des deux parents est né en Suisse. Pour chaque génération après 1995, on dénombre environ 2500 enfants répondant à ces critères, chiffre qui donne une indication légèrement sous-estimée du nombre d'enfants qui pourront être concernés par la naturalisation automatique à la naissance: en effet, ces estimations n'incluent que les enfants dont les parents sont nés en Suisse, mais pas ceux dont les parents sont nés à l'étranger et ont été scolarisés en Suisse, qui répondent aussi au critère légal de la troisième génération.

1.3 VERS UNE NOUVELLE MIGRATION: LES IMMIGRÉS RÉCENTS

Les caractéristiques des migrants en Suisse sont susceptibles de se modifier rapidement, à mesure que de nouveaux flux migratoires prennent naissance. Dans ce contexte, il importe de distinguer les flux migratoires récents des flux migratoires plus anciens, afin de disposer d'indications sur l'évolution de la population étrangère dans le futur. Décrire les spécificités des immigrants récents, identifiés par la question sur le lieu de domicile cinq ans auparavant, permet en effet de mettre en évidence la structure démographique et socio-professionnelle des nouveaux migrants, par rapport à leurs aînés.

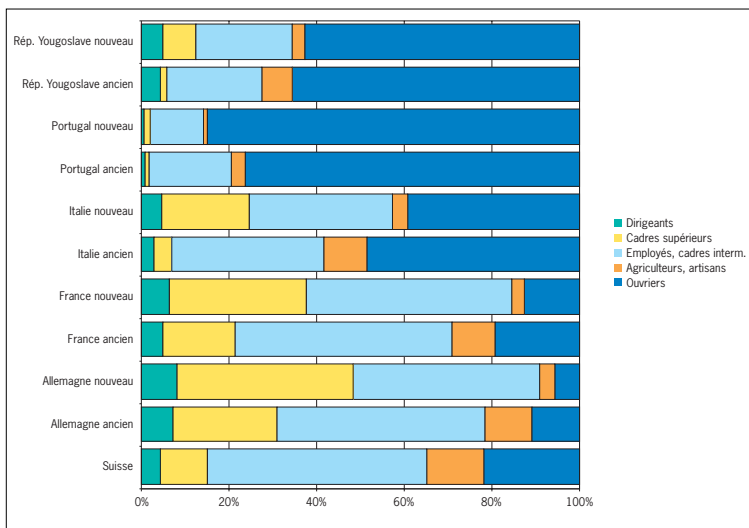
Au total, quelque 288 000 personnes (soit 4,3% de celles ayant répondu à cette question) ont déclaré être domiciliées à l'étranger en 1995 (cinq ans avant le recensement). Dans cet effectif figurent quelque 47 500 Suisses (soit 16,5% – environ 19% de ces Suisses sont des personnes d'origine étrangère naturalisées au cours de leur vie), 32 500 Allemands (11,3%), 29 400 Yougoslaves (10,2%), 16 700 Français (5,8%), 16 000 Portugais (5,5%) et 14 500 Italiens (5,0%), que nous considérerons comme des nouveaux migrants⁴. Les flux migratoires récents se caractérisent donc par le retour à une migration de type traditionnel, en terme d'origine avec un accroissement de la migration en provenance des pays limitrophes et du Sud de l'Europe. La période 1998-2000 marque en effet une nouvelle rupture dans les flux migratoires assez surprenante compte tenu des tendances observées au cours des années 1980 et 1990. Cette nouvelle dynamique migratoire en direction de la Suisse est très certainement explicable par de nouvelles opportunités d'entrée en Suisse, en particulier pour les personnes hautement qualifiées ressortissantes des pays limitrophes. Il semble donc que la politique migratoire soit moins restrictive pour ces ressortissants. Il est possible aussi qu'un certain nombre de frontaliers ou de personnes sans permis de séjour aient profité de cette nouvelle situation pour demander un permis de séjour, respectivement pour régulariser leur statut.

Les étrangers arrivés en Suisse après 1995 présentent bien sûr une structure par âge jeune puisque, selon l'origine, entre sept à neuf migrants sur dix sont âgés de moins de 40 ans; ils

⁴ Il convient cependant d'être conscient du fait que le domicile cinq ans avant le recensement ne traduit que partiellement le statut migratoire, susceptible d'évoluer rapidement (plusieurs allers et retours étant possibles).

sont aussi plus fréquemment de niveau de formation élevé, par rapport aux étrangers arrivés en Suisse avant 1995: ainsi, 60% des nouveaux migrants allemands, 55% des Français et 30% des Italiens sont de formation tertiaire, contre 42%, respectivement 34% et 8% pour ceux arrivés avant 1995. Alors que la migration portugaise et en provenance de République Yougoslave se caractérise encore par une proportion élevée de travailleurs de formation primaire, la migration italienne – historiquement caractérisée par une forte proportion de main-d'œuvre peu qualifiée – prend désormais une forme très différente que dans le passé, avec l'arrivée de personnes hautement qualifiées (Graphique 3).

Graphique 3: Population résidente étrangère, selon l'ancienneté* et la catégorie socio-professionnelle (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

* Le graphique fait la distinction entre les «nouveaux migrants», domiciliés à l'étranger cinq ans auparavant, et les «anciens migrants» domiciliés en Suisse depuis plus de cinq ans.

Rares sont en outre les nouveaux migrants ayant obtenu à la date du recensement un permis d'établissement; cependant, la plupart d'entre eux sont actifs ou étudiants, et pourraient accéder rapidement à ce permis. Le taux de chômage parmi les migrants récents est par ailleurs généralement plus élevé que parmi les migrants de longue durée (ainsi par exemple 6,8% des Italiens immigrants actifs récents sont à la recherche d'un emploi contre 4,9% des Italiens migrants anciens, 4,9% contre 4,2% pour les Portugais), à l'exception des Allemands (2,6% contre 3,3%). Il est plus faible que pour les Suisses revenus au pays entre 1996 et 2000 (7,5% de personnes au chômage), excepté pour les ressortissants non communautaires: par exemple Yougoslaves (26,9% de chômeurs), Turcs (29,1%), Africains (27,4%).

2 STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

Le schéma d'une population étrangère jeune et masculine ne s'applique désormais plus à la Suisse. Le recensement 2000 confirme en effet le processus de vieillissement d'un certain nombre de collectivités migrantes (allemande, italienne et turque par exemple) et la croissance des femmes dans les flux migratoires. Il est bien sûr possible de relier ces évolutions de la structure démographique des étrangers à la modification, dès les années 1970, des politiques d'immigration et à la possibilité progressivement offerte du regroupement familial. Ces orientations politiques n'ont pas seulement eu pour effet une modification des caractéristiques démographiques des migrants, mais ont aussi entraîné aujourd'hui toute une série de questions, relatives par exemple à la gestion des collectivités migrantes âgées ou aux déséquilibres entre les générations de migrants.

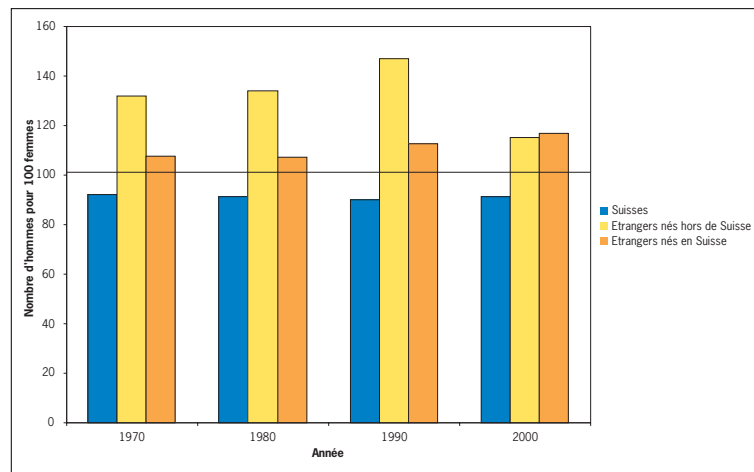
2.1 ENCORE PLUS D'HOMMES QUE DE FEMMES

Souvent associée à des motifs d'ordre économique, la migration vers la Suisse a longtemps été majoritairement masculine. Il résultait de cette situation des déséquilibres entre les effectifs classés selon le sexe, que peuvent traduire les rapports de masculinité⁵. Aujourd'hui, même si elle reste majoritairement masculine, la population étrangère née à l'étranger présente un rapport de masculinité en diminution depuis 1990, qui résulte d'une présence désormais majoritaire des femmes dans l'immigration récente (OFS, 2002). La féminisation des flux migratoires observée depuis quelques années s'explique par la transformation des motifs de la migration (importance croissante des migrations motivées par des raisons familiales) et à des opportunités de migrer plus fréquentes pour la femme étrangère (Wanner et Fibbi, 2002); en revanche, le rapport de masculinité de la deuxième génération d'étrangers augmente (Graphique 4), signifiant donc que les hommes sont de plus en plus majoritaires dans ce groupe: ce résultat peut s'expliquer par une naturalisation plus fréquente pour les femmes nées en Suisse, par rapport aux hommes (54,2% des naturalisés de deuxième génération sont en effet des femmes)⁶.

⁵ Nombre d'hommes dans la population, exprimé pour 100 femmes.

⁶ Il est en effet démontré que les femmes présentent des taux de naturalisation plus élevés que les hommes (cf. Wanner et Pigué, 2002), probablement pour des raisons tant symboliques (attachement plus élevé des hommes à la nationalité d'origine) que pratiques (liées au service militaire en particulier).

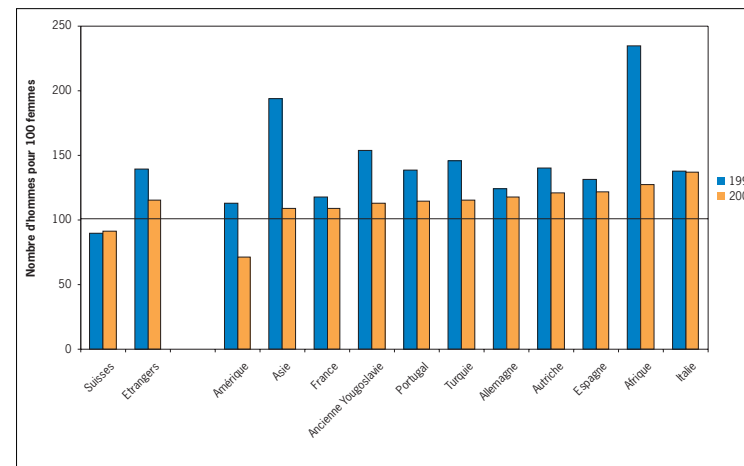
Graphique 4: Rapport de masculinité, selon la nationalité et le lieu de naissance, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Bien que le poids respectif des hommes et des femmes dans les flux migratoires ait évolué de manière variée selon la nationalité, résultat de répartitions différentes des flux migratoires, les schémas tendent à s'uniformiser. Ainsi, les populations africaines et asiatiques se caractérisent par un rapport de masculinité en forte baisse depuis 1990, résultat de la transformation des flux migratoires en provenance de ces pays (Graphique 5). Les femmes titulaires d'une nationalité du continent américain ont également pris, depuis 1990, une importance accrue: leur effectif représente aujourd'hui près de deux tiers du total des ressortissants américains. S'il a aussi diminué pour les ressortissants de République Yougoslave, de Turquie et du Portugal – en raison principalement du regroupement familial – le rapport de masculinité est resté plutôt stable, et compris entre 110 et 150 hommes pour 100 femmes, pour les communautés italienne, française, allemande, voire espagnole.

Graphique 5: Rapport de masculinité, selon la nationalité, en 1990 et en 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

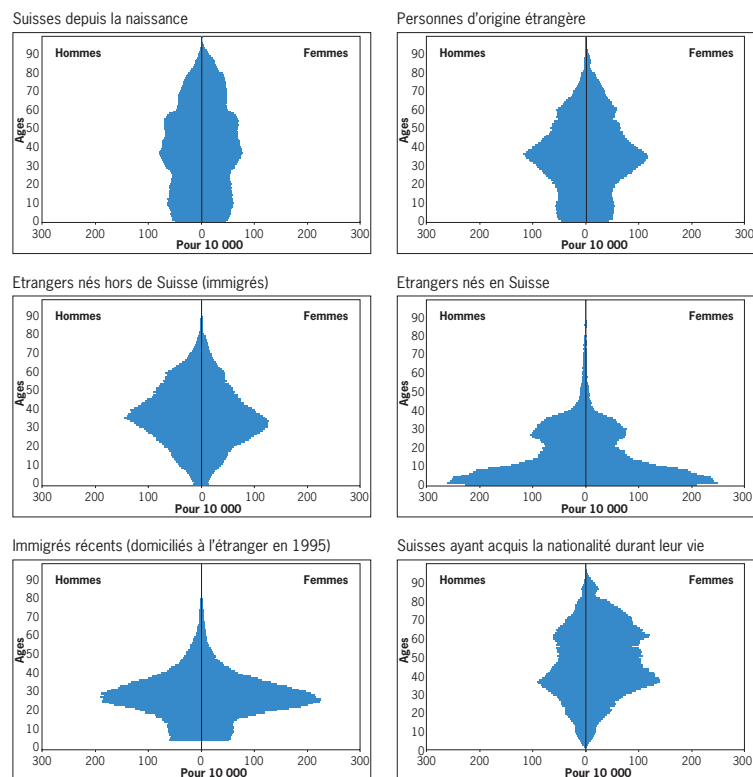
Dans ce graphique, l'ancienne Yougoslavie regroupe cinq nationalités (République Yougoslave, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Macédoine).

2.2 UNE POPULATION JEUNE

Les communautés migrantes représentent en Suisse, comme ailleurs en Europe (Haug et al., 2003; OCDE, 1991) un frein certes partiel, mais bienvenu, au vieillissement de la population. Une évolution marquante de ces dernières décennies a cependant été la transformation de la structure par âge des étrangers et, globalement, le vieillissement, certes lent mais significatif, de cette population. En 1970, les groupes d'étrangers en provenance d'Allemagne (55 jeunes de 0 à 19 ans pour 100 adultes de 20 à 64 ans), de France (50%), d'Italie (46%), d'Afrique (63%) d'Asie (59%) et d'Amérique (87%) présentaient des rapports de dépendance des jeunes⁷ particulièrement élevés, quoique parfois inférieurs à celui des Suisses qui sortaient de la période du baby-boom (54%). Aujourd'hui, ces collectivités ont vu le poids relatif des jeunes par rapport aux personnes d'âge intermédiaire diminuer en raison d'une migration essentiellement composée d'adultes. Le rapport de dépendance des jeunes est de 15% pour les Allemands et de 21% pour les Français. En revanche, les collectivités appartenant aux nouveaux flux migratoires ont vu cet indicateur augmenter fortement, ainsi que l'attestent les Turcs (50 jeunes de 0 à 19 ans pour 100 adultes de 20 à 64 ans en 2000 contre 36% en 1970). Les proportions de personnes aux âges de la retraite (65 ans et plus) pour 100 actifs (20 à 64 ans) ont pour leur part progressé de manière rapide pour les Italiens et Espagnols, mais ont diminué pour les Asiatiques, Américains et Africains, signifiant un rajeunissement de ces populations (Graphique 6).

⁷ Défini comme étant le rapport entre le nombre de jeunes âgés de 0 à 19 ans et celui des personnes aux âges intermédiaires (20 à 64 ans), exprimé en %. Un rapport élevé signifie que la population comprend une proportion importante de jeunes et un potentiel de croissance démographique élevé; au contraire, un faible rapport suggère une future diminution de la population.

Graphique 7: Population résidente selon l'âge, le sexe et l'origine, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Les pyramides des âges sont exprimées pour 10 000 personnes et ne traduisent pas les effectifs respectifs.

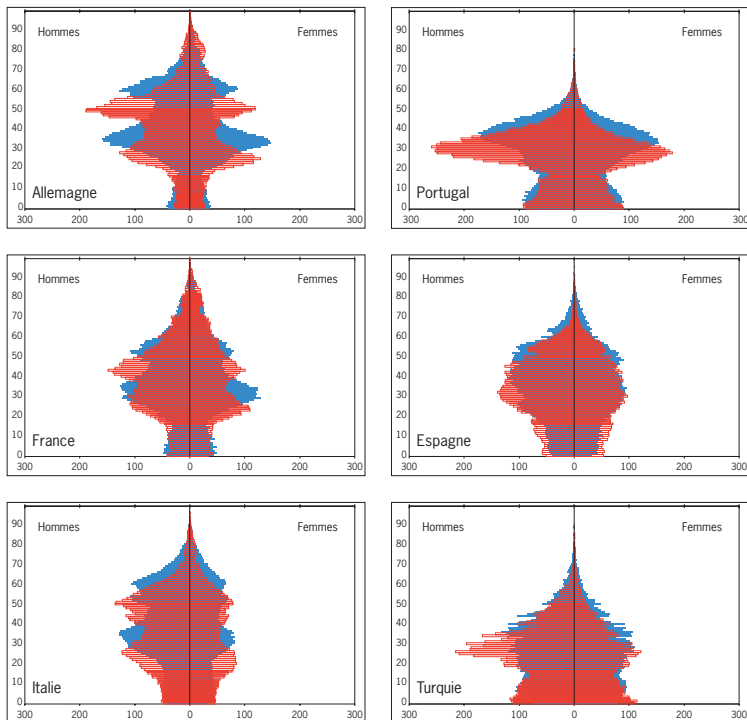
Les populations étrangères se caractérisent en outre par une distinction des schémas selon le statut migratoire et de naturalisation. Les primo-migrants montrent ainsi une forte proportion de personnes en âge d'exercer une activité, et une dominante masculine plus marquée parmi les âgés que parmi les jeunes (entre 22 et 32 ans, on dénombre même plus de femmes que d'hommes); la deuxième génération d'étrangers constitue pour sa part sans conteste le réservoir démographique de la Suisse, avec une très forte majorité de jeunes (65% de 0 à 19 ans). Les immigrants récents, nés à l'étranger et domiciliés à l'étranger en 1995, montrent de leur côté une forte proportion de jeunes adultes qui, dans leur pays, demeurent les premiers candidats à l'immigration. On dénombre par ailleurs une majorité de femmes dans ce groupe, ce qui traduit la féminisation des flux migratoires récents. Enfin, le groupe des naturalisés présente une structure caractérisée par une majorité d'adultes de plus de 30 ans. Une majorité féminine, en particulier parmi les personnes naturalisées âgées de 40 ans et plus, est observable: à l'âge de 50 ans, on dénombre ainsi deux femmes naturalisées pour un homme, et à l'âge de 70 ans trois femmes pour deux hommes.

Les structures par âge peuvent être très variées selon la nationalité, et l'on retiendra trois profils très différents:

- les Allemands, les Français et désormais aussi les Italiens se caractérisent, par rapport à la moyenne des étrangers, par une faible proportion d'enfants et une proportion élevée d'âgés; ces personnes appartiennent à des flux migratoires déjà anciens qui ont de la peine à se renouveler⁸⁾, et sont caractérisées par des retours dans le pays d'origine relativement peu fréquents. On relèvera, en particulier pour les Allemands, de très fortes variations dans les effectifs selon l'âge, avec une surreprésentation de personnes âgées de 30 à 40 ans et de 55 à 65 ans, et une sous-représentation de personnes de 40 à 55 ans. Ce sont en effet les membres des générations 1935-1945 venus en Suisse à la fin des années 1950 et au début des années 1960 suite à des opportunités professionnelles fréquentes, qui représentent, avec leurs propres enfants et les stagiaires récents nés entre 1965 et 1975, les deux groupes numériquement les plus importants. Les structures par âge des Allemands tendent à vieillir rapidement (Graphique 8);
- les ressortissants des pays d'Europe non communautaire (Turquie par exemple; graphique 8), d'Afrique, d'Asie, mais aussi du Portugal présentent une faible proportion d'âgés, et une forte proportion d'enfants; ils appartiennent en effet à des flux migratoires plutôt récents et se caractérisent généralement par une fécondité élevée. Pour les Portugais, ce sont principalement les générations nées durant la fin du baby-boom portugais (générations 1960 à 1970) qui ont émigré en Suisse ou dans d'autres pays, faute d'avenir professionnel dans leur pays. Ces générations constituent le tiers de la population portugaise en Suisse, contre 17% pour les Suisses. Dans ces collectivités, les structures par âge sont restées stables depuis 1990, à l'exception des Turcs qui ont observé une vague de naturalisations parmi les jeunes adultes, réduisant de ce fait la largeur de la pyramide des âges;
- enfin, les ressortissants espagnols et américains ont à la fois peu d'enfants et peu de personnes âgées. Il s'agit d'une migration d'actifs, rentrant en majorité dans leur pays une fois l'âge de fin d'activité professionnelle atteint (Bolzman et al., 1999).

⁸⁾ On observera cependant un accroissement de l'immigration en provenance de ces pays depuis 1995.

Graphique 8: Population résidente selon l'âge et le sexe, pour un choix de nationalités, en 2000 (en foncé) et en 1990 (en clair)

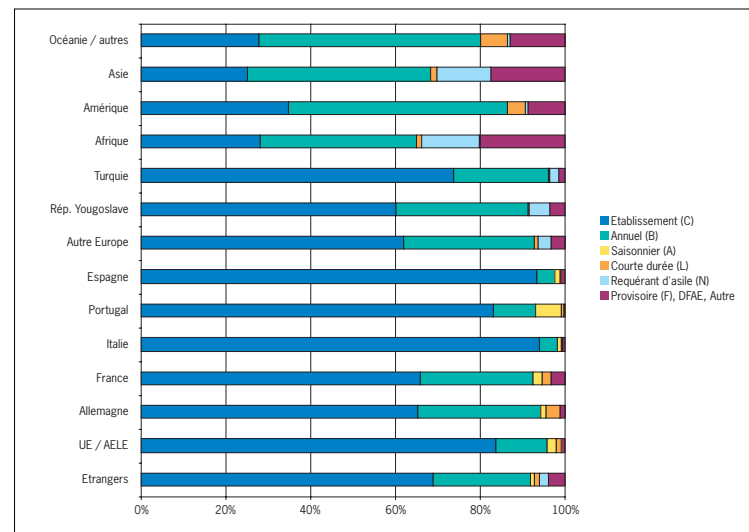


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
 Les pyramides des âges sont exprimées pour 10 000 personnes et ne traduisent pas les effectifs respectifs.

2.3 LE STATUT DE SÉJOUR: VARIÉTÉ ET PRÉCARITÉ DES SITUATIONS

Conséquence des politiques migratoires en vigueur en Suisse, la population étrangère présente des statuts de séjours variés. Ainsi, les collectivités italiennes (94%), espagnoles (93%) et portugaises (83%) ont une proportion élevée de permis d'établissement (permis C), tandis que les collectivités africaines, asiatiques et américaines n'accèdent que dans moins de 40% des cas à ce statut. Africains et Asiatiques résident en Suisse selon des statuts très variés, avec pour approximativement 13% d'entre eux un statut de requérant d'asile (permis N), pour 11% un statut d'admission provisoire (permis F), et pour 7% une autorisation de courte durée (Permis L). Quant aux Français et aux Allemands, s'ils se répartissent pour deux tiers en permis d'établissement, et pour un tiers en permis annuel et de courte durée, cela est surtout dû à l'importance des migrants récents dans ces collectivités. La plupart de ces personnes au bénéfice d'un permis annuel ont accédé à permis d'établissement dans les années suivant le recensement (Graphique 9).

Graphique 9: Population résidente étrangère selon le permis de séjour (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Il résulte de cette répartition des étrangers selon le permis des conditions de séjour plus ou moins précaires en fonction de la nationalité. Avec les arrangements bilatéraux entre la Suisse et la Communauté européenne, la situation des migrants provenant de l'Europe communautaire s'est très rapidement améliorée, et on peut supposer en particulier une régularisation de la situation de personnes (par exemple les Portugais) vivant auparavant en Suisse sans permis. Pour les ressortissants des pays non européens, le séjour en Suisse paraît par contre beaucoup moins stable. C'est le cas en particulier des 25 900 personnes ayant déclaré au moment

du recensement être au bénéfice d'une admission provisoire, personnes qui ne disposent que de droits limités, par exemple en termes de regroupement familial, d'intégration et de mobilité sur le territoire, malgré le fait que 80% de ces personnes sont en Suisse depuis plus de cinq ans; c'est aussi le cas des 34 200 requérants d'asile, qui n'ont qu'un accès restreint au marché du travail⁹⁾.

⁹⁾ La population clandestine, pour laquelle la précarité du séjour est encore plus importante, ne figure pour sa part pas dans les données du recensement.

3 INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET STRUCTURELLE DES POPULATIONS ÉTRANGÈRES

Garantir à chaque résident, quelle que soit son origine, l'accès à une formation, à un travail et à un logement adaptés à ses propres ressources est l'un des buts que devrait viser tout pays d'immigration. Les informations des recensements sont dans ce contexte utiles afin de décrire le niveau d'intégration des étrangers dans ces domaines. En terme de formation, des différences sont observées pour certaines collectivités en comparaison avec les Suisses d'origine, et peuvent être analysées en tenant compte de la génération de migration (primo-migrants ou enfants de migrants) et de l'origine. La très forte contradiction existant entre les collectivités francophones et germanophones – à niveau de formation élevé – et celles d'Europe du Sud et d'Europe non communautaires – à faible niveau de formation – se traduit par des différences dans le type d'activité pratiquée et dans les conditions de logement. Pour synthétiser ce chapitre, il est possible d'affirmer que l'immigration en Suisse repose encore sur un modèle privilégiant les travailleurs hautement qualifiés des pays limitrophes et ceux, à faible niveau de qualification, des pays traditionnellement fournisseurs de main-d'œuvre.

3.1 UN NIVEAU DE FORMATION À CARACTÈRE BIMODAL

La comparaison des niveaux de formation atteints par la deuxième génération de migrants, avec ceux du groupe de leurs parents et à ceux des autochtones du même âge informe sur l'éventuelle mobilité sociale des enfants de migrants, et permet de comprendre comment se produit l'intégration structurelle.

Différentes analyses ont été effectuées sur la mobilité sociale, le parcours scolaire et la formation professionnelle des étrangers de deuxième génération, issus de flux migratoires généralement peu qualifiés. Une hypothèse fréquemment émise serait que les communautés étrangères mobilisent des moyens permettant à leurs enfants de gravir les échelons dans la formation et dans la profession, malgré les barrières (par exemple linguistiques) pouvant se poser et malgré le fait que la migration, lorsqu'elle est perçue comme temporaire, n'incite pas à un investissement scolaire conséquent (Lanfranchi, 1989). La réussite scolaire et professionnelle peut alors être considérée comme un moyen de sortir de la position de migrant dans laquelle ont été cantonnés les parents. Pour d'autres auteurs, la mobilité éducative d'une génération à l'autre en terme de niveau de formation est généralement faible, et pour cette raison, les enfants de migrants – en tous les cas ceux issus de migrations de main-d'œuvre non qualifiée – conservent un déficit de formation par rapport à la population d'accueil. Pour les enfants ayant vécu un changement de domicile en cours de scolarité, le passage d'un système scolaire à un autre est en outre un facteur susceptible d'entraîner des difficultés scolaires (Gurny et al., 1984), en particulier pour ceux ne parlant pas la langue du lieu d'accueil ou étant issus d'un système de formation très différent. Bien sûr, la capacité du système scolaire suisse à s'adapter aux caractéristiques migratoires est également en cause (Perregaux et Togni, 1995), et justifie l'analyse du niveau de formation des jeunes migrants.

Les données du recensement sur la formation achevée et la formation en cours des étrangers permettent d'infirmer ou de confirmer ces différentes hypothèses contradictoires sur le niveau de formation des migrants, sans pour autant donner une information sur le niveau de compétence des jeunes étrangers, ni sur les mécanismes conduisant à un éventuel déficit de formation¹⁰. On s'intéressera dans cette section à deux aspects du niveau de formation: d'une part, celle en cours parmi les personnes encore insérées dans le système de formation scolaire et professionnelle, et d'autre part la formation achevée des personnes sur le marché du travail.

3.1.1 Enfants en cours de scolarisation

Bien que de très fortes diversités existent concernant le niveau de formation et la scolarisation, les associations entre ce niveau et la migration sont complexes à appréhender. En effet, le flux migratoire peut être provoqué par des motifs de formation ou avoir au contraire un rôle négatif sur celle-ci; ainsi, parmi les immigrés allemands (nés à l'étranger), près de 34% des jeunes âgés de 25 ans vivant en Suisse sont en cours de formation tertiaire (école professionnelle supérieure, université ou haute école), proportion élevée que l'on peut aisément expliquer par la présence dans ce groupe de personnes arrivées spécifiquement dans le pays pour y étudier. Pour d'autres collectivités chez qui la migration est essentiellement motivée par la recherche d'un emploi rémunéré, la migration sélectionne des personnes actives sur le marché du travail: ainsi, plus de 90% des Yougoslaves, des Turcs et des Portugais nés à l'étranger ne sont plus en formation à l'âge de 25 ans, soit bien plus que les Suisses du même âge, pour qui le quart de la population est toujours scolarisée.

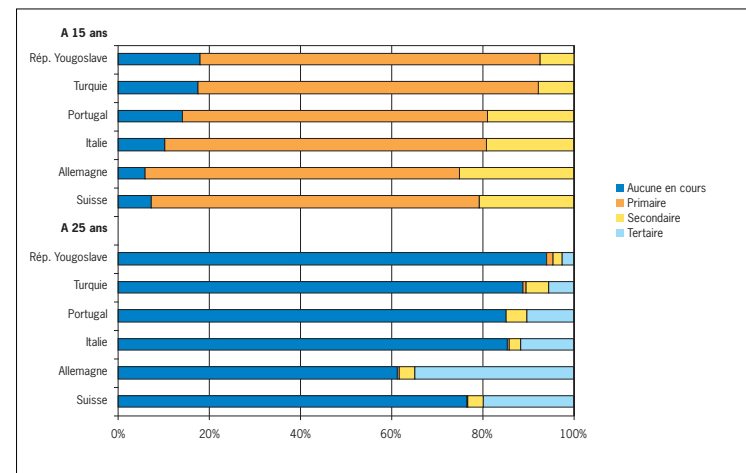
L'interprétation du niveau de formation des jeunes peut néanmoins être effectuée en comparant le statut de scolarité de cohortes de différents âges et en faisant la distinction entre primo-migrants et deuxième génération (Graphique 10). Il apparaît alors clairement que les étrangers quittent plus tôt le système scolaire que les Suisses, puisque parmi les jeunes âgés de 15 ans, près de 20% des Yougoslaves et des Turcs, et même 30% des Africains, ne sont plus scolarisés. Au même âge, l'accès au niveau secondaire (école post-obligatoire) est plus fréquent parmi les Suisses, les Italiens, les Français, les Espagnols et les Allemands que parmi les ressortissants de l'Europe non communautaire.

Les différentiels dans les niveaux de formation restent donc très marqués en fonction de la nationalité, même parmi les jeunes nés en Suisse, pour qui on peut supposer une scolarité effectuée en grande partie en Suisse. Ces différentiels sont très certainement le reflet d'une faible mobilité sociale et scolaire entre la génération des parents et celle des enfants.

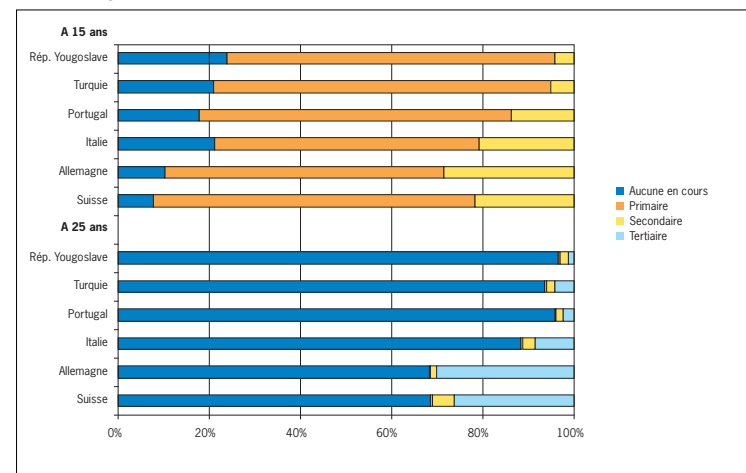
¹⁰ On se référera à une étude récente, mettant en évidence le handicap rencontré par les étrangers de 15 ans par rapport aux Suisses, pour une analyse des compétences scolaires (Moser, 2001).

Graphique 10: Population résidente de 15 ans et de 25 ans, selon la nationalité et la situation scolaire (en %), en 2000

Nés en Suisse



Nés à l'étranger



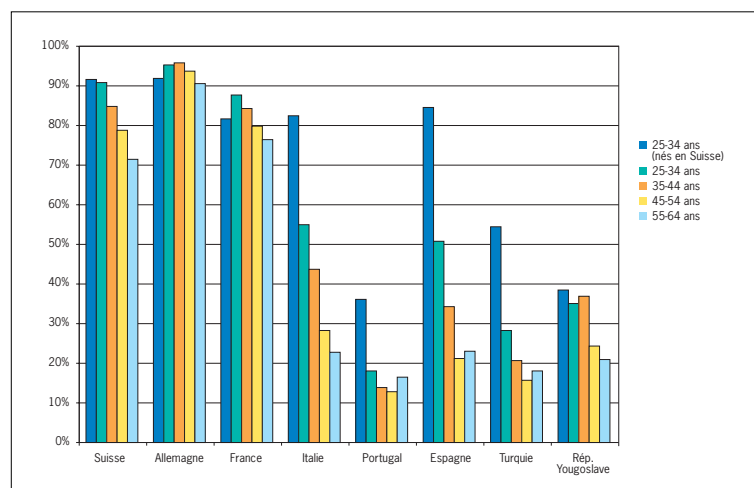
Source: Recensement fédéral de la population, OFS

3.1.2 Niveau de formation achevé

En ce qui concerne les adultes hors scolarité, le niveau de formation atteint traduit clairement les spécificités des flux migratoires en direction de la Suisse, ceux-ci ayant dans un premier temps privilégié les travailleurs peu qualifiés, insérés dans des postes requérant un faible niveau de formation (Graphique 11). La tendance observée plus récemment en Europe et en Suisse, visant à privilégier la migration d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, a cependant conduit à une proportion de plus en plus élevée de personnes ayant achevé avec succès une formation secondaire ou tertiaire. Dans le même temps, une amélioration générale du niveau d'instruction s'observe dans certains pays d'origine. Quant à la deuxième génération de migrants, elle se situe généralement à mi-chemin entre les Suisses du même âge et leurs parents. La mobilité sociale est particulièrement importante pour les Espagnols et les Italiens, beaucoup moins pour les Portugais, Turcs et Yougoslaves.

Des différences assez importantes en matière de formation achevée caractérisent les migrants définis selon la nationalité: alors que la migration en provenance du Portugal et de la Turquie se spécifie toujours par une majorité de travailleurs non qualifiés, les migrants allemands et français ont toujours montré un niveau de formation très élevé.

Graphique 11: Proportion de personnes nées à l'étranger ayant atteint un niveau de formation secondaire ou tertiaire, selon la nationalité et l'âge, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

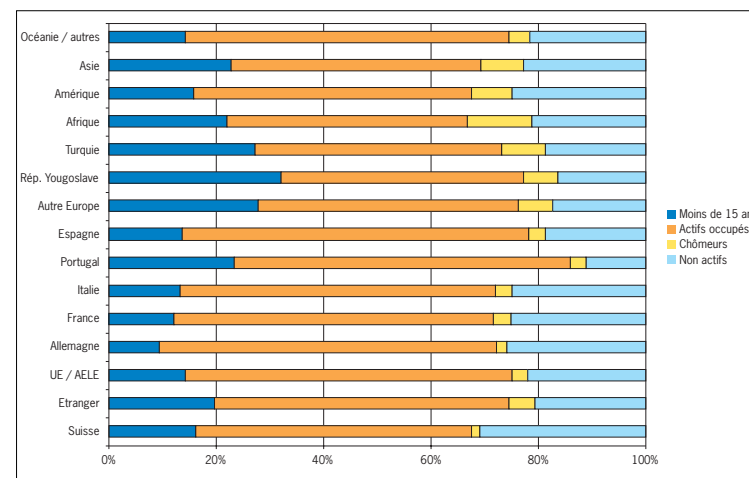
Pour les personnes de nationalité suisse: ensemble de la population; pour les autres nationalités, personnes nées à l'étranger, sauf cas spécifiés. Niveaux de formation secondaire et tertiaire comprennent: apprentissage, école professionnelle à plein temps, école préparant à la maturité, école normale, formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, haute école spécialisée, université, haute école.

3.2 DES SPÉCIFICITÉS SOCIO-PROFESSIONNELLES BIEN MARQUÉES

3.2.1 Diversités concernant le statut professionnel

Les populations étrangères présentent un taux d'actifs occupés (actifs pour 100 personnes résidentes tous âges) compris entre 44,8% pour les ressortissants africains et 64,4% pour les ressortissants espagnols (Graphique 12). Les Africains présentent non seulement une forte proportion de jeunes, mais aussi un taux élevé de chômeurs et d'inactifs, explicable en particulier par leur statut de séjour. Les Espagnols, mais aussi les Portugais et plus généralement les ressortissants de l'Europe communautaire montrent une proportion d'actifs occupés dépassant 60%, explicable par le statut professionnel encore bien marqué de ces flux migratoires. Généralement, la population migrante est une population active et, pour l'ensemble des étrangers, la proportion d'actifs est proche de 55%, contre guère plus de 51% pour les Suisses.

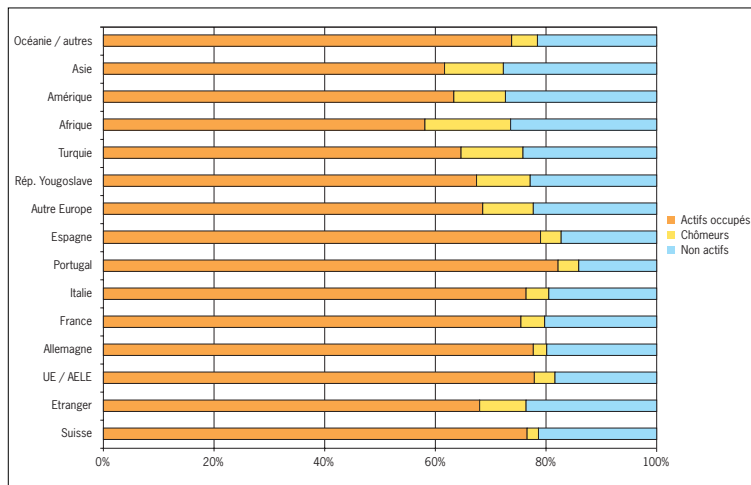
Graphique 12: Population résidente, selon la nationalité et le statut sur le marché de l'emploi (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Si l'on se limite à la population se situant aux âges «légaux» de l'activité professionnelle (15 à 64 ans), on peut observer un taux d'actifs occupés plus élevé pour les Suisses que pour les étrangers (Graphique 13), autant chez les hommes (85,8% pour les Suisses contre 81,3% pour les étrangers) que chez les femmes (67,7% contre 62,7%). Le chômage élevé parmi les communautés étrangères n'appartenant pas à l'Europe communautaire, la proportion élevée d'étrangers suivant une formation après 15 ans en particulier parmi ceux provenant de pays de l'Europe communautaire, ainsi que les barrières à l'emploi pour les étrangers ne bénéficiant pas d'un permis leur autorisant une activité professionnelle, expliquent ces faibles taux d'activité, relativement à ceux des Suisses.

Graphique 13: Population résidente aux âges actifs, selon la nationalité et le statut sur le marché de l'emploi (en %), en 2000

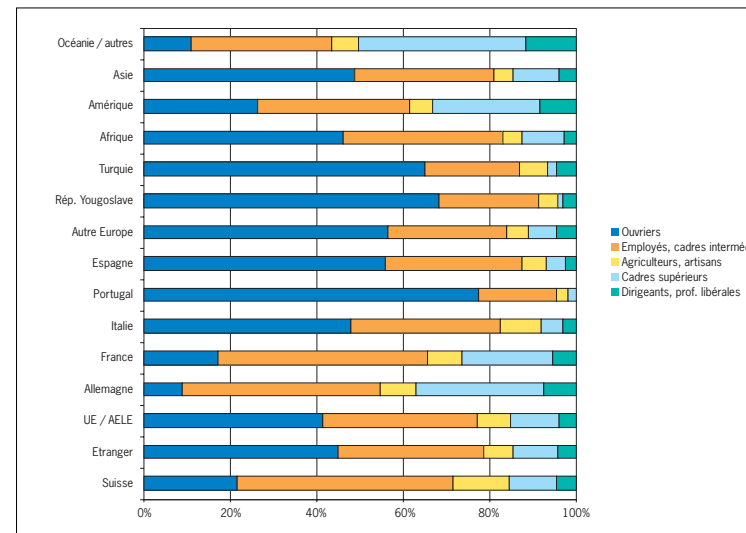


Source: Recensement fédéral de la population, OFS

3.2.2 Position dans la profession

Au sein de la population active occupée, la position dans l'entreprise n'est pas répartie uniformément selon la nationalité (cf. Flückiger, 2003). En limitant l'analyse aux personnes exerçant une activité professionnelle, et ayant répondu à la question sur la position dans l'entreprise, on peut en effet observer, sans surprise, que ce sont les Portugais, les Yougoslaves et les Turcs qui dénombrent la proportion la plus élevée d'ouvriers, et la proportion la moins élevée de dirigeants ou de cadres supérieurs. Les Allemands, Français, Américains – essentiellement les Nord-Américains – et ressortissants australiens montrent pour leur part une présence importante de cadres supérieurs ou de dirigeants. Pour les personnes originaires de ces régions du monde, la migration en direction de la Suisse est très souvent motivée par l'accès à une position professionnelle intéressante. Il conviendrait cependant de vérifier ces résultats en tenant compte du niveau de formation, de l'ancienneté dans l'entreprise, et de l'expérience professionnelle, avant de faire le constat d'une discrimination pour différentes nationalités dans l'accès aux postes à responsabilités.

Graphique 14: Population active, selon la nationalité et la catégorie socio-professionnelle (en %), en 2000

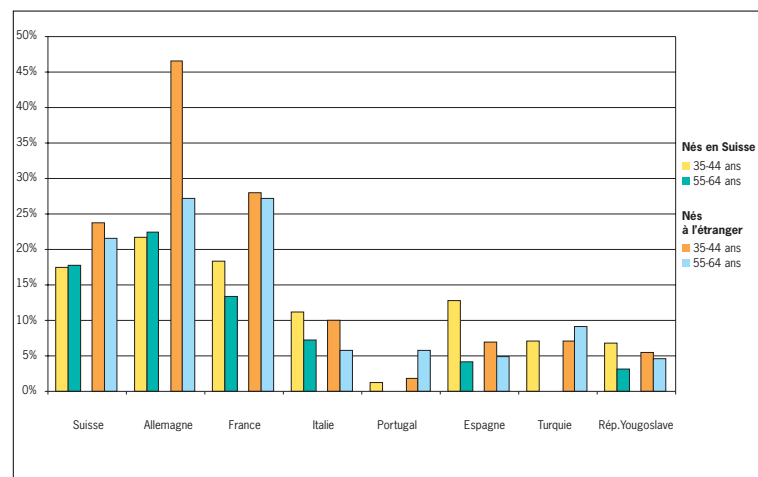


Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Les liens entre la génération de migrants et la position dans la profession sont étroits. Ceci est illustré par les Allemands, pour qui les primo-migrants – en particulier ceux âgés de 35 à 44 ans et arrivés le plus souvent en Suisse au cours des années 1990 – occupent dans 45% des cas un poste de dirigeant ou de cadre supérieur (Graphique 15). Quelque 22% des «Secondos» allemands du même âge sont dans ce cas. Parmi les primo-migrants, les jeunes Italiens de 35 à 44 ans figurent pour leur part beaucoup plus fréquemment que leurs aînés dans de hautes positions hiérarchiques. En revanche, la probabilité d'occuper une position supérieure dans l'entreprise est faible pour les communautés ibériques et les européens non communautaires.

D'une génération de migrants à l'autre, on observe des tendances différentes avec une diminution de la position hiérarchique moyenne pour les enfants d'immigrés français et allemands, et une augmentation pour les autres collectivités étrangères. Ces tendances traduisent un phénomène de convergence de la part des personnes employées dans des postes élevés pour la deuxième génération, par rapport à la valeur observée pour les Suisses.

Graphique 15: Probabilité d'occuper un poste de dirigeant, une profession libérale ou de cadre supérieur, selon la nationalité, le lieu de naissance et l'âge, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

3.3 L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

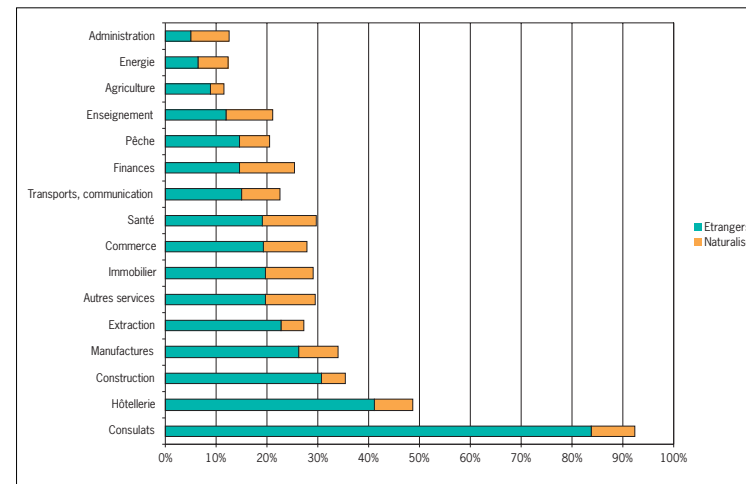
3.3.1 Secteurs d'activité

La position des étrangers sur le marché du travail doit par ailleurs être analysée en tenant compte de l'apport parfois très important des migrants pour un certain nombre de branches d'activité. Le rôle de la migration sur le fonctionnement de secteurs industriels ou de l'économie a de nombreuses fois été mis en évidence en Europe et en Suisse (cf. par exemple Bürgermeier, 1992). En Suisse, ce rôle se caractérise en particulier par un apport élevé de la main-d'œuvre étrangère dans les domaines de la construction, de la restauration, et de la santé, et au sein de ces domaines dans quelques professions correspondantes. Il peut être décrit en se référant à la proportion de personnes de nationalité ou d'origine étrangère dans les différentes branches d'activité.

Les secteurs d'activité comptant la proportion la plus élevée d'étrangers sont, sans surprise, l'hôtellerie (41,1%) et la construction (30,8%)¹¹. En revanche, l'administration (5,6%), le secteur de l'énergie (6,6%) et l'agriculture (8,9%) sont les secteurs d'activité comprenant la plus faible proportion d'étrangers. La naturalisation contribue à accroître les diversités entre secteurs d'activité, puisque plus de la moitié des personnes d'origine étrangère travaillant dans l'administration ont été naturalisées, contre moins de 20% dans l'hôtellerie et la construction (Graphique 16).

¹¹) Nous excluons ici la situation particulière des activités consulaires.

Graphique 16: Proportion d'étrangers et de personnes d'origine étrangère, selon le secteur d'activité, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

En décomposant les différents secteurs, et en excluant les petites branches d'activité (moins de 1000 personnes actives), on peut dénombrer 61,2% d'étrangers dans les entreprises de nettoyage (66,6% de personnes d'origine étrangère), 59,4% (63,8%) dans la plâtrerie, 56,0% (60,7%) dans la fonderie de fonte, et 51,6% (60%) dans la blanchisserie et teinturerie. En revanche, on ne compte que 1,0% d'étrangers (mais 5,1% de personnes d'origine étrangère) dans la défense nationale, 1,6% (2,9%) dans l'élevage de bovins, 2,4% (8,9%) dans la police, et 4,2% (12,5%) dans la justice. On relèvera ainsi que la naturalisation est fréquente parmi les personnes d'origine étrangère travaillant dans les secteurs du maintien de l'ordre, en raison d'une plus forte incitation à demander le passeport suisse lorsque l'on prévoit une carrière dans ces domaines, et de freins importants à la pratique de sa profession dans ces secteurs pour les étrangers.

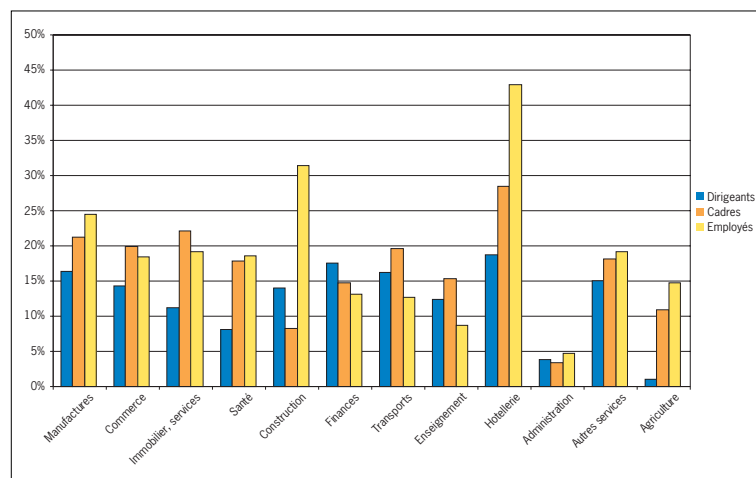
L'impact de la main-d'œuvre étrangère sur l'économie peut par ailleurs être affiné en tenant compte de la position dans l'entreprise et de l'activité pratiquée. Ainsi, au sein des branches d'activité, les étrangers figurent surtout en tant qu'employés, et beaucoup moins en tant que dirigeants ou de cadres (Graphique 17). Dans l'hôtellerie, 43% des employés sont des étrangers, contre 18% des dirigeants. Dans l'agriculture, 15% des employés sont étrangers, contre 1% seulement des dirigeants. En revanche, les finances, voire les transports et l'enseignement, observent une diminution de la proportion d'étrangers à mesure que le niveau de responsabilité diminue, signifiant dans ces secteurs le recours à du personnel étranger hautement qualifié pour la direction, et l'emploi de main-d'œuvre autochtone.

Outre l'hôtellerie et l'agriculture, les entreprises de nettoyage (dirigées dans 27% des cas par des étrangers, et pour qui 61% du personnel sans responsabilité est de nationalité étrangère)

présentent une forte ségrégation quant à l'accès à des postes à responsabilité. Les administrations d'entreprise (45,6% de dirigeants et 23,6% d'employés étrangers), les fabricants de médicaments (33,6% contre 20,0%) et les banques (autres que la Banque nationale suisse, 18,2% contre 12%) font pour leur part partie des secteurs d'activité présentant une forte proportion d'étrangers aux postes de dirigeants.

Le recoupement entre la profession exercée et le secteur d'activité indique par ailleurs que, dans les établissements hospitaliers, seuls 7% des employés de commerce, 10% des assistants médicaux et 11% des infirmiers en pédiatrie sont de nationalité étrangère. Quelque 20% des médecins sont pour leur part de nationalité étrangère. Si les étrangers sont sous-représentés dans l'administration hospitalière et les soins, ils représentent en revanche une part importante de la main-d'œuvre dévouée aux travaux d'entretien dans l'hôpital et à ceux de faible qualification: 44% du personnel de cuisine est de nationalité étrangère, comme 67% des employés de maison et 69% des personnes engagées dans la conciergerie et le nettoyage de locaux. Ces chiffres mettent en évidence une segmentation élevée du marché du travail dans ce secteur en fonction de la nationalité.

Graphique 17: Proportion d'étrangers selon la branche d'activité et la position dans l'entreprise, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

3.3.2 Des professions spécifiquement étrangères

Par ailleurs, il est intéressant de constater que les étrangers présentent une situation professionnelle très différente de celle des Suisses. Parmi les professions exercées en majorité par des étrangers et étrangères figurent celle de femmes de chambre et personnel de lingerie (74,3%), de spécialistes du minage et de la construction de tunnels (73,8%), des professions de l'industrie et du bâtiment sans autres spécifications (65,9%), des autres professions du net-

toyage (65,8%), et des soudeurs (63,7%). Parmi les corps de métiers où les étrangers sont les moins fréquemment présents figurent les agriculteurs (0,8%), les pompiers professionnels et protection civile (1,1%), les gardes forestiers (1,2%), les professeurs de dessin (1,4%) et les militaires de carrière (1,4%).

La migration conduit pour le pays d'accueil à un apport de compétences professionnelles spécifiques et parfois élevées, compétences qui peuvent ne pas être toujours parfaitement bien utilisées. On peut en effet émettre l'hypothèse d'une difficulté pour les migrants à trouver un emploi correspondant à leur niveau de formation. Il est aussi suspecté que les conjoints de migrants, arrivés en Suisse au titre du regroupement familial, peuvent avoir des difficultés à retrouver dans le pays d'accueil un emploi correspondant à leur profession apprise. Comparer les compétences professionnelles des étrangers (profession apprise) avec celles exercées sur le marché du travail (profession exercée) illustre cette adéquation entre les ressources disponibles et celles mises à disposition. Cette comparaison doit cependant être effectuée en tenant compte du fait que, dans de nombreux cas, les aléas de la vie ou différentes barrières à l'emploi empêchent la personne, quelle que soit sa nationalité, d'exercer la profession apprise, et l'encouragent à bifurquer vers une autre voie professionnelle, parfois dans une optique d'élévation sociale, d'autres fois dans un processus de détérioration de la catégorie sociale, liée par exemple à des épisodes de chômage ou une incapacité.

A défaut de pouvoir étudier dans les détails cette question, faute de données sur les motivations professionnelles, nous pouvons mettre en évidence, en focalisant notre approche à quelques professions et en comparant la profession apprise avec la profession exercée, une relative sous-utilisation de la formation professionnelle des personnes de nationalité étrangère. C'est le cas des médecins qui peuvent être comparés au groupe des assistants médicaux, et des spécialistes en sciences économiques, employés comme comptables ou employés de bureau (Tableau 1).

Tableau 1: Répartition (en %) de la population, selon la profession exercée et la profession apprise, pour différents corps professionnels, selon la nationalité, en 2000

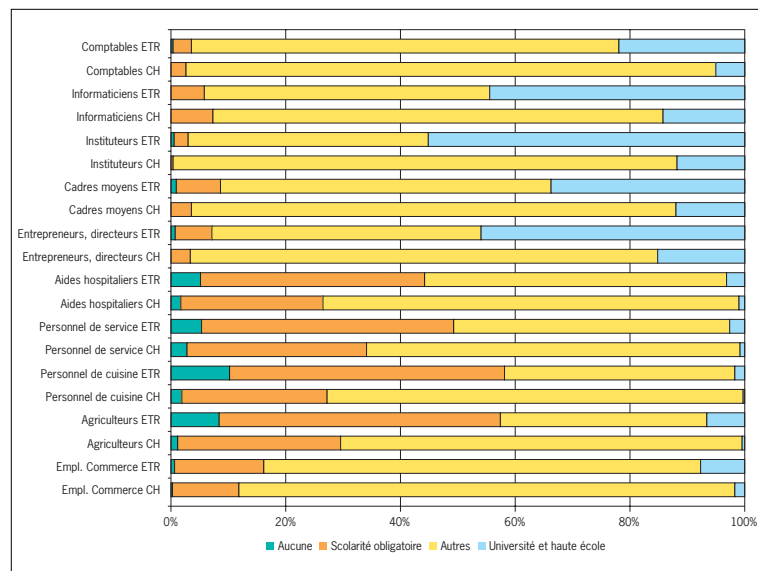
Profession exercée	Profession apprise	Suisses (%)	Etrangers (%)
Assistants médicaux	Médecins	1.7	6.7
	Assistants médicaux	76.3	73.1
	Autres	22.0	20.2
Comptables	Employés de commerce	59.1	43.9
	Professions des sciences économiques	6.2	11.5
	Comptables	16.2	23.7
	Autres	18.5	20.8
Employés de bureau	Employés de bureau	69.3	66.2
	Autres	30.2	32.3
	Professions des sciences économiques	0.5	1.5

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

La proportion de médecins parmi les personnes actives en tant qu'assistants médicaux et la proportion d'universitaires (sciences économiques) parmi les comptables et employés de bureau attestent ainsi de la sous-utilisation des compétences d'un certain nombre d'étrangers.

La sur-qualification professionnelle n'est pas le seul élément qui caractérise les étrangers. Dans de nombreuses positions professionnelles, il existe parmi les collectivités étrangères, une sous-qualification, en d'autres termes une moindre probabilité d'avoir une formation professionnelle adéquate. Quelques professions, parmi celles les plus fréquemment exercées en Suisse, peuvent servir d'illustration. Ainsi, parmi les activités ne requérant pas une formation universitaire (agriculteurs, employés de commerce et de bureau, personnel de cuisine, personnel de service, aides hospitaliers par exemple), les personnes de nationalité étrangère exerçant ces professions présentent plus souvent que les Suisses un niveau de formation limité à la scolarité obligatoire, voire aucune formation (Graphique 18). En revanche, parmi les formations requérant une formation plus poussée, on observe parmi les étrangers une proportion accrue d'universitaires. C'est le cas des entrepreneurs et directeurs d'entreprise, des cadres moyens, des instituteurs, des informaticiens et même des comptables.

Graphique 18: Niveau de formation achevé parmi les personnes de nationalité suisse et étrangère, selon la profession exercée (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

4 FAMILLES ET MÉNAGES ÉTRANGERS: STRUCTURE ET RÉPARTITION DES RÔLES ET CONDITIONS DE LOGEMENT

L'intérêt que présente l'étude des comportements familiaux des populations étrangères se justifie par le rôle du ménage sur le rythme d'intégration – par exemple via la scolarisation de l'enfant – et sur la transmission des modes de vie. Dans ce contexte, on peut observer que globalement, mais pas systématiquement, la famille migrante est une famille de type «traditionnel», composée d'un couple – le plus souvent marié – et d'un ou plusieurs enfants. Bien que la migration puisse conduire à l'éclatement familial – au moins temporairement, jusqu'à l'éventuel regroupement familial – la proportion de personnes étrangères vivant seules est plus faible pour les étrangers que pour les Suisses. Les Allemands et les Français constituent cependant des exceptions, la migration étant souvent conjuguée au singulier.

La description des comportements familiaux et des caractéristiques des ménages étrangers, si elle présente un intérêt pour la compréhension des modes de vie des collectivités migrantes, se heurte à des questions de définition. Faut-il retenir un critère restrictif du ménage étranger, en se limitant par exemple aux ménages composés uniquement de personnes de nationalité étrangère, considérer plus largement l'ensemble des ménages comprenant au moins un étranger, prendre en compte la nationalité de la personne de référence uniquement, ou des adultes du ménage? Comment, par ailleurs, traiter la question de l'origine (personnes naturalisées, personnes nées à l'étranger) dans l'analyse des ménages? Nous discuterons dans un premier temps ces définitions, avant de présenter la répartition des étrangers selon le type de ménage. Enfin, le fonctionnement des familles – révélé par le partage des activités professionnelles –, ainsi que les conditions de logement des ménages, seront précisés.

4.1 UNE TYPOLOGIE DES MÉNAGES ÉTRANGERS

En 2000, parmi les personnes vivant en ménage privé¹², on a dénombré 1 404 400 étrangers (20,1%) et 5 588 400 Suisses (79,9%). Les personnes de nationalité étrangère représentent par ailleurs 28,5% de la population vivant en ménage collectif (soit 42 000 personnes).

Le nombre de ménages privés ayant comme personne de référence un étranger est de 579 300 (soit, 18,5% du total des ménages, 2 536 100 ménages ayant à leur tête une personne de référence de nationalité suisse), tandis que le nombre de ménages privés comprenant au moins une personne étrangère, mais dont la personne de référence est suisse, se chiffre à 89 600, soit plus du double de l'effectif recensé en 1990¹³ (Tableau 2). A cette date en effet, on pouvait dénombrer 508 000 ménages privés ayant à leur tête une personne de référence étrangère et 40 000 autres dont la personne de référence était de nationalité suisse, mais où un

¹² Le recensement distingue les ménages privés des ménages collectifs, ces derniers pouvant être de différents types (établissements d'exécution des peines, homes pour personnes âgées, hôpitaux, etc.). Chaque ménage privé comprend par définition une personne de référence.

¹³ La nouvelle formulation de la question sur la position dans le ménage nécessite cependant une certaine prudence dans la comparaison des résultats obtenus en 1990 et en 2000.

membre du ménage au moins est étranger (OFS, 1996). On relèvera par ailleurs que 101 100 ménages ayant à leur tête une personne de nationalité étrangère comprennent au moins une personne de nationalité suisse. Les ménages mixtes, en terme de nationalité, se chiffrent donc à près de 200 000. Au cours de la dernière période intercensitaire, le nombre de ménages étrangers a augmenté de 71 000 unités, alors que le nombre de ménages mixtes a plus que doublé. Durant la même période, l'effectif des ménages privés suisses a progressé de 4,8%.

Tableau 2: Ménages privés, selon la nationalité de la personne de référence et des autres membres du ménage, en 2000

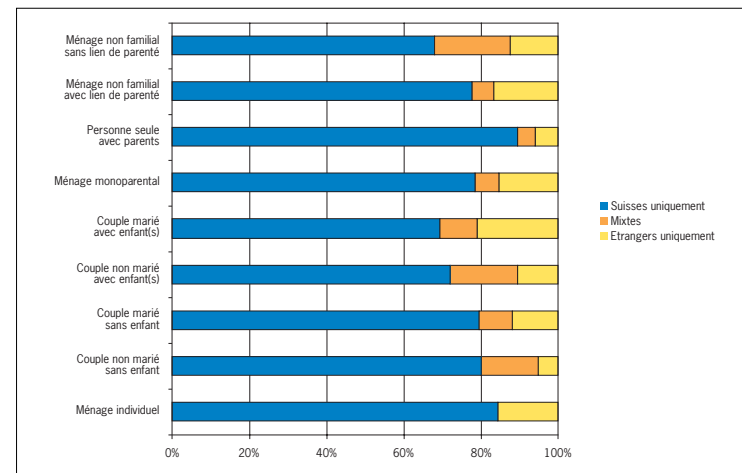
Nationalité personne de référence	Nationalité autres membres du ménage	Effectif	En %
Suisse	Total	2 536 134	
	Aucune personne étrangère	2 446 512	66.2
	Au moins une personne étrangère	89 622	2.4
Etranger	Total	579 265	
	Aucune personne suisse	478 140	12.9
	Au moins une personne suisse	101 125	2.7

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Au total, parmi les personnes étrangères vivant en ménage privé, quelque 16,5% partagent donc leur ménage avec au moins un Suisse. Ce sont parmi les couples non mariés sans ou avec enfant(s), ainsi que dans les ménages de type non familial où les membres n'ont pas de lien de parenté entre eux que l'on retrouve la proportion la plus importante de ménages mixtes (Graphique 19). Ces ménages concernent par ailleurs fréquemment les Américains (41%), les Africains (30%), les Allemands (29%) et les Français (28%). Ils sont beaucoup moins fréquents parmi les Portugais et les Yougoslaves (5%)¹⁴. Principal facteur de la composition binationale des ménages, le mariage entre conjoints de nationalité différente est en effet relativement peu fréquent parmi les collectivités portugaises et yougoslaves, les membres de ces communautés choisissant, dans la majorité des cas, un(e) conjoint(e) parmi leurs pairs de même origine (Wanner, 2001).

¹⁴ La mixité des couples n'est parfois que relative, puisque parmi les Suisses vivant dans un ménage composé d'au moins un Suisse et d'au moins un étranger, 19% ont été naturalisés au cours de leur vie, et 14% sont nés à l'étranger.

Graphique 19: Ménages privés selon le type et la nationalité des membres du ménage (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Les ménages composés uniquement de Suisses ne forment pour leur part pas un groupe totalement homogène en terme d'origine, puisque parmi ces ménages (au nombre de 2,446 millions), 4,7% sont composés de personnes toutes nées à l'étranger et 5,2% sont composés de personnes toutes naturalisées au cours de leur vie.

Dans le souci de simplifier l'interprétation de l'analyse, on considérera dans ce chapitre les ménages dirigés par une personne de nationalité étrangère comme «ménages étrangers», tout en nous référant, lorsqu'il est judicieux de le faire, à la catégorie des ménages «mixtes» ou binationaux, comprenant au moins une personne de nationalité suisse et une personne de nationalité étrangère.

4.2 DES MÉNAGES ENCORE TRÈS TRADITIONNELS

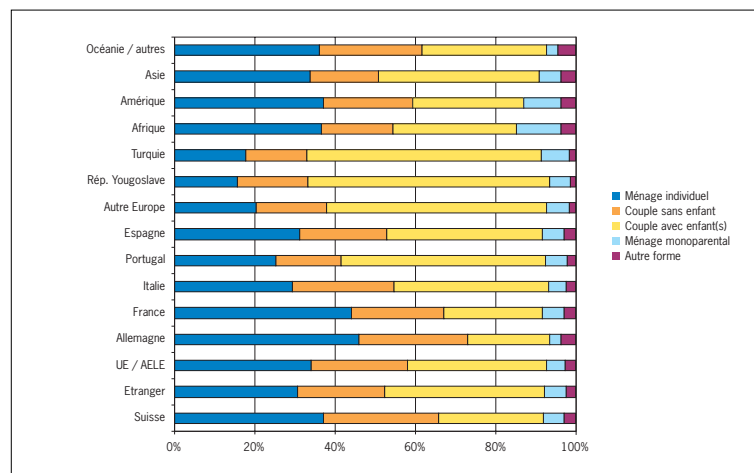
L'une des grandes tendances sociales européennes des dernières décennies a été la diversification des types de ménages et la perte d'importance des ménages familiaux, composés d'un couple avec un ou plusieurs enfants, au profit de formes de ménages dits «émergents» (individuels, monoparentaux, consensuels, etc.). La Suisse n'échappe pas à cette évolution, et désormais 48,5% de la population de la Suisse (3,53 millions) vivent dans un ménage familial composé d'un couple avec enfant(s), contre 52% (3,57 millions) en 1990 et 62% (3,90 millions) en 1970. Environ 48% des personnes de nationalité suisse en ménage privé vivent dans une famille nucléaire¹⁵ (étrangers 61%) – dans une grande majorité le couple est marié – configura-

¹⁵ Ménage composé d'un couple avec enfant(s).

tion qui représente 26% de l'ensemble des ménages composés d'une personne de référence de nationalité suisse (1990, 27,8%). Quelque 21% des Suisses en ménage privé vivent dans un ménage composé d'un couple marié sans enfant, 17% dans un ménage individuel et légèrement moins de 5% au sein d'un couple non marié sans enfant.

Par rapport à cette situation, on observe que les étrangers sont plus fréquemment insérés dans un ménage nucléaire dirigé par un couple marié ou dans un ménage collectif, et moins souvent dans un ménage individuel ou au sein d'un couple sans enfant. D'importantes variations sont observables: alors que 78% des Yougoslaves, 76% des Turcs et 69% des Portugais vivent dans un ménage composé d'un couple marié avec enfant(s), seuls 33% des Allemands, 38% des Français et 48% des Africains sont dans ce cas. Près de 26% des Allemands et 24% des Français vivent en revanche seuls, proportion qui n'atteint que 6% pour les Turcs et 4,5% pour les Yougoslaves. D'autres caractéristiques nationales peuvent être mentionnées, comme par exemple la fréquence élevée des personnes vivant en ménage collectif parmi les non-Européens, explicable en partie par les conditions imposées aux requérants d'asile, l'importance des ménages monoparentaux parmi les Africains, ou les faibles proportions de couples vivant en cohabitation pour les étrangers n'appartenant pas à l'Europe communautaire, ainsi que pour les Portugais et les Espagnols. Le graphique 20, qui présente la répartition des ménages privés étrangers selon le type, confirme le fait que le ménage nucléaire est majoritaire pour les collectivités étrangères fournisseuses de main-d'œuvre ouvrière (Portugal, Turquie, République Yougoslave), tandis que pour les collectivités à forte proportion de main-d'œuvre hautement qualifiées (Allemagne, France), la migration se conjugue souvent individuellement.

Graphique 20: Ménages privés selon la nationalité de la personne de référence et selon le type (en %), en 2000



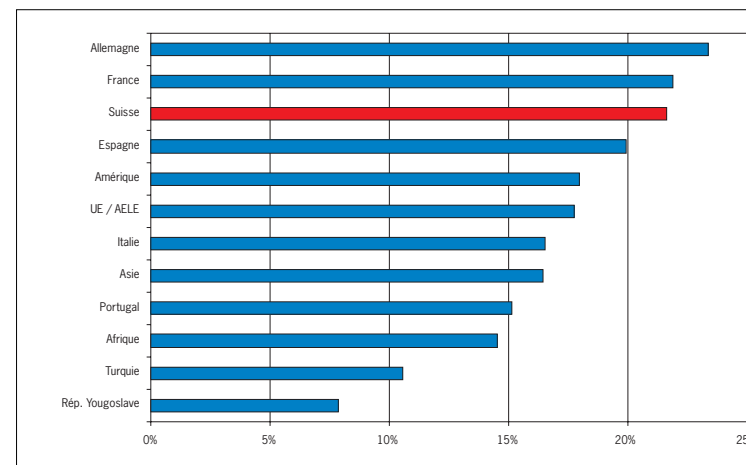
Source: Recensement fédéral de la population, OFS

4.2.1 Les ménages individuels

Les membres des ménages individuels (ménages composés d'une seule personne) présentent des caractéristiques assez différentes en fonction de la nationalité. Alors que ces ménages sont à majorité féminine pour les Suisses – en raison du veuvage plus fréquent chez les femmes âgées – ce n'est pas le cas pour les communautés étrangères: ainsi, 73% des Yougoslaves et des Africains vivant seuls, 72% des Portugais, 66% des Turcs et 65% des Espagnols sont des hommes; en revanche, l'effectif entre hommes et femmes est assez équilibré parmi les Américains et les Français (51% d'hommes), voire les Allemands (53% d'hommes). Nous pouvons rattacher ces résultats au degré d'autonomie des femmes dans les pays d'origine, puisque c'est parmi les groupes d'immigrés provenant de pays où les ménages individuels féminins sont peu nombreux que l'on observe la plus faible probabilité de femmes vivant seules.

Les populations vivant en ménage individuel sont surtout des jeunes adultes parmi les groupes d'étrangers (50,6% sont âgés de moins de 40 ans), tandis que pour les Suisses, le phénomène est également fréquent dans la population âgée (seuls 33,3% sont âgés de moins de 40 ans). On remarque, en ce qui concerne la probabilité de vivre seul, qu'une proportion moins élevée d'étrangers – par rapport aux Suisses – choisit ce mode de vie aux jeunes âges adultes; cependant, les Allemands et les Français montrent une fréquence plutôt élevée de jeunes adultes de la deuxième génération vivant seuls, dépassant 20% entre 20 et 29 ans; ce mode de vie est par contre peu fréquent chez les jeunes Yougoslaves et Turcs (Graphique 21).

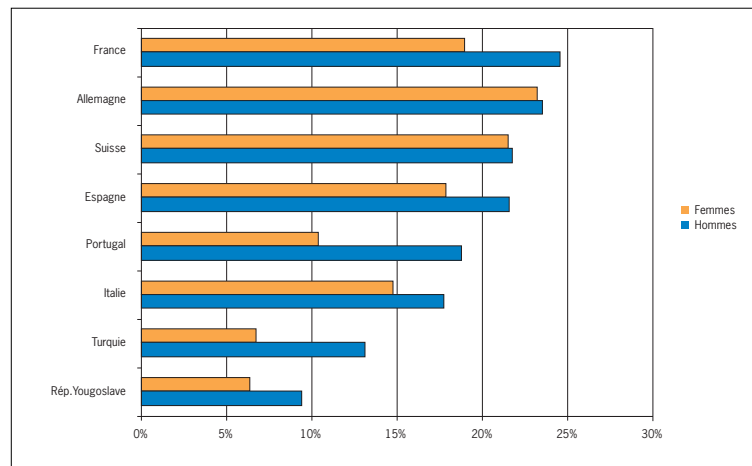
Graphique 21: Proportion de personnes vivant seules parmi les jeunes de 20 à 29 ans nés en Suisse, selon la nationalité, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Par ailleurs, la probabilité de vivre seul varie selon le sexe et, quelle que soit la nationalité, elle est plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Les différences en fonction du sexe sont particulièrement marquées parmi la deuxième génération des Portugais, des Turcs et des Yougoslaves; la parité est pratiquement atteinte pour les Allemands et les Suisses (Graphique 22).

Graphique 22: Proportion de personnes vivant seules parmi les jeunes de 20 à 29 ans nés en Suisse, selon la nationalité et le sexe, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

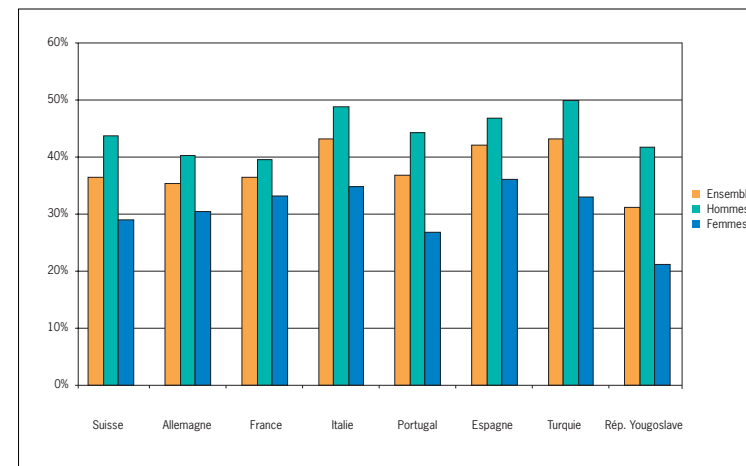
4.2.2 Les ménages avec enfant(s)

Plus de 1 059 600 ménages privés sont composés d'un couple ou d'un parent avec un ou plusieurs enfants (ménages familiaux). Ce chiffre est légèrement inférieur à celui d'il y a dix ans (1 064 500). Entre 1990 et 2000, le nombre de ces ménages a augmenté de 12,5% pour les ménages dont la personne de référence est étrangère, et diminué de 4% pour les ménages suisses. Les ménages étrangers représentent désormais plus de 25% de l'ensemble des ménages familiaux.

Le recensement 1990 avait permis de mettre en évidence la forte proportion de jeunes enfants, âgés de moins de 7 ans, dans les familles étrangères, en particulier dans les familles portugaises, turques et ex-yougoslaves. En revanche, les ménages autrichiens, allemands, italiens avec enfant(s) se caractérisaient par une faible propension, par rapport aux ménages composés de Suisses, d'avoir des enfants de moins de 7 ans. Le recensement 2000 nuance ce fait, puisque désormais on dénombre la proportion la plus élevée de ménages parentaux dont le cadet est âgé de moins de 7 ans parmi les ménages asiatiques (66%), africains (67%), allemands (46%) et français (46%), alors que les Italiens (33%) et les Espagnols (32%) figurent en fin de peloton.

On relèvera par ailleurs la proportion élevée d'enfants âgés de 20 ans et plus parmi les familles italiennes et espagnoles, résultat s'expliquant à la fois par la structure par âge de ces populations et par une décohabitation parentale parfois tardive. On peut d'ailleurs s'interroger sur les comportements des jeunes étrangers concernant l'acquisition de l'autonomie par rapport aux parents. Bolzman et al. (2003) montrent en effet une décohabitation tardive des jeunes adultes issus de la migration. Selon les chiffres disponibles, il semble qu'effectivement les jeunes Italiens voire les Espagnols nés en Suisse se caractérisent, par rapport aux Suisses, par une autonomie plus tardive; la proportion de jeunes de ces collectivités vivant chez leurs parents est supérieure à celle des Suisses. Pour les autres collectivités étrangères en revanche, la décohabitation est plus rapide, et peut s'expliquer par le maintien des calendriers de mise en couple et de fondation de la famille (Graphique 23). A l'âge de 20 ans (génération 1980), 75% des Suisses vivent encore chez leurs parents, contre 69% des Français et 66% des Yougoslaves qui présentent la décohabitation parentale la plus rapide; ces valeurs sont de 83% chez les Italiens et les Espagnols et 82% chez les Portugais, qui présentent la décohabitation la plus tardive. Des différences caractérisent par ailleurs les hommes et les femmes, ces dernières étant plus enclines à quitter précocement le ménage parental.

Graphique 23: Proportion de jeunes nés en Suisse, âgés de 20 à 29 ans, vivant chez leurs parents, selon la nationalité et le sexe, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Les collectivités étrangères se caractérisent en outre par des calendriers d'entrée dans la vie familiale et reproductive très différents de ceux des Suisses. Ainsi, parmi les femmes âgées de 20 ans au cours de l'année du recensement (femmes nées en 1980), 45% des Turques et des Yougoslaves et 21% des Portugaises nées à l'étranger sont mariées, 18%, respectivement 27% et 12% de celles nées en Suisse sont mariées, contre moins de 2% pour les Suissesses. De même, 19% des Turques et 20% des Yougoslaves du même âge nées à l'étranger ont déjà

donné naissance à un enfant, contre 7%, respectivement 13% de celles nées en Suisse, alors que parmi les Suissesses, moins de 2% sont concernées par la fécondité avant 20 ans. Les différentiels dans les calendriers nuptio-reproductifs selon la nationalité s'observent également à d'autres âges.

Les familles portugaises et espagnoles présentent par ailleurs un nombre moyen d'enfants dans le ménage particulièrement faible, ne dépassant pas 1,6 enfant. Les Allemands, Français et Italiens ont une valeur à peine supérieure (entre 1,67 et 1,69 enfant), au-dessous du niveau pour les Suisses (1,81 enfant); en revanche les collectivités turques (2,02 enfants), yougoslaves (2,33 enfants) et africaines (2,01 enfants) présentent des familles plus nombreuses. Ces résultats traduisent les différentiels de niveaux de fécondité des familles. Il faut relever cependant que le nombre moyen d'enfants du ménage est appelé à varier en fonction de la position des parents dans le cycle de vie; plutôt jeunes, les parents d'Europe non communautaire sont susceptibles d'agrandir encore sensiblement leur descendance, ce qui n'est pas le cas des Italiens et des Espagnols par exemple, chez qui la personne de référence du ménage est en moyenne plus âgée.

Les liens entre migration et fondation de la famille méritent finalement un commentaire. La migration survient désormais le plus souvent avant la constitution de la famille. Ainsi, parmi les enfants de 0 à 4 ans vivant dans un ménage familial, 94% de ces enfants sont nés en Suisse parmi les ménages italiens, 93% parmi les ménages espagnols, 90% parmi les ménages portugais et 90% parmi les ménages turcs (Tableau 3). Constituer sa famille avant la migration est une situation plus fréquente chez les Allemands et les Français pour qui, dans un cas sur quatre, l'enfant âgé de 0 à 4 ans à la date du recensement est né à l'étranger¹⁶. Une proportion plus élevée d'enfants âgés de 10 ans ou plus sont nés à l'étranger, en particulier dans les collectivités appartenant à des flux migratoires récents (Portugais, Yougoslaves, Turcs). Il serait cependant nécessaire de disposer de données sur une plus longue période pour valider l'hypothèse d'un changement dans le calendrier du cycle migratoire et reproductif.

Tableau 3: Proportion d'enfants nés en Suisse, parmi ceux vivant dans un ménage familial, selon l'âge et la nationalité de l'enfant, en 2000

	Nationalité						
	Allemagne	France	Italie	Portugal	Espagne	Rép. Yougoslave	Turquie
0-4 ans	73.1	75.1	93.7	90.4	92.9	82.6	89.5
5-9 ans	55.7	59.6	91.5	80.1	90.1	60.3	85.2
10-14 ans	41.1	48.9	86.5	49.3	78.3	26.2	70.4
15-19 ans	35.3	39.4	78.2	16.7	64.6	12.1	47.4
20-24 ans	40.7	32.4	73.9	5.9	59.8	6.3	28.6

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

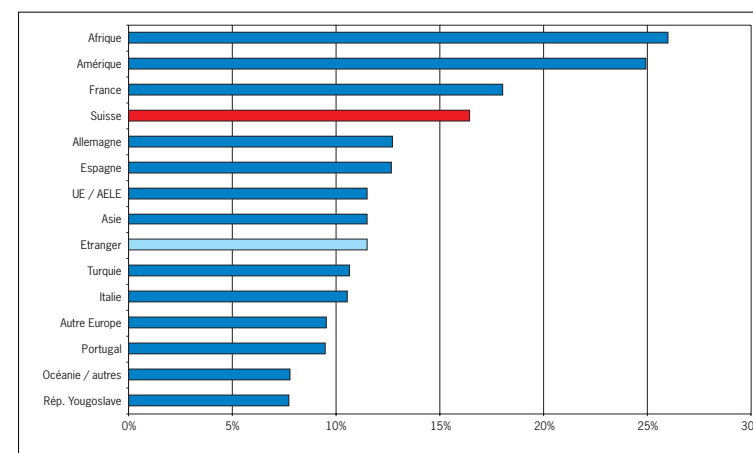
¹⁶ Le lieu de domicile de la mère à la naissance de l'enfant a été recueilli ici.

4.2.3 Les ménages monoparentaux

Le ménage monoparental mérite une attention particulière, dans la mesure où l'absence d'un conjoint est susceptible de conduire, pour l'enfant et son parent, à des difficultés dans la vie et à des situations de précarité. C'est en particulier le cas pour un certain nombre de femmes de nationalité étrangère se retrouvant seules avec leur enfant (Streuli et Bauer, 2000). En 1990, les ressortissants de pays limitrophes, Italie exceptée, montraient à ce propos des risques élevés de vivre dans un ménage monoparental; les personnes originaires de pays du Sud de l'Europe étaient en revanche peu concernées par ce phénomène (OFS, 1996). Aujourd'hui, le ménage monoparental caractérise en majorité les personnes d'une nationalité africaine ou américaine, ainsi que les Françaises. Il est moins fréquent parmi les ressortissants de pays traditionnellement musulmans ou catholiques, comme la République Yougoslave, l'Italie et le Portugal (Graphique 24).

Les règles relatives au regroupement familial peuvent en partie expliquer la forte proportion de personnes vivant en ménage monoparental dans certaines collectivités étrangères; on constate en effet que, par rapport aux Suisses, les personnes vivant en Suisse à la tête d'un ménage monoparental originaires du Portugal, de République Yougoslave et de pays non européens sont fréquemment mariées, et moins souvent divorcées. Ce résultat pourrait indiquer que la monoparentalité est due à la position dans le cycle migratoire, le conjoint ou la conjointe marié(e) étant resté(e) au pays d'origine, temporairement ou définitivement, ou y étant déjà retourné(e). On observe par ailleurs dans les familles monoparentales étrangères une proportion d'actifs relativement faible par rapport à la valeur observée pour les Suisses, et un statut de séjour plus précaire (admission provisoire pour 20% des Africains, permis B plus fréquent, etc.), confirmant que le phénomène concerne très certainement des personnes pour qui l'immigration n'est pas définitive ou pour qui l'installation peut être en cours.

Graphique 24: Proportion de ménages monoparentaux parmi les ménages avec enfant(s), selon la nationalité, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

4.3 UNE RÉPARTITION MOINS TRADITIONNELLE DES RÔLES AU SEIN DU COUPLE

Le fonctionnement des familles migrantes peut être appréhendé en tenant compte de la répartition des rôles professionnels et familiaux entre hommes et femmes. Les différences observées entre les autochtones et les étrangers concernant la répartition des tâches, et en particulier l'activité professionnelle des femmes, sont en effet de précieux indicateurs de l'intégration de ces populations (Tribalat, 1995).

Ne sont retenues dans cette analyse que les personnes vivant en couple hétérosexuel, dont le conjoint est âgé de 20 à 64 ans et la conjointe de 20 à 61 ans¹⁷. Pour chaque couple, les caractéristiques socio-professionnelles des deux membres du couple ont été comparées.

Pour les ménages dont le conjoint masculin est de nationalité suisse, la situation la plus fréquente est de rencontrer les deux conjoints actifs (modèle que l'on peut qualifier d'«égalitaire», 72% en absence d'enfant¹⁸, 62% en présence d'enfant(s); le modèle «traditionnel» du conjoint actif et de la conjointe dévouée aux activités ménagères non rémunérées s'observe encore dans 16% des cas en l'absence d'enfant dans le ménage, et dans 33% des cas en présence d'enfant(s); les autres configurations familiales (deux personnes non actives, conjoint au chômage, etc.) surviennent plus rarement. Par rapport au modèle de répartition de l'activité rémunérée prévalant pour les couples suisses, les couples étrangers se caractérisent par une proportion à la fois plus faible de couples prônant le modèle égalitaire (63% et 55% respectivement sans et avec enfant(s) et de couples partageant le modèle traditionnel (16% et 26%). Cette situation s'explique en particulier par le chômage plus fréquent, qui concerne entre 11% (sans enfant) et 12% (avec enfant(s)) des couples (Tableau 4).

		Nationalité du conjoint masculin			
		Suisse		Etranger	
Conjoint	Conjointe	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)
Actif	Active	72.0	62.3	63.3	55.3
	Au chômage	1.6	1.9	7.2	8.2
	Non active	16.0	32.1	16.5	25.6
Au chômage	Active	1.3	0.6	2.4	1.9
	Au chômage	0.2	0.1	0.7	0.9
	Non active	0.3	0.2	0.7	1.0
Non actif	Active	4.2	1.5	4.5	3.5
	Au chômage	0.2	0.1	0.6	0.6
	Non active	4.2	1.2	4.0	2.9

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

* Couples composés d'un homme de 20 à 64 ans et d'une femme de 20 à 61 ans uniquement.

17) Correspondant aux âges d'exercer une activité en 2000, la retraite légale étant alors fixée à 65 ans pour les hommes et à 62 ans pour les femmes.

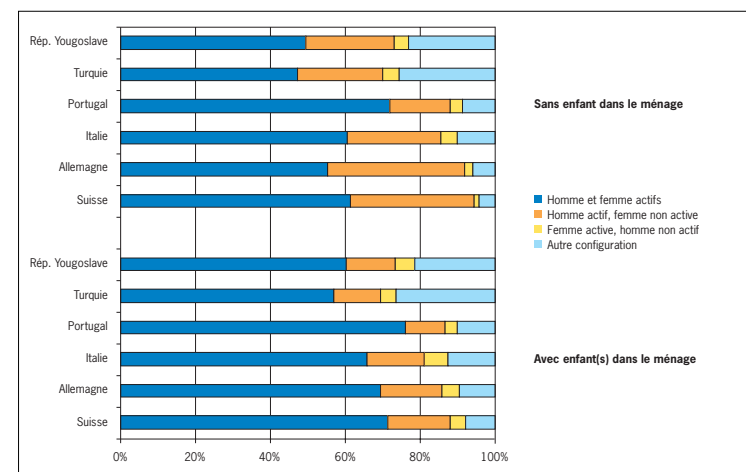
18) Cette proportion est plus forte pour les jeunes ménages que pour les ménages âgés, pour qui le modèle traditionnel s'impose fréquemment.

Le modèle égalitaire est le plus fréquent parmi les Espagnols et les Portugais, et le moins fréquent parmi les Yougoslaves et les Turcs; pour ces derniers, il faut chercher dans les difficultés d'accès au marché du travail la raison de la faible proportion de couples où les deux conjoints travaillent, puisque tant le chômage que l'inactivité contrainte – en cas de statut d'asile – sont fréquents. Le modèle où l'homme est actif et la femme non active est le plus fréquent parmi les conjoints sans enfant dont l'époux est originaire de France ou d'Allemagne (Graphique 25), peut-être parce que la migration de personnes hautement qualifiées – qui caractérise souvent les ressortissants de ces pays – conduit parfois au renoncement de l'activité du conjoint (souvent féminin) du primo-migrant, qui peut avoir de la peine à trouver une activité professionnelle correspondant à son statut de formation dans le pays d'immigration.

Des caractéristiques similaires s'observent parmi les couples avec enfant(s), avec une forte proportion de ménages où les deux conjoints sont actifs chez les Portugais et les Espagnols, et une faible proportion chez les Allemands – qui se situent au niveau des Suisses – et les Français. On peut probablement expliquer le comportement des populations ibériques par la nécessité financière d'avoir deux salaires, puisque les membres de ces communautés sont fortement représentés dans des activités probablement peu rémunératrices (cf. chapitre 3). Quant à la proportion relativement élevée de couples suivant le modèle de répartition traditionnelle chez les Allemands, elle est le reflet des comportements des couples dans le pays d'origine.

On relèvera par ailleurs que lorsque les deux conjoints travaillent, dans une majorité des cas le conjoint masculin est actif à temps plein, tandis que sa partenaire est active à temps partiel; c'est le cas en particulier en présence d'enfant(s).

Graphique 25: Couples* selon la nationalité et les modèles d'activité des conjoints (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

* Couples composés d'un homme de 20 à 64 ans et d'une femme de 20 à 61 ans uniquement.

4.4 LES LOGEMENTS DES MÉNAGES ÉTRANGERS: LOCATION FRÉQUENTE ET NIVEAU D'ÉQUIPEMENT MODESTE

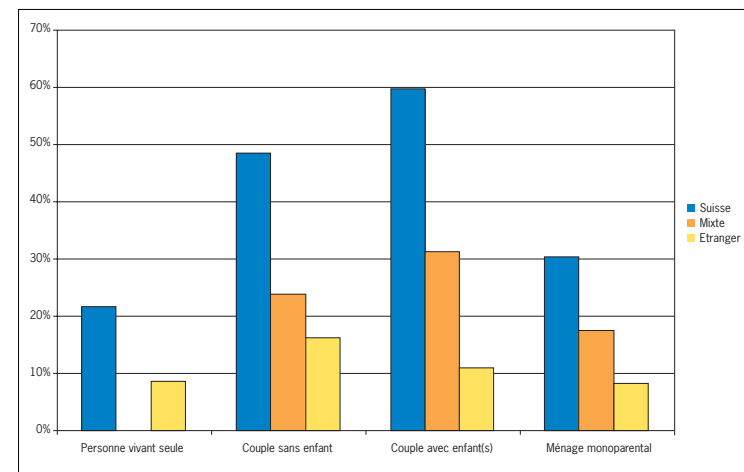
Les informations recueillies sur les bâtiments et les logements permettent de préciser quelque peu les conditions de vie en Suisse des collectivités étrangères. L'analyse des conditions de logement doit être effectuée avec prudence, puisqu'elles ne reflètent que très partiellement l'aspect «intégration» des populations étrangères. Bénéficier d'un logement restreint – en termes de place ou d'équipement – peut être un choix qui dépend du projet migratoire plus que des conditions de vie et du salaire en Suisse. En effet, le désir de retourner dans le pays peut conduire à choisir un logement modeste, dans une optique d'économie. L'accès à des logements correspondant au niveau de vie peut également être limité par des discriminations, malheureusement très peu documentées en Suisse, dont peuvent être victimes certains groupes d'étrangers. Enfin, le statut d'étranger – en particulier pour ceux ne disposant pas d'un statut de séjour – étant un frein à l'acquisition d'un bien immobilier, la recherche d'un logement de haut standing peut se trouver freinée par le désir de ne pas investir dans un projet résidentiel de longue durée.

Dans ce contexte, l'analyse des logements des collectivités étrangères vise surtout à mettre en évidence un statut de précarité du logement qui pourrait varier en fonction de la nationalité.

Le recensement apporte des informations sur un certain nombre de ménages pour lesquels on dispose d'information sur le logement. Ces ménages ont été répartis selon le type et la nationalité de ses membres (Suisse, étranger, ou mixte). Seuls les ménages privés ont été inclus dans l'analyse.

Parmi les indicateurs disponibles, la proportion de personnes propriétaires de leur logement est intéressante à plus d'un titre, puisqu'elle reflète à la fois l'accès à la propriété et la volonté de rester durablement en Suisse. Dans l'ensemble, la propriété est peu fréquente parmi les ménages étrangers, puisqu'elle ne concerne pas plus de 10% de ces ménages – à l'exception des couples sans enfant, généralement des couples âgés (16% – Graphique 26). Elle est plus fréquente chez les ménages français ou allemands (ménages avec enfant(s): 41,6% de propriétaires, respectivement 30,3%, contre 59,5% pour les ménages suisses), et particulièrement faible pour les Yougoslaves, les Portugais et les Turcs (entre 5% et 7% de ménages composés de couples avec enfant(s) ayant déclaré être propriétaires).

Graphique 26: Proportion de ménages propriétaires de leur logement, selon le type de ménage et la nationalité, en 2000

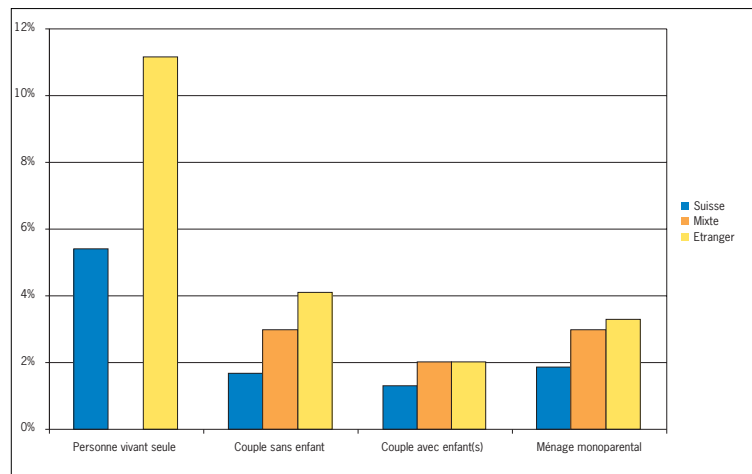


Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Concernant l'équipement et le confort du logement, il est un indicateur, parmi d'autres, qui traduit la vétusté des habitations des ménages étrangers: la présence de cuisine dans le logement¹⁹ occupé (Graphique 27). Bien que dans l'ensemble de la Suisse, l'équipement des logements soit désormais plutôt favorable en comparaison à la situation prévalant il y a quelques décennies, une proportion encore relativement élevée de personnes vivent dans un logement mal équipé. C'est le cas par exemple, parmi les personnes seules, de 9,8% (vivant dans un logement avec une cuisinette comme seul équipement) et 1,4% (vivant dans un logement ne comprenant ni cuisine, ni cuisinette) des étrangers. Les proportions correspondantes pour les Suisses vivant seuls sont de 4,9%, respectivement 0,5%. Ce sont surtout, de nouveau, les Portugais (17%), les Yougoslaves (16,4%) et les Turcs (11,7%) qui présentent pour cet indicateur les proportions les plus élevées. Même parmi les ménages composés d'un couple avec enfant(s), les différentiels restent importants entre Suisses et étrangers (Graphique 27). Il faut cependant noter qu'une partie de ces personnes vivant sans cuisine sont en Suisse depuis peu de temps, leur situation résidentielle pouvant alors être transitoire. Les données disponibles mettent également en évidence le fait que les ménages étrangers vivent plus fréquemment dans des bâtiments à nombre élevé d'habitations (parmi les ménages avec enfant(s), la proportion de ménages vivant dans un bâtiment comprenant 20 logements et plus est de 23,6% pour les Portugais, de 20,2% pour les Espagnols, contre seulement 3,1% pour les Suisses).

19) Dans cette analyse, on entend par "logement" l'unité formée par l'ensemble des pièces qui, au moment du recensement, sont destinées à servir de résidence à un ménage privé (appelée unité-logement, selon les définitions de l'OFS). Les unités-logement sans cuisine (non assimilées à des logements selon l'OFS) sont donc incluses et considérées comme un indicateur du confort et de l'équipement du lieu de domicile.

Graphique 27: Proportion de ménages vivant dans un logement ne comprenant pas de cuisine, selon le type de ménage et la nationalité, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Ainsi, malgré la situation relativement favorable des logements en Suisse, et bien que les indicateurs disponibles ne permettent pas de décrire en détail les caractéristiques du logement des personnes étrangères, il peut être clairement mis en évidence des conditions résidentielles moins favorables pour les étrangers dans leur ensemble, en particulier pour les collectivités du Portugal, des Balkans et de Turquie.

5 ASPECTS DE L'INTÉGRATION CULTURELLE: LA LANGUE ET LA RELIGION

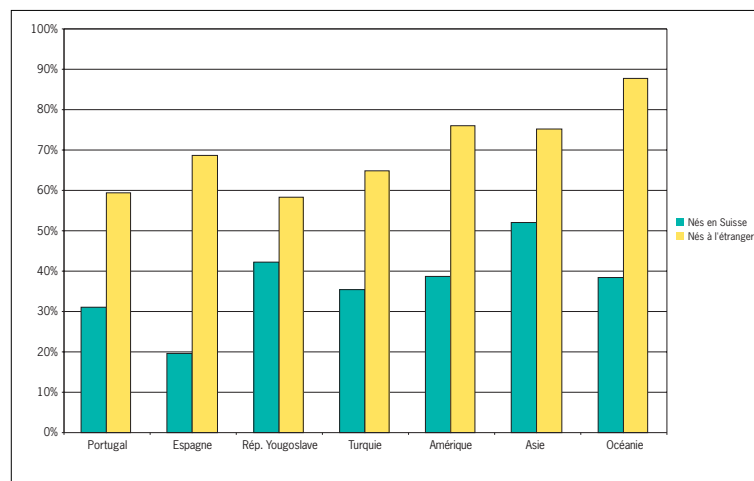
Les questions d'intégration des populations migrantes ne se posent pas uniquement en termes structurels, mais aussi d'un point de vue culturel. Ainsi, la langue parlée est un indicateur, pour les étrangers, de la possibilité d'évoluer dans la société d'accueil en comprenant son fonctionnement, les messages des médias, et en communiquant avec les pairs. Avec l'accroissement des personnes provenant de pays autres que germanophones, francophones ou italo-phones, les pratiques linguistiques des populations étrangères (langue principale, langues utilisées dans le cadre du ménage et sur le lieu de travail) méritent une attention particulière. Les données du recensement 2000 montrent ainsi des différences significatives, parmi les collectivités étrangères, concernant la pratique des langues du pays d'accueil (ci-après, langues régionales). Ces données, qui traduisent des différentiels dans les niveaux d'intégration des étrangers – que ce soit de la première ou de la deuxième génération – en fonction de la nationalité, montrent en particulier une proportion moins élevée de personnes parlant comme langue principale la langue du lieu d'accueil parmi les enfants yougoslaves et turcs nés en Suisse, que parmi les Espagnols et les Portugais.

5.1 LA LANGUE PARLÉE: UNE AFFAIRE DE GÉNÉRATIONS

Le recensement est la principale source d'informations en Suisse sur les langues parlées et l'appartenance religieuse, et présente de ce fait un intérêt particulier pour l'analyse de l'appartenance culturelle des étrangers et des caractéristiques d'intégration culturelle. Les trois questions du recensement permettant d'appréhender la langue principale (langue dans laquelle on pense et que l'on sait le mieux) ou la langue parlée – à la maison ou au travail – ne permettent cependant pas une analyse détaillée du niveau de compréhension des langues régionales parmi les populations originaires d'un pays ne partageant pas la langue de la région d'accueil. Le recensement n'apporte par ailleurs pas d'indication sur les langues sues, mais sur celles pratiquées dans le cadre professionnel ou familial. On se limitera ainsi à analyser des données plutôt générales, qui donnent néanmoins une image intéressante du paysage linguistique de la Suisse et des caractéristiques d'intégration culturelle des migrants.

Ces données montrent, pour ce qui est de la langue principale, des changements relativement marqués d'une génération migrante à l'autre; en particulier, parmi les ressortissants primo-migrants de pays ou continents ne partageant pas les langues parlées en Suisse, entre 58% et 88% déclarent une langue étrangère comme langue principale (Graphique 28).

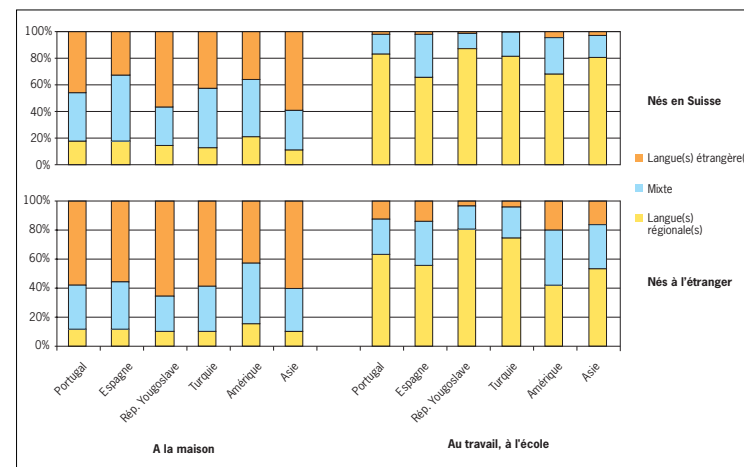
Graphique 28: Proportion de personnes déclarant une langue non régionale comme langue principale, selon la nationalité et le lieu de naissance, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

La communauté espagnole, issue d'un flux migratoire plutôt ancien, présente en particulier une proportion de 69% de primo-migrants déclarant une langue espagnole comme langue principale. Les populations de République Yougoslave et du Portugal, dont le flux migratoire est plus jeune, se situent à 58%, respectivement 59% de locuteurs parlant leur langue d'origine. En revanche, la deuxième génération déclare comme langue principale la langue du pays d'origine dans 20% des cas pour les Espagnols, 31% pour les Portugais, 35% pour les Turcs et 42% pour les Yougoslaves. L'écart entre générations est le plus important pour les Espagnols, chez qui les enfants s'expriment le mieux dans la langue du pays d'accueil, tandis que les parents restent fortement liés à la langue du pays d'origine (Graphique 29). Il est le plus faible parmi les ressortissants de la République Yougoslave.

Graphique 29: Population résidente selon la langue parlée à la maison et au travail, la nationalité et le lieu de naissance (en %), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

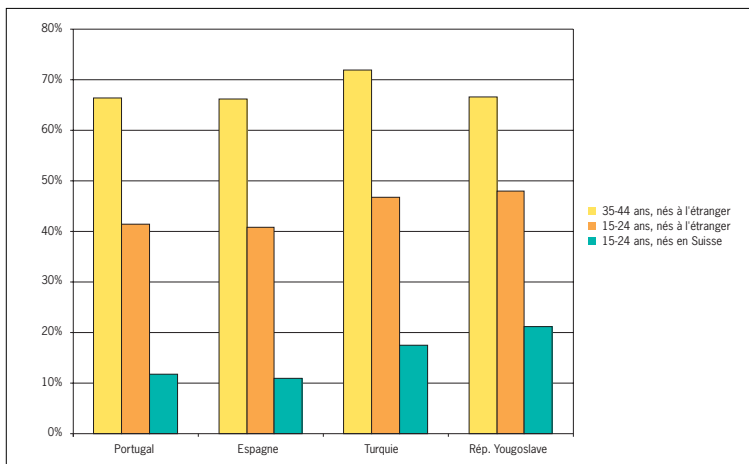
Il en va tout autrement de la langue parlée à la maison, puisque l'ensemble des collectivités provenant de régions linguistiques autres que germanophone, francophone ou italophone déclarent en majorité s'exprimer soit dans une langue étrangère soit, de façon généralement moins fréquente, de manière mixte (langue régionale et langue étrangère; graphique 29). C'est en fait au travail ou à l'école que les langues nationales de la Suisse s'imposent (81% des Yougoslaves, 76% des Turcs, 66% des Portugais et 58% des Espagnols parlent une langue régionale sur le lieu de travail respectivement l'école). Ces résultats mettent en évidence le rôle de la formation et de l'emploi dans le processus d'intégration culturelle. On notera cependant que les Portugais et les Espagnols conservent parfois la possibilité de s'exprimer dans leur langue sur le lieu de travail, très certainement en raison de la présence de collègues de même origine.

Encadré 7: Intégration culturelle des personnes naturalisées

La loi sur la nationalité prévoit comme condition pour la naturalisation une intégration du candidat aux us et coutumes du pays d'accueil. La connaissance de la langue parlée paraît être un facteur important. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que 87% des personnes naturalisées déclarent comme langue principale une des langues parlées en Suisse. Cette proportion concerne approximativement deux personnes sur trois parmi les ressortissants – définis selon la deuxième nationalité – de République Yougoslave, de Turquie, d'Espagne et du Portugal. Au total, 90% des naturalisés déclarent par ailleurs utiliser une langue parlée en Suisse dans le cadre de la famille. Quelque 30% des naturalisés originaires de République Yougoslave, 25% de ceux originaires de Turquie, 13% de ceux originaires d'Espagne et 10% de ceux originaires du Portugal parlent uniquement dans la famille la langue d'origine. Les caractéristiques linguistiques se maintiennent donc après la naturalisation, pour une partie au moins des personnes naturalisées.

La situation linguistique des jeunes de 15 à 24 ans représente une information essentielle pour comprendre le processus d'intégration par la langue. Il est en effet clairement établi que l'apprentissage d'une nouvelle langue est plus facile pour les enfants et adolescents que pour les adultes. Il est intéressant de constater alors que les jeunes de 15 à 24 ans nés en Suisse (deuxième génération) déclarent en majorité une langue régionale comme langue principale. En revanche, 40 à 50% des jeunes de nationalité espagnole, portugaise, yougoslave, ou turque du même âge, nés dans leur pays d'origine, déclarent leur langue d'origine comme langue principale. Cette proportion dépasse 65% pour les immigrés adultes, âgés de 35 à 44 ans (Graphique 30).

Graphique 30: Proportion de personnes déclarant une langue non régionale comme langue principale, selon l'âge, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

5.2 FAIBLE MOBILITÉ RELIGIEUSE ENTRE GÉNÉRATIONS

L'intégration culturelle peut aussi être appréhendée par la religion. Le tableau 5 présente à ce propos la religion déclarée par les Suisses et les étrangers, classés selon la nationalité et le lieu de naissance²⁰. L'immigration est clairement un facteur intervenant sur la croissance de la population catholique en Suisse alors qu'elle n'a qu'un rôle négligeable sur l'évolution de la population protestante (Haug et Wanner, 2000); en effet, à l'exception d'un tiers des Allemands, de confession protestante, les étrangers de l'Europe communautaire sont essentiellement des catholiques romains. Ainsi, on dénombre 90% de catholiques parmi les Italiens, 87% parmi les Portugais et 86% parmi les Espagnols. Les Français, pour leur part, présentent une proportion importante (32%) de personnes se déclarant sans appartenance religieuse, ce qui rejoint les tendances observées en France²¹. Les Européens non communautaires présentent pour leur part une répartition selon la religion très différente de celles observée parmi les Suisses, puisque l'on observe une forte proportion musulmane parmi les ressortissants turcs (82%), yougoslaves (56%) et africains (46%), et une proportion d'environ un tiers de chrétiens-orthodoxes parmi les Yougoslaves.

L'appartenance religieuse de la deuxième génération d'étrangers figure au cœur du débat sur l'intégration culturelle des étrangers. Il est intéressant de noter dans ce contexte les faibles différences existant dans la répartition des appartenances entre la première et la deuxième génération. Si l'on fait exception des ressortissants asiatiques, dont la deuxième génération est caractérisée par une proportion plus élevée, par rapport aux primo-migrants, de personnes se déclarant sans appartenance religieuse et une proportion moins élevée de personnes déclarant une religion hindouiste ou bouddhiste, aucune différence significative ne s'observe en effet entre les deux groupes (Tableau 5). Contrairement à la langue principale et la langue parlée au travail, l'appartenance religieuse ne se modifie donc pas d'une génération de migrants à l'autre.

Encadré 8: Naturalisation et diversification culturelle des Suisses

Agissant non seulement sur l'effectif et la croissance des populations suisses et étrangères, la naturalisation a en outre un impact sur les caractéristiques culturelles des citoyens suisses. Ainsi, parmi les religions émergentes chez les Suisses figurent les religions islamiques (36 500 Suisses y adhèrent) et chrétiennes-orthodoxes (28 900). La naturalisation explique 66%, respectivement 73% de ces effectifs. Les citoyens suisses représentent ainsi 22% de l'effectif des chrétiens-orthodoxes et près de 12% des personnes de religion islamique. Les personnes naturalisées restent cependant en majorité des personnes de confession catholique (47%).

La même observation peut être établie concernant la langue principale. Sur les 656 500 personnes de langue étrangère, quelque 16% sont des Suisses, dont les trois quarts ont été naturalisés au cours de leur vie. Il est intéressant de noter que la majorité absolue des locuteurs tchèques (56%) ou hongrois (53%) sont des personnes de nationalité suisse.

²⁰ Jusqu'en 1990, le fait de ne pas répondre à la question de la religion était révélateur d'une pratique religieuse particulière, et les non-répondants étaient inclus dans l'analyse. Ici, nous avons cependant exclu du calcul du pourcentage les personnes n'ayant pas déclaré de religion, partant du principe que ces personnes n'avaient, pour certaines d'entre elles, pas rempli l'ensemble du questionnaire du recensement, et pas uniquement la question portant sur la religion (environ 120 000 personnes n'ont pas rempli le questionnaire). Une hypothèse sur un statut religieux particulier de ces personnes devenait alors difficile à assumer.

²¹ Selon Tchernia (2002), 43% des Français se déclarent sans appartenance religieuse.

Tableau 5: Répartition (en %) de la population, selon la religion déclarée, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000

	Suisse	Allemagne	France	Italie	Portugal	Espagne	Rép. Yougoslave	Turquie
Appartenance religieuse⁽¹⁾								
<i>Ensemble</i>								
Protestants	44,1	38,0	6,1	3,2	1,4	1,6	0,4	0,3
Catholiques romains	42,5	32,4	57,0	90,2	86,9	86,3	8,4	0,5
Autres communautés chrétiennes	0,9	0,8	1,0	0,3	0,2	0,2	30,4	2,4
Communauté de confession juive	0,3	0,2	1,4	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Communautés islamiques	0,7	0,3	1,8	0,3	0,2	0,2	55,6	82,2
Autres Eglises et comm. religieuses	0,3	0,3	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Aucune appartenance	11,2	27,9	32,2	5,9	11,3	11,4	5,1	14,2
<i>Nés en Suisse</i>								
Protestants	45,6	37,8	8,2	3,8	1,4	2,0	0,4	0,3
Catholiques romains	42,5	35,7	55,1	88,9	87,2	85,3	8,6	0,6
Autres communautés chrétiennes	0,6	1,4	1,5	0,2	0,2	0,2	30,7	2,8
Communauté de confession juive	0,2	0,3	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Communautés islamiques	0,3	0,6	2,1	0,3	0,2	0,4	54,0	84,5
Autres Eglises et comm. religieuses	0,2	0,3	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Aucune appartenance	10,5	23,9	31,2	6,7	11,0	11,9	6,1	11,7
<i>Nés à l'étranger</i>								
Protestants	26,5	38,0	5,8	2,8	1,4	1,5	0,4	0,3
Catholiques romains	44,3	32,0	57,3	91,0	86,8	86,8	8,3	0,5
Autres communautés chrétiennes	4,1	0,7	0,9	0,3	0,1	0,1	30,5	2,3
Communauté de confession juive	1,0	0,2	1,4	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2
Communautés islamiques	4,1	0,3	1,7	0,2	0,1	0,2	55,8	81,1
Autres Eglises et comm. religieuses	1,9	0,3	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Aucune appartenance	18,2	28,5	32,3	5,5	11,4	11,2	4,8	15,4

⁽¹⁾ A l'exclusion des non-réponses.

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

6 LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTRANGERS

Non uniformément répartie sur le territoire suisse, la population étrangère se concentre dans les espaces urbains tels Genève (38,1% d'étrangers dans le canton) ou Bâle-Ville (27,9%). Les seuls cantons de Zurich, Genève et Vaud accueillent plus de 40% des étrangers résidant en Suisse. Des possibilités plus fréquentes d'exercer un travail et la présence de grandes écoles ou d'universités expliquent cette concentration urbaine. La recherche d'un cadre de vie agréable, en particulier durant la retraite, explique pour sa part le taux élevé de population étrangère dans certaines communes touristiques tessinoises, vaudoises ou valaisannes. Au sein des agglomérations et des communes, la ségrégation urbaine des collectivités étrangères, qui caractérise certaines métropoles européennes, n'est pas observée en Suisse. Pourtant, la répartition des migrants sur le territoire urbain n'est pas homogène, et différents indices confirment que la concentration des étrangers dans certains quartiers des villes ou dans certaines communes des agglomérations se poursuit.

Différentes analyses (Arend, 2003; OFS, 1997) ont mis en évidence à partir des données 1990 la localisation géographique non uniforme des étrangers, avec en particulier une présence plus importante dans les régions urbaines que dans les communes rurales, reflet de la structure socio-professionnelle des étrangers, le maintien dans le temps des profils spatiaux et, par rapport à d'autres pays, un niveau de ségrégation relativement modeste dans les villes. Cependant, Arend (2003) a montré dans certaines communes une augmentation globale de la ségrégation, qu'il conviendra de vérifier à partir des données du recensement 2000. Dans cette optique, deux aspects peuvent être évoqués ici: la répartition des étrangers sur le territoire de la Suisse et le niveau de ségrégation spatiale des étrangers.

6.1 LOCALISATION DES ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE SUISSE

La part des étrangers varie à l'échelle cantonale entre 38,1% (Genève) et 8,8% (Uri). Il y a 30 ans, ces proportions étaient comprises entre 33,7% (Genève) et 6,5% (Obwald). La présence étrangère est généralement plus forte dans les cantons urbains que dans les cantons ruraux.

A l'échelle des communes de la Suisse, la proportion maximale est atteinte à Leysin (Vaud, 53,6% d'étrangers parmi la population recensée), à Renens (Vaud, 51,9%) et à Paradiso (Tessin, 51,8%). Deux autres communes de la Suisse, Osco (Tessin, 51,8%) et Randogne (Valais 50,3%) comptent une majorité d'étrangers dans leur population. En 1990, seuls Randogne (51,2%) et Leysin (50,4%) étaient dans cette situation.

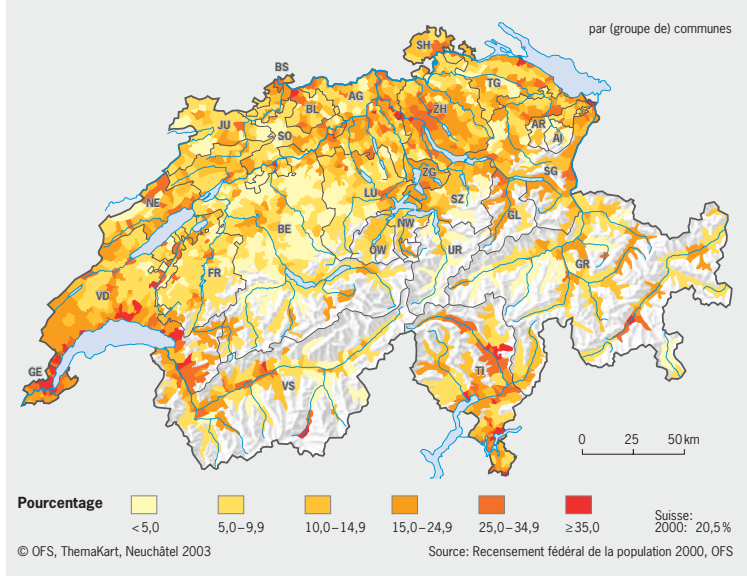
D'importantes variations caractérisent l'implantation des étrangers répartis selon la nationalité, avec dans certains cantons (Jura, Neuchâtel, Tessin), plus de 7 étrangers sur 10 provenant de pays de l'Union européenne, et dans d'autres cantons (Lucerne, Uri), moins de 40%.

La répartition des nationalités sur le territoire est très fortement dépendante de l'appartenance linguistique des régions et communes. Ce phénomène peut être mis en évidence en calculant le rapport entre la proportion effective d'étrangers d'une nationalité et la proportion attendue sous

l'hypothèse d'une répartition uniforme des collectivités étrangères sur le territoire²². Ainsi, 27,8% des Allemands sont domiciliés à Zurich (canton qui regroupe 17,1% de la population), le rapport étant alors de 162%. Quelque 69,1% des Français sont domiciliés dans la région lémanique (qui ne regroupe pourtant que 18,2% de la population), soit un indice de 380%, atteignant même 526% à Genève. Neuchâtel et le Jura sont aussi caractérisés par une forte présence de Français, le rapport entre la proportion observée et attendue dans le cas d'une répartition uniforme de la population étant de 347%, respectivement 248%. Les Italiens sont pour leur part 14,2% au Tessin (337%).

Intéressante également est la répartition des étrangers dont la langue d'origine n'est pas parlée en Suisse. Les Portugais et Espagnols sont localisés en effet en Suisse romande (50% des Portugais et 41% des Espagnols en Suisse vivent dans la région lémanique), avec cependant une faible implantation espagnole dans les cantons du Valais et de Fribourg. Les Turcs et Yougoslaves se localisent pour leur part en Suisse Alémanique, en particulier dans le canton de Zurich et en Suisse orientale (à l'exception d'Appenzell Rh. Int. et des Grisons). La Suisse centrale se singularise avec une présence importante de ressortissants yougoslaves, mais une faible implantation de Turcs. Quant au non-Européens, on les retrouve en proportion élevée à Genève et à Zurich.

Carte 1: Part des étrangers dans la population résidente, en 2000



²²) En d'autres termes, il s'agit du rapport entre la proportion d'étrangers dans le canton et la proportion de résidents, toutes nationalités, dans ce même canton.

6.2 UNE TRÈS FAIBLE SÉGRÉGATION SPATIALE

La ségrégation spatiale des étrangers est sujette à de nombreuses interrogations, liées au risque de développement de «cités d'immigrés», telles qu'observées dans d'autres pays. Les données du recensement, disponibles à l'échelle des quartiers, sont dans ce contexte utiles afin de mesurer le niveau de ségrégation, classiquement appréhendé par l'indice de Duncan et Duncan (1955). Il apparaît clairement qu'il n'y a pas une ségrégation importante des étrangers dans les agglomérations et les communes de la Suisse. Cependant, la localisation des étrangers n'est pas non plus déterminée de manière aléatoire, et certains phénomènes de concentration peuvent être observés.

Encadré 9: Indice de ségrégation de Duncan

L'indice de ségrégation proposé par Duncan et Duncan (1955) mesure la distribution d'un groupe dans les unités spatiales et varie de 0 (distribution parfaitement égale) à 1 (distribution ségrégative maximale). La valeur de l'indice indique la part du groupe qui devrait être déplacée afin d'obtenir une distribution parfaite. L'indice se présente de la manière suivante:

$$IS = \sum_{i=1}^n \left[t_i |p_i - P| / 2TP (1 - P) \right] \quad \text{ou} \quad IS = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \left| \frac{x_i}{X} - \frac{t_i - x_i}{T - X} \right|$$

avec t_i = Population totale dans l'unité spatiale i ; T = Population totale dans la zone étudiée;
 p_i = Proportion du groupe dans l'unité spatiale i ; P = Proportion du groupe dans la zone étudiée;
 x_i = Population du groupe X dans l'unité spatiale i ; X = Population du groupe X dans la zone étudiée;
 n = Nombre d'unités spatiales dans la zone étudiée

À l'échelle des agglomérations de la Suisse – la commune étant alors considéré comme l'unité spatiale sur laquelle l'indice de Duncan se calcule –, l'indice est le plus élevé à Fribourg où il atteint une valeur de 27,2% (en d'autres termes, 27,2% de la population étrangère devrait être déplacée afin d'avoir une distribution homogène). L'indice se situe à une valeur proche de 20% dans les grandes agglomérations de la Suisse excepté Genève (15,6%) qui présente un niveau de ségrégation peu élevé (Tableau 6).

Afin d'avoir une meilleure compréhension de cet indicateur, on peut comparer l'indice de ségrégation de la population étrangère avec d'autres indices portant sur la ségrégation spatiale selon l'âge, le type de ménage ou la catégorie socio-professionnelle (Tableau 6). Il apparaît alors que la localisation des étrangers répond à des logiques bien plus marquées, par rapport par exemple à la répartition spatiale des enfants, des retraités, des personnes de formation tertiaire ou des dirigeants (ceux-ci étant cependant répartis de manière moins uniformes dans les agglomérations italo-phones et franco-phones que dans la région germanophone). Les niveaux de ségrégation des étrangers s'apparentent en revanche à ceux caractérisant les ménages collectifs par rapport aux ménages privés.

À l'échelle intra-communale, les grandes communes pour lesquelles on dispose d'informations sur les quartiers montrent des niveaux de ségrégation très variables. Berne, Bienne, Riehen, Genève et Lancy par exemple se caractérisent par un faible indice, inférieur à 15%. En revanche, Bâle montre un niveau de ségrégation élevé (28%). On relèvera qu'au niveau des quartiers, la ségrégation spatiale des étrangers est proche, voire même moins élevée à Bienne, Riehen et Genève, de celle des personnes de formation tertiaire ou des dirigeants d'entreprises.

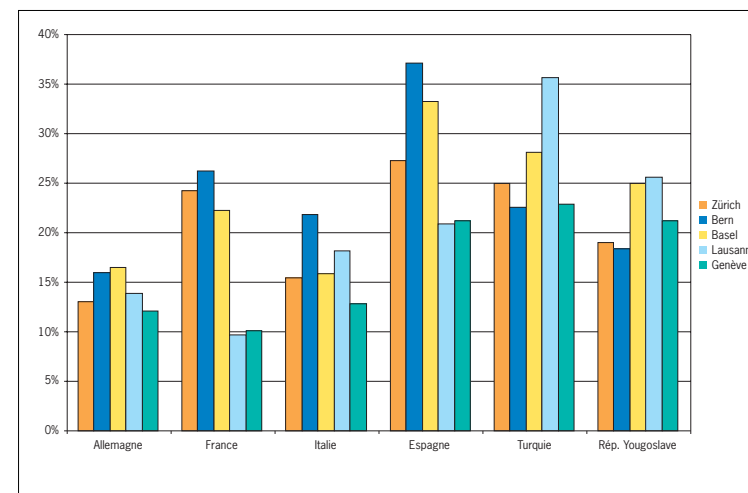
Tableau 6: Indices de ségrégation de Duncan, pour quelques sous-populations dans les agglomérations de Suisse regroupant au moins dix communes, en 2000

	Nombre de communes / quartiers	Etrangers	Age		Type de ménage		Catégorie sociale	
			Enfants - 14 ans	Agés 65 ans et +	Individuel	Collectif	Formation tertiaire	Dirigeant
Communes (au sein des agglomérations)								
Winterthur	12	16.0	4.7	4.8	11.1	12.1	3.6	3.9
Zürich	132	18.6	9.6	13.3	18.0	20.0	12.2	8.2
Bern	43	21.1	10.3	10.3	20.3	21.2	10.3	6.1
Biel/Bienne	21	24.2	5.4	7.4	15.2	20.1	7.8	11.9
Thun	10	13.0	4.2	6.6	8.6	7.9	5.1	3.8
Luzern	17	15.1	11.6	14.1	19.1	21.7	14.3	7.3
Zug	10	11.2	6.7	12.6	15.1	15.1	8.8	3.9
Fribourg	42	27.2	11.1	11.8	22.2	34.5	7.3	15.2
Olten-Zofingen	26	21.2	6.0	11.1	13.6	24.3	12.1	7.3
Solothurn	24	25.3	5.6	9.2	14.1	28.2	17.2	8.1
Basel	74	19.9	8.5	11.1	19.8	21.5	9.6	7.5
Schaffhausen	13	16.8	4.7	5.3	9.7	16.9	6.0	3.7
St. Gallen	11	14.6	8.0	6.6	15.4	18.0	9.1	3.0
Heerbrugg-Altstätten	10	14.7	4.3	5.3	7.9	23.1	7.3	7.5
Wil (SG)	11	15.0	6.9	10.1	12.6	19.5	7.8	6.1
Chur	15	13.3	9.8	8.1	14.5	20.6	6.3	4.5
Aarau	19	15.9	5.5	6.5	12.9	15.8	13.9	5.1
Baden-Brugg	23	11.8	6.3	11.0	13.5	20.2	11.1	8.6
Arbon-Rorschach	11	19.4	3.7	5.3	8.8	13.4	7.1	9.5
Bellinzona	16	13.3	4.6	9.3	10.2	25.3	5.7	10.5
Locarno	24	19.4	5.7	9.7	12.8	25.8	11.3	12.0
Lugano	72	23.6	8.6	12.1	17.1	40.1	10.2	12.6
Chiasso-Mendrisio(Como-)	21	17.9	6.7	9.5	14.7	32.1	9.3	13.8
Lausanne	70	20.9	7.7	12.3	17.4	21.8	12.8	18.4
Vevey-Montreux	17	23.5	6.2	7.0	12.3	31.5	13.6	18.5
Brig-Visp	10	15.9	5.5	4.7	5.3	20.3	8.9	18.8
Sierre-Montana	11	18.0	5.6	3.2	6.6	30.7	11.7	10.4
Sion	11	22.6	2.7	2.2	13.1	16.3	6.9	7.1
Neuchâtel	17	15.1	7.1	7.5	15.4	18.3	9.3	5.3
Genève	74	15.6	8.8	9.3	19.5	21.4	12.2	16.0
Quartiers (au sein des communes)								
Winterthur	42	21.4	7.0	13.2	13.7	46.0	14.8	9.0
Bern	11	14.2	9.0	5.5	12.5	8.8	17.2	7.9
Biel	10	12.9	7.9	3.4	11.0	26.8	17.1	13.2
Basel	58	28.3	10.1	18.2	11.5	29.1	22.7	12.7
Riehen	8	11.6	5.8	8.4	11.5	57.8	20.8	14.4
St. Gallen	30	17.6	10.3	8.4	14.8	28.5	17.2	7.2
La Chaux-de-Fonds	18	22.9	5.6	13.0	10.6	34.0	13.9	23.3
Genève	99	14.9	13.3	17.3	14.7	28.6	16.8	23.2
Lancy	15	11.9	13.1	15.2	11.6	24.7	13.7	17.6
Vernier	19	23.6	10.8	19.9	17.5	49.4	14.2	14.2

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Par ailleurs, le phénomène de la concentration des étrangers dans des parties précises du territoire des agglomérations est plus important pour les collectivités de l'Europe communautaire que pour les pays limitrophes (Graphique 31). Les Espagnols dans l'agglomération bernoise et les Turcs dans l'agglomération lausannoise montrent en particulier un niveau de concentration élevé.

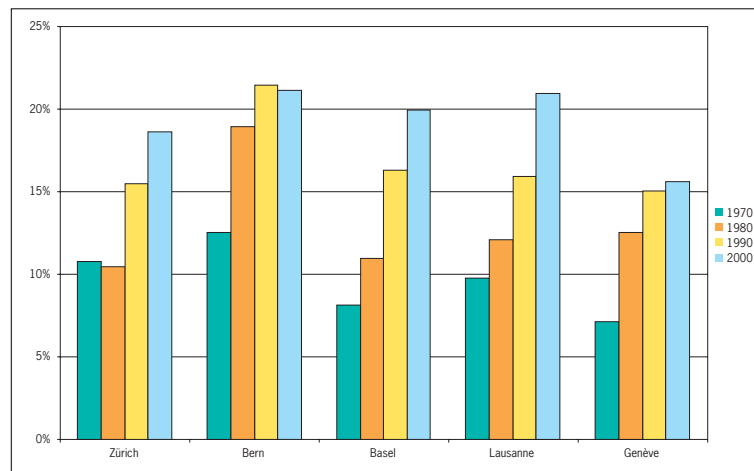
Graphique 31: Indice de ségrégation de Duncan pour les principales agglomérations de Suisse, selon la nationalité, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

La comparaison des indices de ségrégation entre 1970 et 2000 montre pour sa part un net accroissement (Graphique 32), signifiant qu'aujourd'hui, les collectivités étrangères paraissent se distribuer de manière moins homogène dans les agglomérations que par le passé.

Graphique 32: Indice de ségrégation de Duncan pour les principales agglomérations de Suisse, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

CONCLUSIONS ET PISTES DE RECHERCHE

Depuis près de trente ans, la migration et l'intégration des populations étrangères en Suisse constituent des sujets d'actualité, ainsi que le démontrent par exemple les différentes initiatives populaires visant à une limitation du nombre d'étrangers, ou les débats récurrents sur l'asile, la naturalisation ou les politiques migratoires.

Dans ce contexte, les recensements de la population apportent tous les dix ans des indications chiffrées utiles afin de décrire le phénomène migratoire et l'évolution des populations étrangères. Au-delà de l'évolution numérique du nombre des étrangers, le recensement 2000 autorise une analyse des caractéristiques de vie des étrangers et des processus d'intégration des communautés migrantes.

L'objectif de cette étude était de faire un tour d'horizon de la population d'origine et de nationalité étrangère, en mettant en évidence différentes dimensions spécifiques caractérisant les principales collectivités domiciliées sur le territoire suisse. Elle peut être synthétisée en rappelant deux principaux résultats.

D'une part, la population d'origine et de nationalité étrangère représente un apport démographique, économique et culturel essentiel à la Suisse. En termes démographiques, la structure par âge de cette population, et des différentes collectivités qui la composent (première, deuxième génération, populations classées selon l'origine) montre, par rapport à la population d'origine suisse, une jeunesse bienvenue dans le contexte du vieillissement démographique observé en Europe. La contribution de la population étrangère ne se limite cependant pas à ce rôle de frein au vieillissement, puisque les populations étrangères participent de manière fondamentale au fonctionnement de l'économie: dans certaines branches d'activité et pour quelques professions, la part des étrangers dépasse même 50%, signifiant que plus de la moitié de la main-d'œuvre active est issue de la migration. En termes culturels, la diversité des populations étrangères résidant désormais sur le territoire a une influence sur les langues principales et la diversité religieuse des personnes domiciliées en Suisse, mais ne modifie en aucune façon les langues parlées sur le lieu du travail.

D'autre part, la population étrangère se caractérise par une très forte diversité, que ce soit en termes d'origine nationale, de vécu migratoire, de niveau de formation, de situation familiale et professionnelle ou de localisation spatiale. La classification dichotomique classique, distinguant les «Suisse» des «Etrangers», n'est plus valide, dans la mesure où, suite à la diversification des motifs de la migration, des conditions légales de séjour, des pays d'origine, les étrangers représentent désormais un groupe très hétérogène. L'opposition, dans les caractéristiques socio-démographiques, entre les migrants originaires de l'Europe germanophone et francophone et du monde anglophone d'une part et ceux originaires de l'Europe du Sud, de l'Europe non communautaire, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud d'autre part, peut être mise en évidence pour les différents domaines traités dans cette étude. Cette opposition doit cependant être relativisée, puisqu'au sein même de ces deux groupes, le profil des migrants peut se modifier rapidement.

A l'issue de cette étude volontairement descriptive, différents axes de recherche pourraient être analysés de manière plus détaillée. En particulier, la situation de vie de certaines collectivités d'origine étrangère, définies soit selon le statut – deuxième génération, naturalisé – soit selon la nationalité, ou encore l'appartenance ethnique – Albanais du Kosovo définis par le croisement entre la nationalité et la langue principale, par exemple – pourrait être précisée, de manière à mettre en évidence des spécificités à prendre en considération au moment de la formulation des politiques migratoires et d'intégration. Sur un autre plan, un certain nombre de mécanismes devraient être mis à jour, afin d'expliquer par exemple le faible niveau de formation des enfants de migrants originaires de pays du Sud, les taux de chômage élevés dans quelques collectivités non européennes, ou encore l'accès limité à des postes à responsabilité pour les actifs de l'Europe non communautaire. Enfin, alors même que les familles en Suisse vivent depuis plusieurs décennies une profonde transformation, il conviendrait de fournir des éléments détaillés sur le maintien, dans certaines collectivités, de comportements familiaux traditionnels.

RÉFÉRENCES

- Alba R., Nee V. (1997), Rethinking Assimilation Theory for a New Era of Immigration, in: *International Migration Review* 31, pp. 826-874
- Arend M. (2003), La planification et la politique du marché du logement peuvent-elles contribuer à une meilleure intégration des migrants?, in: Wicker H. R., Fibbi R., Haug W. (éds.), *Les migrations et la Suisse*, Zurich: Seismo, pp. 237-256
- Bolzmann C., Fibbi R., Vial C. (1999), Les Italiens et les Espagnols proches de la retraite en Suisse: situation et projets d'avenir, in: *Gérontologie et Société* 91, pp. 137-151
- Bolzmann C., Fibbi R., Vial M. (2003), *Secondas – Secondos. Le processus d'intégration des jeunes adultes de la migration espagnole et italienne en Suisse*, Zurich: Seismo
- Bürgenmeier B. (1992), *Main d'oeuvre étrangère: une analyse de l'économie suisse*, Paris: Economica
- Duncan O. T., Duncan B. (1955), Methodological Analysis of segregation indexes, in: *American Sociological Review* 20, pp. 210-217
- Flückiger Y., Ramirez J. (2003), Positions hiérarchiques et ségrégation par origine en Suisse, in: Wicker H. R., Fibbi R., Haug W. (éds.), *Les migrations et la Suisse*, Zurich: Seismo, pp. 290-307
- Gurny R., Cassée P., Hauser H.-P., Meyer A. (1984), *Karrieren und Sackgassen. Wege ins Berufsleben junger Schweizer und Italiener in der Stadt Zürich*. Diessenhofen: Ruegger
- Haug W., Compton P., Courbage Y. (2003), *Les caractéristiques démographiques des populations immigrées*, Strasbourg: Conseil de l'Europe
- Haug W., Schuler M., Wanner P. (2002), *La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Haug W., Wanner P. (2000), Caractéristiques démographiques des groupes religieux et linguistiques en Suisse, in: Conseil de l'Europe (éd.), *La situation démographique des minorités nationales*, Strasbourg: Conseil de l'Europe, pp. 113-168
- Heiniger M. (2002), *Indicateurs de l'intégration des immigrés en Suisse (Demos 2001/4)*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Hoffmann-Nowotny H.-J. (1973), *Soziologie des Fremdarbeiterproblems*, Stuttgart: Enke
- Lanfranchi A. (1989), Enfants d'immigrés et leur famille, in: *Bulletin suisse des psychologues* 9, pp. 2-12

Moser U. (2001), *Préparés pour la vie? Les compétences de base des jeunes – synthèse du rapport PISA*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

OCDE (1991), *Les migrations: Aspects démographiques*, Paris: OCDE

OFS (1996), *Ménages et familles: pluralité des formes de vie*, Berne: Office fédéral de la statistique

OFS (1997), *Atlas structurel de la Suisse*, Zurich: Neue Zürcher Zeitung

OFS (2002), *La population étrangère en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Perregaux C., Togni F. (1995), *La Suisse et le droit à l'éducation*, in: Poglja E. (éd.), *Pluralité culturelle et éducation en Suisse: être migrant*, Berne: Peter Lang, pp. 365-384

Streuli E., Bauer T. (2000), *Les working poor en Suisse. Etude de la problématique, de l'ampleur du phénomène et de ses causes (Info Social 2001/5)*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Tchernia J. F. (2002), *Comparability of religion in the European Value Study (seminaire EVS du 8 et 9 avril 2002 à l'Université catholique de Louvain)*, Louvain

Tribalat M. (1995), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris: La Découverte

Vermeulen H., Penninx P. (éds.) (2000), *Immigrant Integration – The Dutch Case*, Amsterdam: Het Spinhuis

Wanner P. (2001), *Immigration en Suisse. Situation et conséquences démographiques*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Wanner P., Fibbi R. (2002), *Familles et migration, familles en migration*, in: Commission fédérale pour les questions familiales (éd.), *Familles et migrations*, Berne: Office fédéral des assurances sociales, pp. 9-51

Wanner P., Piguet E. (2002), *La pratique de la naturalisation en Suisse: aperçu statistique*, in: *Population 6*, pp. 913-922

INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

1. Répartition (en %) de la population, selon la profession exercée et la profession apprise, pour différents corps professionnels, selon la nationalité, en 2000 p. 37
2. Ménages privés, selon la nationalité de la personne de référence et des autres membres du ménage, en 2000 p. 40
3. Proportion d'enfants nés en Suisse, parmi ceux vivant dans un ménage familial, selon l'âge et la nationalité de l'enfant, en 2000 p. 46
4. Couples selon l'activité rémunérée et la nationalité des conjoints (en %), en 2000 p. 48
5. Répartition (en %) de la population, selon la religion déclarée, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000 p. 58
6. Indices de ségrégation de Duncan, pour quelques sous-populations dans les agglomérations de Suisse regroupant au moins dix communes, en 2000 p. 62

Liste des graphiques

1. Evolution de la population étrangère, selon la nationalité, de 1941 à 2000 p. 12
2. Proportion des étrangers nés en Suisse, selon la nationalité, de 1970 à 2000 p. 13
3. Population résidente étrangère, selon l'ancienneté et la catégorie socio-professionnelle (en %), en 2000 p. 16
4. Rapport de masculinité selon la nationalité et le lieu de naissance, de 1970 à 2000 p. 18
5. Rapport de masculinité, selon la nationalité, en 1990 et en 2000 p. 19
6. Rapport de dépendance des jeunes et des âgés, selon la nationalité, en 1970 et en 2000 p. 20
7. Population résidente selon l'âge, le sexe et l'origine, en 2000 p. 22
8. Population résidente selon l'âge et le sexe, pour un choix de nationalités, en 2000 (en foncé) et en 1990 (en clair) p. 24
9. Population résidente étrangère selon le permis de séjour (en %), en 2000 p. 25
10. Population résidente de 15 ans et de 25 ans, selon la nationalité et la situation scolaire (en %), en 2000 p. 29
11. Proportion de personnes nées à l'étranger ayant atteint un niveau de formation secondaire ou tertiaire, selon la nationalité et l'âge, en 2000 p. 30
12. Population résidente, selon la nationalité et le statut sur le marché de l'emploi (en %), en 2000 p. 31
13. Population résidente aux âges actifs, selon la nationalité et le statut sur le marché de l'emploi (en %), en 2000 p. 32
14. Population active, selon la nationalité et la catégorie socio-professionnelle (en %), en 2000 p. 33
15. Probabilité d'occuper un poste de dirigeant, une profession libérale ou de cadre supérieur, selon la nationalité, le lieu de naissance et l'âge, en 2000 p. 34
16. Proportion d'étrangers et de personnes d'origine étrangère, selon le secteur d'activité, en 2000 p. 35

17. Proportion d'étrangers selon la branche d'activité et la position dans l'entreprise, en 2000	p. 36
18. Niveau de formation achevé parmi les personnes de nationalité suisse et étrangère, selon la profession exercée (en %), en 2000	p. 38
19. Ménages privés selon le type et la nationalité des membres du ménage (en %), en 2000	p. 41
20. Ménages privés selon la nationalité de la personne de référence et selon le type (en %), en 2000	p. 42
21. Proportion de personnes vivant seules parmi les jeunes de 20 à 29 ans nés en Suisse, selon la nationalité, en 2000	p. 43
22. Proportion de personnes vivant seules parmi les jeunes de 20 à 29 ans nés en Suisse, selon la nationalité et le sexe, en 2000	p. 44
23. Proportion de jeunes nés en Suisse, âgés de 20 à 29 ans, vivant chez leurs parents, selon la nationalité et le sexe, en 2000	p. 45
24. Proportion de ménages monoparentaux parmi les ménages avec enfant(s), selon la nationalité, en 2000	p. 47
25. Couples selon la nationalité et les modèles d'activité des conjoints (en %), en 2000	p. 49
26. Proportion de ménages propriétaires de leur logement, selon le type de ménage et la nationalité, en 2000	p. 51
27. Proportion de ménages vivant dans un logement ne comprenant pas de cuisine, selon le type de ménage et la nationalité, en 2000	p. 52
28. Proportion de personnes déclarant une langue non régionale comme langue principale, selon la nationalité et le lieu de naissance, en 2000	p. 54
29. Population résidante selon la langue parlée à la maison et au travail, la nationalité et le lieu de naissance (en %), en 2000	p. 55
30. Proportion de personnes déclarant une langue non régionale comme langue principale, selon l'âge, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000	p. 56
31. Indice de ségrégation de Duncan pour les principales agglomérations de Suisse, selon la nationalité, en 2000	p. 63
32. Indice de ségrégation de Duncan pour les principales agglomérations de Suisse, de 1970 à 2000	p. 64
<i>Liste des cartes</i>	
1. Part des étrangers dans la population résidante, en 2000	p. 60

ANNEXES

TABLEAUX

Tableau A1: Population résidante selon les principaux groupes nationaux, de 1941 à 2000

	1941	1950	1960	1970	1980	1990	2000	Evolution 1990-2000 (en %)	
Effectifs									
Ensemble des nationalités	4 265 703	4 714 992	5 429 061		6 269 783	6 365 960	6 873 687	7 288 010	6.0
Suisses	4 042 149	4 429 546	4 844 322		5 189 707	5 420 986	5 628 255	5 792 461	2.9
Etrangers	223 554	285 446	584 739		1 080 076	944 974	1 245 432	1 495 549	20.1
Europe	216 175	271 358	552 080		1 021 764	889 995	1 124 880	1 299 095	15.5
Allemagne	78 274 ⁽¹⁾	55 437	93 406		118 289	87 913	86 197	112 348	30.3
Autriche	...	22 153	37 762		44 734	32 135	30 172	29 849	-1.1
France	24 396	27 470	31 328		55 841	47 570	52 715	62 727	19.0
Italie	96 018	140 280	346 223		583 850	418 989	383 204	322 203	-15.9
Espagne	1 051	1 212	13 524		121 239	107 510	124 127	84 559	-31.9
Portugal	63	173	386		3 632	18 943	110 312	142 415	29.1
Ancienne Yougoslavie	648	892	1 169		24 971	60 916	172 777	362 403	109.8
Turquie	375	590	645		12 215	38 626	81 655	83 312	2.0
Autres	15 350	23 151	27 637		56 993	77 393	83 721	99 279	18.6
Afrique	313	600	1 945		5 121	11 039	24 768	49 873	101.4
Amérique	1 331	4 040	10 828		18 425	20 455	30 357	51 124	68.4
Asie	1 026	2 696	4 764		8 327	21 883	62 937	92 145	46.4
Océanie	50	155	418		1 063	1 299	1 763	2 994	69.8
Inconnus, apatrides	4 659	6 597	14 704		25 376	303	727	318	-56.3
En %									
Ensemble des nationalités	100.0	100.0	100.0		100.0	100.0	100.0	100.0	
Suisses	94.8	93.9	89.2		82.8	85.2	81.9	79.5	
Etrangers	5.2	6.1	10.8		17.2	14.8	18.1	20.5	
En % de la population étrangère									
Europe	96.7	95.1	94.4		94.6	94.2	90.3	86.9	
Allemagne	35.0	19.4	16.0		11.0	9.3	6.9	7.5	
Autriche	...	7.8	6.5		4.1	3.4	2.4	2.0	
France	10.9	9.6	5.4		5.2	5.0	4.2	4.2	
Italie	43.0	49.1	59.2		54.1	44.3	30.8	21.5	
Espagne	0.5	0.4	2.3		11.2	11.4	10.0	5.7	
Portugal	0.0	0.1	0.1		0.3	2.0	8.9	9.5	
Ancienne Yougoslavie	0.3	0.3	0.2		2.3	6.4	13.9	24.2	
Turquie	0.2	0.2	0.1		1.1	4.1	6.6	5.6	
Autres	6.9	8.1	4.7		5.3	8.2	6.7	6.6	
Afrique	0.1	0.2	0.3		0.5	1.2	2.0	3.3	
Amérique	0.6	1.4	1.9		1.7	2.2	2.4	3.4	
Asie	0.5	0.9	0.8		0.8	2.3	5.1	6.2	
Océanie	0.0	0.1	0.1		0.1	0.1	0.1	0.2	
Inconnus, apatrides	2.1	2.3	2.5		2.3	0.0	0.1	0.0	

La terminologie des nationalités, et particulièrement la définition des apatrides, a changé au cours du temps.

⁽¹⁾ Autrichiens inclus.

Tableau A2: Population résidente selon ses caractéristiques socio-économiques et la nationalité, en 2000

	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Rép. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
Effectif	5 792 461	1 495 549	822 496	112 348	62 727	322 203		142 415	84 559	506 749	213 524	83 312	49 873	51 124	92 145	3 312
Sexe																
Masculin	2 766 020	801 547	454 993	60 724	32 757	186 234		76 142	46 489	264 620	113 230	44 636	27 915	21 229	47 991	1 796
Féminin	3 026 441	694 002	367 503	51 624	29 970	135 969		66 273	38 070	242 129	100 294	38 676	21 958	29 895	44 154	1 516
Age																
0-9 ans	611 433	202 860	81 454	7 742	5 475	28 434		24 125	7 503	95 212	47 110	15 254	7 690	4 976	16 144	341
10-19 ans	666 599	184 721	73 448	5 553	4 459	29 435		18 256	9 050	89 353	40 422	15 154	7 200	6 679	10 215	343
20-29 ans	663 741	256 403	124 579	14 994	10 357	45 763		25 679	14 387	93 028	38 315	17 005	11 553	10 897	19 898	558
30-39 ans	886 306	334 609	187 966	30 184	14 116	62 382		41 943	16 414	97 540	37 054	17 193	14 196	14 132	26 605	976
40-49 ans	843 192	227 565	126 964	15 935	9 181	44 742		25 837	16 176	78 601	31 812	11 043	6 370	8 105	12 244	552
50-59 ans	786 987	153 294	111 546	15 490	9 979	52 007		5 370	13 278	36 012	13 825	5 159	1 884	3 877	4 229	325
60-69 ans	574 950	90 443	77 096	15 172	4 782	40 559		936	5 458	12 041	3 999	1 902	659	1 314	1 583	104
70-79 ans	472 358	33 662	29 124	5 074	2 987	14 442		230	1 886	3 631	806	492	239	743	861	68
80 ans et plus	286 895	11 992	10 319	2 204	1 391	4 439		39	407	1 331	181	110	82	401	366	45
Permis de séjour																
Etablissement (C)	...	1 032 056	681 254	73 295	41 346	303 128		118 192	78 827	313 147	128 663	61 349	14 044	17 793	23 022	921
Annuel (B)	...	339 321	105 550	32 637	16 736	13 708		14 525	3 593	156 574	66 441	18 709	18 342	26 323	39 827	1 726
Saisonnier (A)	...	15 742	15 489	1 326	1 151	2 500		8 455	1 045	335	97	5	26	23	18	3
Requérant d'asile (N)	...	34 241	0	0	0	0		0	0	15 591	10 156	1 855	6 837	288	11 501	24
Provisoire (F)	...	25 903	0	0	0	0		0	0	9 927	6 831	806	5 770	55	10 139	12
Courte durée (L)	...	17 632	10 062	3 824	1 433	1 205		821	296	4 024	457	166	545	2 181	1 523	208
DFAE	...	26 719	8 685	986	1 814	1 199		316	729	5 599	301	354	3 920	4 107	5 851	387
Autre	...	3 935	1 456	280	247	463		106	69	1 552	578	68	389	354	264	31
Formation suivie ⁽¹⁾																
Primaire	671 236	204 400	79 983	6 073	5 108	30 437		22 172	8 829	101 082	48 187	16 557	7 447	6 466	11 993	337
Secondaire	257 399	45 091	23 445	2 070	1 236	10 138		4 511	3 467	17 039	6 248	3 101	1 239	1 672	2 255	73
Tertiaire	143 167	31 227	19 225	5 078	2 347	5 026		851	1 967	5 605	778	738	1 804	2 059	3 560	129
Formation achevée ⁽¹⁾																
Aucune	148 317	109 583	50 474	1 273	1 210	26 409		12 270	7 213	46 643	20 129	11 187	2 871	2 295	8 308	99
Primaire	1 138 962	410 032	234 161	8 570	9 005	113 772		59 534	30 836	135 663	59 935	26 020	10 995	11 061	22 347	362
Secondaire	2 398 724	299 693	206 638	39 913	18 424	86 976		13 607	19 774	74 364	25 100	9 077	6 585	7 522	9 296	559
Tertiaire	823 958	186 091	127 489	44 837	18 913	21 443		1 776	4 936	36 513	6 870	2 366	5 982	14 651	11 916	1 313
Statut d'activité ⁽²⁾																
Actifs occupés	2 968 847	820 569	499 351	70 529	37 224	189 015		89 085	54 454	245 279	96 202	38 339	22 336	26 498	43 005	1 998
Chômeurs	85 025	72 547	23 944	2 291	2 146	10 210		4 153	2 602	32 253	13 877	6 696	5 940	3 884	7 324	124
Non actifs	1 790 083	306 279	181 046	28 902	15 654	79 879		15 654	15 806	87 582	34 593	15 513	10 548	12 664	20 821	714
Catégorie socio-professionnelles ⁽²⁾																
Dirigeants	64 904	17 120	11 453	2 559	1 013	3 736		511	807	5 036	1 401	800	207	906	599	109
Professions libérales	39 605	5 331	4 108	1 735	493	434		18	64	944	56	30	86	502	215	43
Agriculteurs, artisans	302 638	36 118	27 942	4 814	2 216	12 992		1 559	2 046	6 591	2 030	1 277	521	902	949	82
Cadres supérieurs	251 055	55 090	42 962	17 000	5 989	6 646		484	1 582	8 539	580	402	1 138	4 192	2 349	515
Cadres intermédiaires	530 220	82 095	60 818	15 245	7 784	18 892		3 082	4 230	14 788	4 099	1 541	1 941	3 438	3 263	285
Employés	629 296	96 446	67 552	11 030	5 977	28 520		7 052	7 278	21 469	6 919	2 645	2 322	2 541	3 830	148
Ouvriers qualifiés	237 456	56 901	35 236	3 106	2 077	17 319		5 824	4 262	19 181	7 885	2 189	1 093	724	1 078	46
Ouvriers non qualifiés	266 750	182 463	110 989	2 065	2 818	48 478		37 694	16 138	55 475	24 645	10 348	4 255	3 720	9 579	99

⁽¹⁾ Parmi les personnes ayant répondu à la question; ⁽²⁾ Parmi les personnes ayant déclaré un statut.

Tableau A5: Proportion de personnes vivant en ménage privé, selon le type et le statut de mixité du ménage, et la nationalité, en 2000

	Statut de mixité du ménage					En %					
	En nombres										
	Suisses uniquement	Mixte, référence suisse	Mixte, référence étrangère	Etrangers uniquement	Ensemble	Suisses uniquement	Mixte, référence suisse	Mixte, référence étrangère	Etrangers uniquement	Ensemble	
Type de ménage											
Ménage individuel	944 398	176 480	1 120 878	84.3	15.7	100.0	
Couple non marié sans enfant	247 504	22 088	23 262	15 847	308 701	80.2	7.2	7.5	5.1	100.0	
Couple marié sans enfant	1 140 500	66 117	54 898	161 484	1 422 999	80.1	4.6	3.9	11.3	100.0	
Couple non marié avec enfant(s)	93 567	10 362	12 175	14 092	130 196	71.9	8.0	9.4	10.8	100.0	
Couple marié avec enfant(s)	2 357 124	137 908	189 569	718 764	3 403 365	69.3	4.1	5.6	21.1	100.0	
Ménage monoparental	330 697	10 221	14 708	64 850	420 476	78.6	2.4	3.5	15.4	100.0	
Personne seule avec parents	42 711	1 660	526	2 758	47 655	89.6	3.5	1.1	5.8	100.0	
Ménage non familial avec liens de parenté	28 449	1 144	898	6 066	36 557	77.8	3.1	2.5	16.6	100.0	
Ménage non familial sans lien de parenté	69 375	10 729	9 313	12 567	101 984	68.0	10.5	9.1	12.3	100.0	
Nationalité											
Suisse	5 254 325	158 330	175 723	...	5 588 378	94.0	2.8	3.1	0.0	100.0	
Etranger	...	101 899	129 626	1 172 908	1 404 433	...	7.3	9.2	83.5	100.0	
UE / AELE	...	55 920	94 297	633 269	783 486	...	7.1	12.0	80.8	100.0	
Allemagne	...	13 719	16 473	74 525	104 717	...	13.1	15.7	71.2	100.0	
France	...	7 391	8 988	41 355	57 734	...	12.8	15.6	71.6	100.0	
Italie	...	16 364	43 665	252 452	312 481	...	5.2	14.0	80.8	100.0	
Portugal	...	3 648	3 829	128 736	136 213	...	2.7	2.8	94.5	100.0	
Espagne	...	3 826	6 810	70 750	81 386	...	4.7	8.4	86.9	100.0	
Autre Europe	...	17 858	23 141	442 709	483 708	...	3.7	4.8	91.5	100.0	
Républ. Yougoslave	...	3 649	6 141	195 645	205 435	...	1.8	3.0	95.2	100.0	
Turquie	...	2 560	5 386	72 555	80 501	...	3.2	6.7	90.1	100.0	
Afrique	...	7 027	4 923	27 745	39 695	...	17.7	12.4	69.9	100.0	
Amérique	...	12 925	5 535	26 546	45 006	...	28.7	12.3	59.0	100.0	
Asie	...	9 765	5 166	62 511	77 442	...	12.6	6.7	80.7	100.0	
Océanie / autres	...	513	389	1 965	2 867	...	17.9	13.6	68.5	100.0	

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Tableau A6: Répartition des ménages privés et de la population résidente selon le type de ménage et la nationalité, en 2000

	Nationalité															
	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
Nombre de ménages⁽¹⁾																
Ménage individuel	944 398	176 480	127 984	27 700	13 735	42 937		12 888	11 435	31 420	9 308	4 580	5 919	6 223	9 778	469
Couple non marié sans enfant	133 293	19 155	15 984	3 189	1 447	6 121		1 191	1 583	2 408	647	371	306	489	463	66
Couple marié sans enfant	593 726	103 860	73 012	13 152	5 669	30 586		6 902	6 240	23 368	9 120	3 315	2 484	3 239	4 301	265
Couple non marié avec enfant(s)	28 994	7 157	4 669	607	466	1 908		672	467	1 821	758	298	244	239	301	12
Couple marié avec enfant(s)	634 184	227 959	126 992	11 821	7 257	56 156		25 560	13 877	84 229	35 481	15 110	4 805	4 408	11 463	390
Ménage monoparental	130 774	30 549	17 172	1 816	1 699	6 870		2 752	2 089	9 072	3 035	18 42	1 778	1 546	1 533	34
Personne seule avec parents	20 542	1 512	1 239	144	100	753		21	110	170	36	34	24	47	55	3
Ménage non familial avec liens de parenté	13 533	3 098	1 833	151	91	817		378	262	814	339	141	156	122	215	3
Ménage non familial sans lien de parenté	36 690	9 495	6 725	1 839	711	1 764		686	618	1 377	337	186	389	444	805	51
En %																
Ménage individuel	37.2	30.5	34.1	45.8	44.1	29.0		25.2	31.2	20.3	15.8	17.7	36.8	37.1	33.8	36.3
Couple non marié sans enfant	5.3	3.3	4.3	5.3	4.6	4.1		2.3	4.3	1.6	1.1	1.4	1.9	2.9	1.6	5.2
Couple marié sans enfant	23.4	17.9	19.4	21.8	18.2	20.7		13.5	17.0	15.1	15.4	12.8	15.4	19.3	14.9	20.5
Couple non marié avec enfant(s)	1.1	1.2	1.2	1.0	1.5	1.3		1.3	1.3	1.2	1.3	1.2	1.5	1.4	1.0	0.9
Couple marié avec enfant(s)	25.0	39.4	33.8	19.6	23.3	38.0		50.1	37.8	54.5	60.1	58.4	29.8	26.3	39.6	30.2
Ménage monoparental	5.2	5.3	4.6	3.0	5.4	4.6		5.4	5.7	5.9	5.1	7.1	11.0	9.2	5.3	2.6
Personne seule avec parents	0.8	0.3	0.3	0.2	0.3	0.5		0.0	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.2	0.2
Ménage non familial avec liens de parenté	0.5	0.5	0.5	0.2	0.3	0.6		0.7	0.7	0.5	0.6	0.5	1.0	0.7	0.7	0.2
Ménage non familial sans lien de parenté	1.4	1.6	1.8	3.0	2.3	1.2		1.3	1.7	0.9	0.6	0.7	2.4	2.6	2.8	3.9
Personnes vivant dans le ménage																
Ménage individuel	944 398	176 480	127 984	27 700	13 735	42 937		12 888	11 435	31 420	9 308	4 580	5 919	6 223	9 778	469
Couple non marié sans enfant	270 272	38 429	30 996	6 277	2 917	11 172		2 554	3 165	5 263	1 419	760	669	1 226	1 163	123
Couple marié sans enfant	1202 140	220 859	144 881	25 397	11 492	59 559		15 056	12 867	52 777	19 985	7 265	6 355	10 027	11 724	631
Couple non marié avec enfant(s)	106 736	23 460	13 527	1 737	1 537	4 809		2 307	1 457	7 061	3 122	1 071	942	1 094	1 141	41
Couple marié avec enfant(s)	2567 200	836 165	403 682	34 541	22 159	170 630		94 026	45 286	357 419	161 215	60 854	19 160	21 195	46 690	1 353
Ménage monoparental	344 299	76 177	40 146	4 129	3 897	15 960		6 760	4 997	24 093	8 685	5 084	5 167	3 794	4 244	116
Personne seule avec parents	43 877	3 778	3 063	346	224	1 873		57	280	493	102	95	46	98	158	7
Ménage non familial avec liens de parenté	29 509	7 048	4 041	348	202	1 753		870	568	1 904	794	352	385	264	551	7
Ménage non familial sans lien de parenté	79 947	22 037	15 166	4 242	1 571	3 788		1 695	1 331	3 278	805	440	1 052	1 085	1 993	120
En %																
Ménage individuel	16.9	12.6	16.3	26.5	23.8	13.7		9.5	14.1	6.5	4.5	5.7	14.9	13.8	12.6	16.4
Couple non marié sans enfant	4.8	2.7	4.0	6.0	5.1	3.6		1.9	3.9	1.1	0.7	1.0	1.7	2.7	1.5	4.4
Couple marié sans enfant	21.5	15.7	18.5	24.3	19.9	19.1		11.1	15.8	10.9	9.7	9.0	16.0	22.3	15.1	22.0
Couple non marié avec enfant(s)	1.9	1.7	1.7	1.7	2.7	1.5		1.7	1.8	1.5	1.5	1.3	2.4	2.4	1.5	1.4
Couple marié avec enfant(s)	45.9	59.5	51.5	33.0	38.4	54.6		69.0	55.6	73.9	78.5	75.6	48.3	47.1	60.3	47.2
Ménage monoparental	6.2	5.4	5.1	3.9	6.7	5.1		5.0	6.1	5.0	4.2	6.3	13.0	8.4	5.5	4.0
Personne seule avec parents	0.8	0.3	0.4	0.3	0.4	0.6		0.0	0.3	0.1	0.0	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2
Ménage non familial avec liens de parenté	0.5	0.5	0.5	0.3	0.3	0.6		0.6	0.7	0.4	0.4	0.4	1.0	0.6	0.7	0.2
Ménage non familial sans lien de parenté	1.4	1.6	1.9	4.1	2.7	1.2		1.2	1.6	0.7	0.4	0.5	2.7	2.4	2.6	4.2

⁽¹⁾ Classés selon la nationalité de la personne de référence.

Tableau A7: Ménages individuels selon leurs caractéristiques socio-économiques et la nationalité en 2000

	Nationalité															
	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
Sexe																
Masculin	381 758	106 874	75 145	14 709	6 996	26 580		9 282	7 386	19 840	6 167	3 340	4 319	3 188	7 247	284
Féminin	562 640	69 606	52 839	12 991	6 739	16 357		3 606	4 049	11 580	3 141	1 240	1 600	3 035	2 531	185
Age																
10-19 ans	6 674	2 277	957	91	143	217		298	85	787	365	133	219	120	207	7
20-29 ans	146 290	38 881	25 282	4 456	2 936	7 856		4 008	2 758	8 171	2 411	1 540	1 761	1 585	2 996	103
30-39 ans	161 421	48 118	33 722	8 514	3 080	10 355		4 464	2 394	7 857	2 167	1 264	2 224	1 889	3 725	158
40-49 ans	114 669	29 573	19 826	4 071	2 013	5 392		3 046	2 244	6 695	2 115	883	1 121	1 233	1 589	85
50-59 ans	127 751	24 457	19 058	3 754	2 473	6 627		814	2 101	4 328	1 398	378	369	711	740	53
60-69 ans	119 730	18 438	15 963	4 014	1 385	6 823		181	1 117	2 259	683	253	146	300	269	23
70-79 ans	150 921	10 247	9 177	1 864	1 080	4 073		65	603	911	140	104	59	220	156	20
80 ans et plus	116 942	4 489	3 999	936	625	1 594		12	133	412	29	25	20	165	96	20
Etat civil																
Célibataire	446 719	91 511	69 870	17 203	7 767	21 211		6 094	6 396	12 641	2 833	1 721	2 869	3 368	5 618	294
Marié	68 372	40 218	24 010	3 678	1 855	7 937		5 188	2 689	11 033	4 339	1 504	1 792	1 394	2 822	77
Veuf	256 520	15 260	13 000	2 292	1 255	6 643		218	833	1 794	456	245	159	314	372	26
Divorcé	172 787	29 491	21 104	4 527	2 858	7 146		1 388	1 517	5 952	1 680	1 110	1 099	1 147	966	72
Lieu de naissance ⁽¹⁾																
En Suisse	788 098	21 544	19 717	1 853	854	12 668		321	2 420	1 730	397	503	94	106	215	18
A l'étranger	86 088	149 985	106 089	25 579	12 650	29 805		11 925	8 839	28 726	8 604	3 973	5 288	5 700	8 582	411
Domicile il y a cinq ans ⁽¹⁾																
En Suisse	884 527	132 304	97 123	17 500	9 210	37 471		9 553	9 901	24 381	7 815	3 722	3 603	3 607	6 529	224
A l'étranger	9 553	35 309	24 666	9 404	3 800	2 995		2 650	733	5 376	907	543	1 864	2 348	2 777	240
Permis de séjour																
Etablissement (C)	...	120 225	97 214	17 057	9 230	39 076		8 365	10 407	18 462	5 428	3 169	2 075	2 671	2 560	160
Annuel (B)	...	38 141	21 032	8 846	3 247	2 395		1 363	487	10 318	3 115	1 155	2 052	2 527	3 740	209
Saisonnier (A)	...	5 305	5 248	378	399	888		2 928	369	77	17	3	15	3	2	0
Requérant (N)	...	2 678	0	0	0	0		0	0	550	290	121	789	24	1 311	4
Provisoire (F)	...	2 367	0	0	0	0		0	0	551	369	78	541	5	1 268	2
Courte durée (L)	...	4 658	3 116	1 250	548	370		195	64	938	57	35	80	456	311	48
DFAE	...	2 810	1 205	124	279	161		34	103	460	20	11	326	520	564	46
Autre	...	296	169	45	32	47		3	5	64	12	8	41	17	22	0
Formation suivie ⁽¹⁾																
Primaire	1 155	427	157	13	24	53		25	33	127	53	25	58	27	58	2
Secondaire	10 869	1 836	966	151	98	333		153	111	509	171	79	142	88	161	1
Tertiaire	29 512	6 014	4 029	1 371	598	880		94	293	976	89	128	397	344	449	18
Formation achevée ⁽¹⁾																
Aucune	24 918	9 441	5 843	266	295	2 936		1 118	931	2 102	847	508	378	156	1 045	9
Primaire	221 104	46 476	32 516	2 139	2 142	15 020		6 576	4 181	9 065	3 561	1 660	1 609	1 181	2 755	41
Secondaire	441 966	50 310	39 839	9 916	4 181	14 446		1 972	3 414	7 982	2 109	1 038	1 122	1 021	1 241	97
Tertiaire	158 671	42 233	32 683	13 166	4 856	4 826		326	1 042	6 261	641	358	1 212	2 704	1 978	245
Statut d'activité																
Actifs occupés	526 355	128 394	92 746	20 682	9 659	28 428		11 363	8 583	23 070	6 837	3 170	4 095	4 739	7 419	384
Chômeurs	20 437	8 007	3 987	564	452	1 606		396	494	2 115	709	480	868	333	826	13
Non actifs	397 606	40 079	31 251	6 454	3 624	12 903		1 129	2 358	6 235	1 762	930	956	1 151	1 533	72
Catégorie socio-professionnelle ⁽²⁾																
Dirigeants	11 900	3 328	2 618	796	270	615		64	158	670	100	58	41	194	112	20
Professions libérales	6 364	1 188	943	454	100	97		2	15	189	6	3	24	111	49	4
Agriculteurs, artisans	45 671	5 950	4 890	1 102	468	1 957		183	311	800	155	165	89	151	161	19
Cadres supérieurs	46 938	15 112	12 356	5 566	1 721	1 732		121	354	1 944	74	77	288	996	574	119
Cadres intermédiaires	106 119	17 910	14 665	4 675	2 129	3 610		421	764	2 090	346	197	374	764	575	56
Employés	122 878	17 295	13 671	3 158	1 643	4 767		930	1 309	2 378	605	286	466	431	638	32
Ouvriers qualifiés	41 835	8 343	6 046	802	450	2 623		886	760	1 811	626	236	230	123	201	5
Ouvriers non qualifiés	38 947	20 356	13 780	522	700	5 355		4 410	2 072	4 002	1 655	698	744	454	1 621	17

⁽¹⁾ Parmi les personnes ayant répondu à la question; ⁽²⁾ Parmi les personnes ayant déclaré un statut.

Tableau A8: Ménages avec enfant(s), selon leurs caractéristiques socio-démographiques et la nationalité, en 2000

	Nationalité															
	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
Type de ménage																
Couple marié	609 354	212 907	121 161	11 474	6 977	53 529		24 132	13 181	71 950	13 931	30 994	4 533	4 179	10 709	375
Couple marié avec autre personne	24 830	15 052	5 831	347	280	2 627		1 428	696	7 951	1 179	4 487	272	229	754	15
Couple non marié	28 089	6 832	4 515	597	445	1 838		647	451	1 566	275	694	234	225	281	11
Couple non marié avec autre personne	905	325	154	10	21	70		25	16	126	23	64	10	14	20	1
Famille monoparentale	122 431	28 106	15 953	1 714	1 581	6 385		2 507	1 937	7 746	1 702	2 707	1 603	1 398	1 376	30
Famille monoparentale avec autre personne	8 343	2 443	1 219	102	118	485		245	152	740	140	328	175	148	157	4
Age du plus jeune enfant																
Moins de 7 ans	262 113	120 434	59 209	6 544	4 373	21 747		14 929	5 200	46 591	21 126	8 324	4 605	3 245	8 740	250
7-15 ans	266 575	79 173	42 742	3 956	2 629	17 724		9 259	4 985	30 976	12 265	5 498	1 658	1 973	3 092	122
16-19 ans	103 791	27 500	17 031	1 381	991	7 896		2 706	2 425	9 380	3 276	1 762	328	501	775	40
20-24 ans	84 336	22 607	16 381	1 169	817	8 835		1 714	2 439	5 868	1 939	1 151	151	285	413	17
25 ans et plus	77 137	15 951	13 470	1 194	612	8 732		376	1 384	2 307	668	515	85	189	277	7
Age de l'enfant le plus âgé																
Moins de 7 ans	165 914	72 950	38 504	4 752	3 096	13 732		9 078	3 357	24 696	10 904	4 298	2 945	2 266	5 875	180
7-15 ans	268 659	90 343	46 833	4 585	3 045	17 966		11 549	4 940	35 519	14 939	6 210	2 443	2 288	4 684	155
16-19 ans	137 942	41 723	21 931	1 858	1 311	9 454		4 487	2 779	17 323	6 959	3 017	854	832	1 396	59
20-24 ans	126 314	37 853	23 468	1 643	1 192	11 923		3 253	3 418	13 268	5 059	2 626	435	540	854	32
25 ans et plus	95 123	22 796	18 097	1 406	778	11 859		617	1 939	4 316	1 413	1 099	150	267	488	10
Nombre d'enfants																
Un	320 907	109 773	70 308	6 840	4 634	30 014		14 071	8 419	30 278	10 826	5 608	2 832	2 957	5 276	180
Deux	336 174	107 907	62 545	5 532	3 600	27 504		12 871	6 765	37 428	13 757	7 135	2 183	2 362	5 420	195
Trois	108 258	35 153	13 705	1 475	965	6 565		1 792	1 104	18 183	8 488	3 368	1 127	689	2 011	52
Quatre et plus	28 613	12 832	2 275	397	223	851		250	145	9 233	6 203	1 139	685	185	590	9
Nombre total d'enfants	1 439 559	487 328	246 111	24 015	15 696	108 247		46 240	25 860	200 373	91 572	34 870	13 745	10 549	24 756	766
Nombre moyen d'enfants	1.81	1.83	1.65	1.69	1.67	1.67		1.60	1.57	2.11	2.33	2.02	2.01	1.70	1.86	1.76
Age personne de référence																
10-19 ans	114	78	14	1	0	7		5	1	38	19	8	14	6	6	0
20-29 ans	24 900	23 419	7 426	354	521	2 859		2 506	756	13 609	6 574	2 603	931	623	940	16
30-39 ans	227 770	99 721	52 707	5 231	3 439	19 789		14 592	4 790	36 450	14 980	7 045	3 110	2 392	6 438	178
40-49 ans	299 893	87 198	47 229	4 490	2 912	18 623		10 268	5 990	32 870	13 452	5 128	2 103	2 178	4 402	164
50-59 ans	183 183	42 996	31 064	2 917	2 092	17 001		1 504	4 016	10 527	3 808	2 052	561	842	1 181	68
60-69 ans	41 450	10 768	9 105	1 122	361	5 846		104	786	1 502	424	382	98	121	256	6
70-79 ans	12 994	1 313	1 144	110	71	742		3	87	108	14	32	9	24	65	2
80 ans et +	3 648	172	144	19	26	67		2	7	18	3	0	1	7	9	2

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Tableau A9: Personnes à la tête d'un ménage monoparental, selon leurs caractéristiques socio-économiques et la nationalité, en 2000

	Nationalité															
	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
Sexe																
Hommes	18 113	5 964	3 739	388	371	1 600		529	411	1 645	663	253	257	164	307	12
Femmes	112 661	24 585	13 433	1 428	1 328	5 270		2 223	1 678	7 427	2 372	1 589	1 521	1 382	1 226	22
Age																
0-19 ans	103	62	11	1	0	6		3	1	28	14	6	13	5	5	0
20-29 ans	5 286	3 334	1 176	87	96	378		358	163	1 333	581	254	366	244	227	3
30-39 ans	33 600	9 954	4 985	588	498	1 670		1 233	493	3 042	1 059	624	834	636	569	10
40-49 ans	50 846	9 385	5 179	516	565	1 841		956	706	3 073	990	589	420	434	456	10
50-59 ans	29 499	5 563	3 974	403	447	1 850		178	538	1 263	328	276	121	191	193	9
60-69 ans	7 690	2 005	1 642	204	71	999		23	176	305	60	86	23	30	68	1
70-79 ans	2 384	198	164	14	14	104		0	11	22	2	7	1	5	14	0
80 ans et +	1 366	48	41	3	8	22		1	1	6	1	0	0	1	1	1
Etat civil																
Célibataire	14 287	3 553	2 149	388	313	578		317	230	701	274	62	375	236	153	4
Marié	34 315	12 319	6 225	562	580	2 373		1 285	761	3 942	1 390	830	835	709	807	21
Veuf	21 429	4 598	2 833	232	145	1 671		229	339	1 404	458	304	150	71	213	4
Divorcé	60 743	10 079	5 965	634	661	2 248		921	759	3 025	913	646	418	530	360	5
Lieu de naissance ⁽¹⁾																
En Suisse	107 177	2 591	2 156	141	116	1 429		69	252	331	115	92	57	32	46	1
A l'étranger	19 289	27 387	14 861	1 656	1 561	5 403		2 650	1 824	8 548	2 822	1 743	1 608	1 480	1 400	30
Domicile il y a cinq ans ⁽¹⁾																
En Suisse	124 911	26 134	15 399	1 502	1 422	6 436		2 422	1 933	7 706	2 465	1 647	1 206	1 152	1 143	24
A l'étranger	1 709	2 938	1 012	271	204	153		129	52	951	388	123	414	316	313	8
Permis de séjour																
Etablissement (C)	...	23 191	15 613	1 480	1 404	6 651		2 450	2 002	5 797	1 735	1 442	643	874	698	16
Annuel (B)	...	5 084	1 228	300	231	167		240	51	2 373	890	343	537	557	463	14
Saisonnier (A)	...	97	93	4	2	22		50	14	4	1	0	0	0	0	0
Requérant d'asile (N)	...	671	0	0	0	0		0	0	337	217	33	146	15	173	0
Provisoire (F)	...	908	0	0	0	0		0	0	400	166	19	367	4	136	1
Courte durée (L)	...	95	37	11	6	3		7	3	27	5	1	5	19	8	0
DFAE	...	421	171	14	49	21		2	18	95	6	2	70	73	51	3
Autre	...	82	30	7	7	6		3	1	39	15	2	10	4	4	0
Formation suivie ⁽¹⁾																
Primaire	162	59	20	3	3	6		3	3	16	4	3	13	8	2	0
Secondaire	774	143	70	12	4	31		11	7	42	14	9	17	13	3	0
Tertiaire	1 218	188	93	27	12	20		5	7	49	10	6	21	14	17	0
Formation achevée ⁽¹⁾																
Aucune	2 795	3 177	1 545	21	26	856		285	302	1 161	341	432	160	100	245	1
Primaire	30 254	11 024	6 291	169	331	3 058		1 468	931	3 250	1 210	741	600	545	452	5
Secondaire	70 414	7 212	4 643	776	594	1 798		295	481	1 933	597	224	256	292	226	6
Tertiaire	19 656	4 197	2 540	748	540	380		55	98	1 074	212	71	202	356	246	16
Statut d'activité																
Actifs occupés	101 166	21 000	12 650	1 385	1 323	4 693		2 241	1 546	5 908	1 924	986	993	1 039	819	26
Chômeurs	5 432	2 956	935	73	107	390		169	100	1 115	403	291	403	247	279	1
Non actifs	24 176	6 593	3 587	358	269	1 787		342	443	2 049	708	565	382	260	435	7
Catégorie socio-professionnelle ⁽²⁾																
Dirigeants	1 444	328	219	39	30	76		17	15	92	27	18	8	12	8	0
Professions libérales	1 133	137	95	30	21	9		0	1	25	1	2	0	19	6	2
Agriculteurs, artisans	8 600	873	656	102	77	268		45	53	164	40	24	25	38	19	2
Cadres supérieurs	5 854	1 118	799	249	188	107		10	30	252	25	16	21	99	34	6
Cadres intermédiaires	16 830	2 099	1 405	288	270	378		80	89	481	134	22	92	117	72	4
Employés	30 361	3 115	2 061	302	266	738		252	241	731	206	82	125	148	102	2
Ouvriers qualifiés	3 370	726	420	41	37	196		55	58	250	100	34	21	21	19	0
Ouvriers non qualifiés	12 309	5 202	3 323	62	143	1 500		939	548	1 315	456	296	218	226	166	1

⁽¹⁾ Parmi les personnes ayant répondu à la question; ⁽²⁾ Parmi les personnes ayant déclaré un statut.

Tableau A10: Statut des jeunes par rapport à la scolarité, selon l'âge, la nationalité et le sexe, en 2000

		Suisse			Etranger				
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble		
15 ans	Hors scolarité	2 533	2 592	5 125	1 655	1 513	3 168		
	Primaire	23 398	21 755	45 153	5 960	5 448	11 408		
	Secondaire	6 128	6 878	13 006	1 037	1 033	2 070		
	Tertiaire	0	0	0	0	0	0		
16 ans	Hors scolarité	1 794	2 209	4 003	1 811	1 561	3 372		
	Primaire	8 418	9 330	17 748	3 683	3 442	7 125		
	Secondaire	22 256	19 148	41 404	3 402	2 895	6 297		
	Tertiaire	0	0	0	0	0	0		
17 ans	Hors scolarité	1 716	2 396	4 112	2 335	2 089	4 424		
	Primaire	2 127	3 852	5 979	1 447	1 637	3 084		
	Secondaire	28 268	24 374	52 642	5 042	4 081	9 123		
	Tertiaire	0	0	0	0	0	0		
18 ans	Hors scolarité	2 839	4 203	7 042	3 273	3 233	6 506		
	Primaire	930	1 933	2 863	705	893	1 598		
	Secondaire	28 442	24 933	53 375	4 976	3 969	8 945		
	Tertiaire	492	595	1 087	389	372	761		
19 ans	Hors scolarité	8 632	10 312	18 944	4 580	4 570	9 150		
	Primaire	513	941	1 454	391	498	889		
	Secondaire	21 646	17 850	39 496	3 758	2 616	6 374		
	Tertiaire	1 943	2 066	4 009	772	775	1 547		
20 ans	Hors scolarité	16 987	15 761	32 748	6 746	6 168	12 914		
	Primaire	236	519	755	148	202	350		
	Secondaire	10 200	10 498	20 698	2 303	1 530	3 833		
	Tertiaire	4 841	4 754	9 595	1 169	1 078	2 247		
21 ans	Hors scolarité	19 533	18 522	38 055	7 614	7 385	14 999		
	Primaire	209	316	525	100	104	204		
	Secondaire	4 548	5 958	10 506	1 223	778	2 001		
	Tertiaire	7 267	6 307	13 574	1 371	1 248	2 619		
22 ans	Hors scolarité	19 799	19 812	39 611	8 612	8 427	17 039		
	Primaire	156	214	370	80	84	164		
	Secondaire	2 690	3 491	6 181	664	492	1 156		
	Tertiaire	8 602	6 772	15 374	1 530	1 265	2 795		
23 ans	Hors scolarité	19 883	21 685	41 568	9 699	9 575	19 274		
	Primaire	117	158	275	76	79	155		
	Secondaire	1 814	2 159	3 973	455	344	799		
	Tertiaire	9 473	6 475	15 948	1 579	1 289	2 868		
24 ans	Hors scolarité	20 410	23 153	43 563	10 521	10 684	21 205		
	Primaire	107	136	243	62	79	141		
	Secondaire	1 355	1 454	2 809	334	277	611		
	Tertiaire	8 932	5 849	14 781	1 517	1 152	2 669		

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Tableau A11: Statut des jeunes par rapport à la scolarité, selon l'âge et la nationalité, en 2000

		Nationalité															
		Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
15 ans	Hors scolarité	5 125	3 168	919	53	50	352		287	100	1 726	870	269	199	123	224	7
	Primaire	45 153	11 408	4 390	307	226	1 826		1 118	565	5 916	2 552	991	352	397	493	23
	Secondaire	13 006	2 070	1 313	130	97	525		242	164	556	159	85	37	107	114	0
	Tertiaire	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 ans	Hors scolarité	4 003	3 372	902	50	43	306		305	114	1 887	957	332	252	152	219	4
	Primaire	17 748	7 125	2 355	160	114	953		629	303	3 906	1 807	711	244	276	420	14
	Secondaire	41 404	6 297	3 461	297	236	1 483		667	422	2 288	795	350	117	275	276	10
	Tertiaire	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
17 ans	Hors scolarité	4 112	4 424	1 193	70	77	385		445	135	2 444	1 232	435	357	148	297	10
	Primaire	5 979	3 084	924	64	63	307		244	143	1 635	736	325	158	187	227	9
	Secondaire	52 642	9 123	4 512	373	248	1 989		903	623	3 801	1 430	640	183	315	412	17
	Tertiaire	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 ans	Hors scolarité	7 042	6 506	1 899	87	116	647		702	221	3 455	1 728	626	530	267	381	19
	Primaire	2 863	1 598	468	37	25	146		120	86	806	381	160	85	111	139	10
	Secondaire	53 375	8 945	4 457	324	190	2 042		874	668	3 661	1 401	673	196	288	425	25
	Tertiaire	1 087	761	355	21	111	68		25	34	151	23	22	41	60	195	1
19 ans	Hors scolarité	18 944	9 150	3 135	203	169	1 102		1 019	336	4 657	2 203	874	626	271	515	15
	Primaire	1 454	889	271	16	22	90		76	49	435	211	92	61	42	85	1
	Secondaire	39 496	6 374	3 309	287	125	1 471		659	539	2 535	935	506	135	176	285	12
	Tertiaire	4 009	1 547	809	76	197	176		63	69	323	38	51	75	117	308	11
20 ans	Hors scolarité	32 748	12 914	5 084	367	280	1 984		1 462	599	6 150	2 763	1 110	692	413	685	9
	Primaire	755	350	111	7	7	45		27	17	149	68	32	35	16	39	2
	Secondaire	20 698	3 833	2 036	173	83	815		432	388	1 451	511	335	106	104	178	1
	Tertiaire	9 595	2 247	1 360	265	226	271		91	155	437	46	44	88	170	347	18
21 ans	Hors scolarité	38 055	14 999	6 094	477	350	2 341		1 717	756	7 121	3 095	1 343	642	444	838	18
	Primaire	525	204	76	6	6	24		14	20	82	34	16	16	15	17	0
	Secondaire	10 506	2 001	1 062	96	41	419		212	205	708	267	155	69	69	123	0
	Tertiaire	13 574	2 619	1 681	370	274	327		126	194	472	66	60	88	156	330	15
22 ans	Hors scolarité	39 611	17 039	7 142	625	387	2 655		2 028	931	7 728	3 470	1 407	708	514	1 081	20
	Primaire	370	164	61	4	7	25		13	9	60	17	14	18	7	20	0
	Secondaire	6 181	1 156	645	62	36	249		122	123	342	129	75	49	54	78	1
	Tertiaire	15 374	2 795	1 877	441	241	414		119	244	477	68	64	80	159	302	7
23 ans	Hors scolarité	41 568	19 274	8 546	732	558	3 266		2 254	1 095	8 294	3 693	1 515	797	638	1 167	26
	Primaire	275	155	52	6	5	15		9	9	59	28	8	22	14	9	0
	Secondaire	3 973	799	421	35	22	178		65	86	255	99	48	38	40	49	2
	Tertiaire	15 948	2 868	1 932	493	237	474		103	222	479	61	56	109	132	290	8
24 ans	Hors scolarité	43 563	21 205	9 569	822	687	3 611		2 492	1 170	8 719	3 912	1 472	877	775	1 531	26
	Primaire	243	141	58	7	3	20		17	6	38	13	8	17	14	14	0
	Secondaire	2 809	611	295	36	11	117		53	52	211	87	37	35	40	39	0
	Tertiaire	14 781	2 669	1 764	503	186	446		74	203	491	64	73	99	137	255	5

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Tableau A12: Statut des jeunes par rapport à la scolarité, selon le sexe, la nationalité et l'âge; deuxième génération d'étrangers, en 2000

	15 ans				20 ans				
	Hors scolarité	Primaire	Secondaire	Total	Hors scolarité	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Ensemble									
Suisse	5 125	45 153	13 006	63 284	32 748	755	20 698	9 595	63 796
Etranger	3 168	11 408	2 070	16 646	12 914	350	3 833	2 247	19 344
UE/AELE	919	4 390	1 313	6 622	5 084	111	2 036	1 360	8 591
Allemagne	53	307	130	490	367	7	173	265	812
France	50	226	97	373	280	7	83	226	596
Italie	352	1 826	525	2 703	1 984	45	815	271	3 115
Portugal	287	1 118	242	1 647	1 462	27	432	91	2 012
Espagne	100	565	164	829	599	17	388	155	1 159
Autre Europe	1 726	5 916	556	8 198	6 150	149	1 451	437	8 187
Rép. Yougoslave	870	2 552	159	3 581	2 763	68	511	46	3 388
Turquie	269	991	85	1 345	1 110	32	335	44	1 521
Afrique	199	352	37	588	692	35	106	88	921
Amérique	123	397	107	627	413	16	104	170	703
Asie	224	493	114	831	685	39	178	347	1 249
Hommes									
Suisse	2 533	23 398	6 128	32 059	16 987	236	10 200	4 841	32 264
Etranger	1 655	5 960	1 037	8 652	6 746	148	2 303	1 169	10 366
UE/AELE	476	2 279	674	3 429	2 739	39	1 222	730	4 730
Allemagne	30	161	62	253	145	1	97	136	379
France	32	106	53	191	156	1	44	135	336
Italie	178	967	268	1 413	1 088	19	537	172	1 816
Portugal	147	588	131	866	844	12	247	37	1 140
Espagne	49	295	88	432	328	4	217	74	623
Autre Europe	898	3 100	276	4 274	3 080	69	918	225	4 292
Rép. Yougoslave	461	1 339	80	1 880	1 394	34	327	19	1 774
Turquie	138	508	49	695	585	12	194	28	819
Afrique	110	171	16	297	433	10	56	53	552
Amérique	65	215	43	323	205	8	49	67	329
Asie	120	261	55	436	356	23	87	172	638
Femmes									
Suisse	2 592	21 755	6 878	31 225	15 761	519	10 498	4 754	31 532
Etranger	1 513	5 448	1 033	7 994	6 168	202	1 530	1 078	8 978
UE/AELE	443	2 111	639	3 193	2 345	72	814	630	3 861
Allemagne	23	146	68	237	222	6	76	129	433
France	18	120	44	182	124	6	39	91	260
Italie	174	859	257	1 290	896	26	278	99	1 299
Portugal	140	530	111	781	618	15	185	54	872
Espagne	51	270	76	397	271	13	171	81	536
Autre Europe	828	2 816	280	3 924	3 070	80	533	212	3 895
Rép. Yougoslave	409	1 213	79	1 701	1 369	34	184	27	1 614
Turquie	131	483	36	650	525	20	141	16	702
Afrique	89	181	21	291	259	25	50	35	369
Amérique	58	182	64	304	208	8	55	103	374
Asie	104	232	59	395	329	16	91	175	611

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Tableau A13: Population résidente selon ses caractéristiques linguistiques, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000

	Nationalité															
	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie		Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
Langue principale																
<i>Ensemble</i>																
Une langue nationale	5 700 389	931 082	649 769	110 924	61 602	318 634		66 023	39 100	217 747	96 346	37 119	29 375	13 691	26 587	553
Une langue étrangère	92 072	564 467	172 727	1 424	1 125	3 569		76 392	45 459	289 002	117 178	46 193	20 498	37 433	65 558	2 759
<i>Nés en Suisse⁽¹⁾</i>																
Une langue nationale	5 091 144	268 862	191 848	13 442	8 348	118 641		19 702	20 330	65 794	25 982	16 994	4 985	2 041	6 810	162
Une langue étrangère	18 151	69 245	18 122	265	151	883		8 907	4 978	42 689	18 957	9 275	1 285	1 284	7 396	101
<i>Nés à l'étranger⁽¹⁾</i>																
Une langue nationale	386 968	641 145	449 748	96 046	51 737	197 647		45 295	18 256	146 451	67 611	19 540	20 583	10 578	17 045	331
Une langue étrangère	72 601	470 042	150 828	1 121	947	2 651		66 018	39 873	237 073	94 770	35 962	15 754	33 510	51 452	2 390
Langue parlée à la maison⁽¹⁾																
<i>Ensemble</i>																
Langue(s) nationales(s)	4 922 232	436 327	366 673	85 251	44 357	178 580		14 717	9 762	45 890	18 280	7 360	11 748	6 735	7 248	238
Mixte	326 876	278 215	117 394	9 447	5 446	10 780		37 497	27 803	120 425	41 971	24 322	12 327	17 604	20 267	921
Langue(s) étrangères	168 879	548 779	240 698	7 173	4 712	99 832		66 896	35 934	247 059	108 429	37 309	12 364	18 212	42 443	1 583
<i>Nés en Suisse⁽¹⁾</i>																
Langue(s) nationales(s)	4 546 910	129 181	113 895	11 093	6 586	81 731		4 072	4 059	11 783	4 839	2 712	2 170	610	1 215	58
Mixte	222 205	67 494	32 731	1 445	882	5 658		8 803	11 677	30 907	9 902	9 763	1 381	1 246	3 195	88
Langue(s) étrangères	119 029	98 892	46 913	650	488	24 076		11 159	7 748	44 385	19 343	9 405	1 428	1 049	6 509	82
<i>Nés à l'étranger⁽¹⁾</i>																
Langue(s) nationales(s)	278 564	305 229	251 922	73 981	37 633	96 573		10 528	5 662	33 566	13 159	4 593	9 325	6 051	5 831	173
Mixte	100 419	209 693	84 440	7 986	4 549	5 099		28 626	16 082	89 072	31 809	14 511	10 806	16 321	16 857	830
Langue(s) étrangères	45 348	446 523	193 037	6 498	4 200	75 569		55 400	28 088	201 182	88 179	27 769	10 588	17 052	35 244	1 491
Langue parlée au travail⁽¹⁾																
<i>Ensemble</i>																
Langue(s) nationales(s)	2 888 766	657 092	372 871	46 988	28 821	169 129		64 959	33 864	232 294	101 171	37 183	16 610	13 018	27 498	446
Mixte	736 560	215 024	132 204	28 452	10 130	24 458		22 293	18 359	59 787	19 188	9 851	6 238	11 323	14 060	850
Langue(s) étrangères	31 584	69 771	43 524	1 990	1 671	15 605		11 231	5 986	14 746	3 921	1 742	2 216	5 941	7 284	779
<i>Nés en Suisse⁽¹⁾</i>																
Langue(s) nationales(s)	2 673 609	167 642	115 359	6 082	4 201	74 293		12 116	12 357	46 066	17 287	13 038	2 234	1 163	4 430	93
Mixte	648 722	38 483	29 147	2 360	698	14 596		2 249	6 303	8 724	2 401	2 958	287	463	910	43
Langue(s) étrangères	25 295	4 106	3 182	99	95	1 985		327	442	706	257	158	93	90	181	11
<i>Nés à l'étranger⁽¹⁾</i>																
Langue(s) nationales(s)	178 595	487 046	257 027	40 845	24 586	94 696		52 687	21 466	185 164	83 173	24 065	14 086	11 817	22 538	345
Mixte	80 565	175 868	102 910	26 073	9 422	9 847		19 995	12 037	50 827	16 670	6 860	5 865	10 832	12 961	803
Langue(s) étrangères	5 232	65 138	40 100	1 887	1 569	13 561		10 783	5 515	13 912	3 611	1 567	2 059	5 823	7 029	766

⁽¹⁾ À l'exclusion des non-réponses.

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Tableau A14: Population résidente selon ses caractéristiques religieuses, la nationalité et le lieu de naissance, en 2000

	Nationalité								Portugal	Espagne	Autre Europe	Républ. Yougoslave	Turquie	Afrique	Amérique	Asie	Océanie / autres
	Suisse	Etranger	UE / AELE	Allemagne	France	Italie											
Appartenance religieuse⁽¹⁾																	
<i>Ensemble</i>																	
Protestants	2474 879	94 245	74 836	40 678	3 452	9 744		1 768	1 284	7 597	770	212	6 767	5 811	3 140	464	
Catholiques romains	2384 490	663 397	553 330	34 749	32 167	275 827		110 745	67 199	70 681	16 297	400	8 790	23 124	10 581	561	
Autres communautés chrétiennes	51 197	108 351	11 418	882	552	777		194	128	100 629	58 999	1 866	1 967	836	1 560	263	
Communauté de confession juive	14 119	3 795	1 991	252	803	209		28	46	689	51	111	99	672	623	55	
Communautés islamiques	36 479	274 328	3 225	361	993	805		195	181	239 352	108 058	62 698	18 363	416	13 216	86	
Autres Eglises et communautés religieuses	19 387	37 739	1 590	276	302	335		109	82	814	172	182	238	365	34 972	71	
Aucune appartenance	626 219	183 619	118 961	29 929	18 145	18 198		14 395	8 907	43 698	9 899	10 818	3 871	12 386	13 197	1 294	
<i>Nés en Suisse</i>																	
Protestants	2295 144	16 166	13 648	5 064	649	4464		355	491	1 120	167	61	1 028	414	504	45	
Catholiques romains	2137 394	180 429	160 766	4 791	4 382	103 328		22 312	20 669	15 455	3 508	136	1 290	1 504	1 997	57	
Autres communautés chrétiennes	31 569	21 660	2 504	194	119	228		48	48	20 394	12 470	680	243	82	167	17	
Communauté de confession juive	9 463	480	302	37	111	27		2	7	101	11	17	6	64	62	5	
Communautés islamiques	17 245	59 375	881	85	167	347		57	95	54 734	21 960	20 602	2 409	55	1 330	17	
Autres Eglises et communautés religieuses	10 124	7 394	309	39	47	128		16	27	131	42	36	26	21	6 927	12	
Aucune appartenance	528 202	33 037	22 867	3 200	2 485	7 751		2 806	2 889	8 238	2 491	2 854	504	899	1 554	89	
<i>Nés à l'étranger</i>																	
Protestants	118 730	77 589	61 088	35 565	2 794	5 270		1 406	791	6 445	591	148	5 448	5 380	2 585	415	
Catholiques romains	198 645	480 900	391 590	29 903	27 738	172 175		88 070	46 406	54 850	12 625	257	7 100	21 509	8 373	500	
Autres communautés chrétiennes	18 385	85 840	8 882	684	431	541		145	78	79 696	46 235	1 171	1 572	749	1 260	242	
Communauté de confession juive	4 376	3 295	1 682	213	691	182		25	39	579	39	92	93	607	558	47	
Communautés islamiques	18 325	210 395	2 312	267	823	455		133	82	181 925	84 448	41 681	15 063	355	10 956	61	
Autres Eglises et communautés religieuses	8 372	29 419	1 268	234	253	205		92	55	668	124	142	206	340	27 156	59	
Aucune appartenance	81 594	149 959	95 929	26 699	15 645	10 411		11 566	6 007	35 192	7 283	7 911	3 319	11 469	11 492	1 204	

⁽¹⁾ A l'exclusion des non-réponses.

Source: Recensement fédéral de la population, OFS